

Christophe Lèguevaques

VADE MECUM



*L'avenir de TOULOUSE-MIDI-PYRENEES
passe-t-il par l'INDE DU SUD ?*

ACTEditeur

Le présent travail est une œuvre collective.

Il n'aurait pas pu voir le jour sans les recherches et les notes de synthèse de **Bérangère Marais** et **Baptiste Icard**, étudiants en Master II « *Développement économique et coopération internationale* » à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Toulouse.

Christophe Lèguevaques est avocat au barreau de Paris et docteur en droit. Il est le fondateur de *cLé réseau d'avocats (PARIS, TOULOUSE, MARSEILLE, BORDEAUX)*



Christophe Lèguevaques, 2010 – Copyleft : Liberté d'accès ; Liberté de copier ; Liberté de diffuser ; Liberté de transformer.
Obligation de conserver ces quatre libertés, à condition que, (i) il n'en soit pas fait une utilisation commerciale, (ii) l'œuvre dérivée soit publiée selon les mêmes termes et que (iii) l'auteur original soit cité.



cLe réseau d'avocats regroupe des professionnels **indépendants** associés par une même **éthique**, une même **exigence** et une même volonté de **défendre et protéger** les intérêts de leurs clients.

Chaque associé a su développer une **compétence** reconnue dans son domaine et le cabinet propose ses services aussi bien aux collectivités locales qu'aux entreprises, aux associations qu'aux particuliers.

cLe réseau d'avocats intervient aussi bien en **conseil**, qu'en **assistance** ou **représentation** devant les juridictions ou dans le cadre des modes alternatifs de résolution des conflits (arbitrage, notamment).

cLe réseau d'avocats assure également une **veille juridique** dans ses domaines de compétences et ses membres participent à et animent activement des **formations** reconnues (colloques, conférences, formation professionnelle « ad hoc » ou « à la carte »).

L'un des plus grands atouts de *cLe réseau d'avocats* réside dans la **transversalité** et la **complémentarité** des équipes et des partenariats avec d'autres professionnels en France ou à l'étranger ainsi qu'avec d'éminents représentants du monde universitaire.

cLe réseau d'avocats est particulièrement adapté pour gérer des dossiers complexes et sophistiqués.

En 2010, un partenariat a été signé avec le cabinet indien de Chennai *SPAB & Co Advocates & Legal Consultants*, Member of **LAW ASIA ALLIANCE**, <http://www.lawasia.com>).

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

■ banque finance assurance ■ droit commercial (droit des sociétés, cession des fonds de commerce, baux commerciaux, ...) ■ droit social ■ recouvrement de créances et voies d'exécution ■ financement de projets, financement d'actifs ■ immobilier, construction, urbanisme, environnement ■ droit public, partenariats public-privé (PPP) ■ fusions-acquisitions, *private equity* ■ arbitrage, contentieux, actions collectives (*'class action'*) ■ droit des collectivités locales ■ restructurations et entreprises en difficulté ■ droit pénal des affaires ■ droit de la presse ■ droit de la propriété intellectuelle et des NTIC ■ droit la responsabilité (hommes, produits, structures, ...) et droit médical ■ concurrence et consommation ■ droit maritime et aérien ■ ■ ■

PARIS	TOULOUSE	MARSEILLE	BORDEAUX
1, rue Legoff 75005 Paris Tél. 33(0)1 46 34 03 07 Fax 33(0)1 43 25 34 47	13 rue de la Bourse 31000 Toulouse Tél. 33 (0)5 62 30 91 52 Fax 33 (0)5 61 22 43 80	18 Quai de Rive Neuve 13007 Marseille Tél. 33(0)4 91 13 03 03 Fax.33(0)4 91 13 03 04	87 rue de Patay 33000 Bordeaux Tél. 33(0) 5 56 96 07 78 Fax. 33(0) 1 43 25 34 47

Nouvelle adresse à compter du 1^{er} janvier 2011

AVANT PROPOS

Pays immense, difficile, fascinant, l'Inde ne peut laisser indifférent.

Souvent oubliée face à une Chine surpuissance, méprisée face à un Japon se voulant encore technologique, mal connue face à d'autres dragons asiatiques qui ont abandonné leur culture pour se lancer corps et âme dans le développement économique, l'Inde sera un acteur –certains prédisent déjà « L'acteur »- prépondérant du XXI^{ème} siècle.

Avant de s'effacer derrière une analyse objective des tendances et des opportunités, permettez-moi en quelques mots de vous décrire *ma* perception de l'Inde. Perception limitée, imparfaite et pourtant subjuguée.

L'Inde n'est pas un pays du tiers-monde. C'est un pays continent à l'histoire pluri millénaire (les premiers textes, les *Veda*, remontent II^{ème} millénaire avant notre ère) dont la culture innerve inconsciemment toute la culture occidentale.

L'Inde est à la fois notre passé et notre avenir.

Notre passé, car la proximité culturelle entre l'Inde et l'Occident est patente pour celui qui sait voir. Les mythes les plus anciens de notre civilisation sont déjà présents dans l'immense fond des histoires indiennes. Cela explique peut être pourquoi l'Inde peut si facilement assimiler tout corpus étranger. Cette proximité se retrouve également dans la gestion de l'économie. Même sortie de quarante ans de direction planifiée à la Nehru, l'Inde est plus proche du capitalisme *industriel* rhénan que du capitalisme *financiarisé* à l'anglo-saxonne.

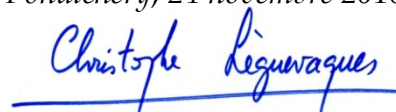
Notre avenir, car si nous savons jouer de cette proximité culturelle, l'Inde constitue pour le moins un réservoir exceptionnel pour les produits et le savoir-faire français. La population en transformation rapide est en train de vivre ses « Trente glorieuses ». En dix ans, une classe moyenne au pouvoir d'achat équivalent au nôtre a émergé dans les immenses villes indiennes. Suivant les études, cette population moyenne représente entre 200 et 300 millions de personnes (soit l'équivalent du marché américain ou de 2/3 du marché européen).

Mais, au-delà de la consommation, l'Inde peut devenir un partenaire industriel et financier. Non pas comme le Maroc ou la Chine en devenant les ateliers *off shore* d'une France en désindustrialisation et donc en voie de paupérisation, mais bien plutôt un partenaire, c'est-à-dire, un égal, pour investir les marchés d'avenir.

Ma connaissance de l'Inde est imparfaite car récente et surtout limitée à la seule Inde du Sud. C'est entre pays du Sud, que je propose une alliance. Toulouse/Midi Pyrénées et sa culture de l'excellence doivent s'associer avec l'Inde du Sud, pour mieux conjuguer leur talent.

Il en va de notre avenir, il en va de votre responsabilité. Venez découvrir ce pays immense, difficile, fascinant, vous n'en sortirez pas indifférent.

Toulouse / Pondichéry, 24 novembre 2010


Christophe Léguvagues

PROPOS LIMINAIRES

« Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui.
Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être.
On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre.
Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont. »
Jean-Pierre Vernant

Dans un contexte de compétitivité des territoires, Toulouse et la région Midi-Pyrénées doivent améliorer les performances intrinsèques de leur système économique, d'emploi et de formation, d'enseignement supérieur et de recherche, et attirer de nouveaux talents et partenaires qui peuvent faire d'elles des références européennes voire mondiales dans des secteurs déterminés.

A l'évidence, ces secteurs d'excellence sont identifiés dans les quatre pôles de compétitivités de Toulouse/Midi-Pyrénées. Ainsi, l'attractivité des territoires passe par leur dynamisme et leur capacité à valoriser leur patrimoine autant économique, scientifique que culturel.

L'action extérieure d'une collectivité locale est une des composantes essentielles de ce dynamisme. Elle permet de penser le développement local non pas de façon repliée sur lui même, mais bien au contraire, de façon ouverte vers l'extérieur à la recherche de tous les talents disponibles dans le monde et dont le territoire a besoin pour se développer durablement.

Mais cette action extérieure des collectivités territoriales ouvre bien plus d'opportunités : projeter les talents locaux à l'international. Car nous pouvons *demander* à certains talents de venir mais nous pouvons également *offrir* des talents à ceux qui en ont besoin. Et Toulouse/Midi-Pyrénées en regorge.

Dans ce double processus de demande et d'offre de talents, l'Inde apparaît comme une terre à fortes potentialités. Non seulement elle se retrouve face à des enjeux de taille liés à sa croissance démographique, à sa croissance économique qu'elle se doit de maîtriser mais elle devient aussi un acteur influent à l'échelle régionale et internationale. L'Inde possède cette particularité de pouvoir à la fois offrir les talents dont elle dispose et de vouloir également en recevoir car elle est consciente que son développement sera conforté par son ouverture à l'international.

Le renforcement des échanges avec l'Inde du Sud, qui possède de nombreux points communs avec Toulouse et la région Midi-Pyrénées, permettra d'augmenter la compétitivité et l'attractivité de ces dernières. Celui-ci rendra possible également la diffusion plus large et la promotion de l'ensemble du patrimoine midi-pyrénéen dans cette région du monde.

Ce document a pour vocation de **présenter les potentialités en Inde du Sud** et **d'aider les décideurs économiques et politiques** midi-pyrénéens à prendre conscience des possibilités de coopération qui existent entre la région Midi-Pyrénées et les Etats indiens du Karnataka et du Tamil Nadu, puis entre la ville de Toulouse et les villes indiennes de Bangalore, de Chennai et de Pondichéry.

Le Sud de l'Inde est vaste et l'on pourrait prévoir des partenariats avec le Kérala et sa capitale Cochin, ou avec l'Andra Pradesh et Hyderabad. Mais, l'auteur confesse qu'il ne connaît pas ou mal ces régions qui pourraient faire l'objet d'une étude ultérieure. Au demeurant, le champ des possibles entre Chennai, Bangalore et Pondichéry paraît déjà tellement large qu'il conviendra déjà de se concentrer sur ce territoire grand comme trois fois la France.

Par cette contribution, nous essayons de **guider, aider les décideurs politiques et économiques** à penser le développement en se tournant vers cette région du monde. L'Inde du Sud peut apporter beaucoup à notre région et notre région peut lui apporter énormément.

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. Le choix d'un partenariat entre tel ou tel Etat, telle ou telle ville, ou tel ou tel projet ne nous appartient pas. Nous nous contentons de rôle de stimulant et d'initiateur.



PLAN

AVANT PROPOS.....	5
PROPOS LIMINAIRES.....	7

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES PISTES D' ACTIONS	11
---	-----------

1^{ERE} PARTIE : PRESENTATION GENERALE, UN PAYS CONTINENT AU POTENTIEL AUSSI EXUBERANT QUE SA CULTURE.	15
--	-----------

LA SOCIETE INDIENNE.....	18
<i>Un indien sur deux a moins de vingt-cinq ans</i>	18
<i>927 femmes pour 1000 hommes</i>	18
<i>Les castes, grille de lecture de l'Inde ?</i>	20
<i>Les castes : quelles réalités aujourd'hui ?</i>	22
<i>Religions: diversité, tolérance, conflits, communautés</i>	22
<i>Pauvreté</i>	23
DONNEES ECONOMIQUES.....	25
<i>Des chiffres qui parlent d'eux mêmes</i>	25
<i>Un mauvais classement dans « Doing business 2010 »</i>	28
<i>UBIFRANCE a identifié quelques grands dossiers stratégiques.</i>	30
L'INDE, UNE DEMOCRATIE : UN ATOUT INDENIABLE.....	32
<i>Organisation politique</i>	32
<i>Découpage administratif</i>	33
L'INDE A L'INTERNATIONAL.....	35
<i>Des relations franco-indiennes encore modestes mais en plein développement</i>	35
<i>Les liaisons spécifiques entre la France et l'Inde</i>	36
<i>L'importance de la coopération décentralisée</i>	36
<i>Les structures permanentes de la France : un appui incontournable</i>	40
POURQUOI INVESTIR EN INDE ?	45

2^{EME} PARTIE : LE TAMIL NADU ET CHENNAI (EX. MADRAS).....	47
--	-----------

PRESENTATION TAMIL NADU - CHENNAI	47
<i>Histoire</i>	47
<i>Personnalités de l'Etat</i>	48
<i>Généralités relatives à l'économie</i>	49
<i>Secteurs d'activité :</i>	50
<i>Activités françaises présentes dans la région du Tamil Nadu</i>	53
<i>Réseau de communication et infrastructures</i>	53
<i>Education, recherche</i>	54
DIAGNOSTIC DE LA VILLE DE CHENNAI ET DU TAMIL NADU	57
<i>FORCE du Tamil Nadu et de sa capitale Chennai/Madras</i>	57
<i>FAIBLESSES :</i>	59
<i>OPPORTUNITES :</i>	60
<i>MENACES :</i>	65

3^{EME} PARTIE – LE KARNATAKA ET BANGALORE	69
PRESENTATION DU KARNATAKA ET DE BANGALORE	69
<i>Le Karnataka</i>	69
<i>Bangalore</i>	69
<i>Histoire</i>	70
<i>Aspects culturels</i>	70
<i>Organisation Politique et administrative</i>	71
<i>Secteurs clés de l'économie du Karnataka (Sources MAE)</i>	71
<i>Infrastructures</i>	73
<i>Education</i>	74
<i>Une présence française marquée</i>	75
<i>Aspects culturels</i>	75
DIAGNOSTIC DE LA VILLE DE BANGALORE	76
<i>Les FORCES de Bangalore</i>	76
<i>Les FAIBLESSES de Bangalore</i>	79
<i>Les OPPORTUNITES de coopérations entre Toulouse et Bangalore</i>	81
<i>Les MENACES ou freins à la coopération</i>	85
4^{EME} PARTIE – PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR CREER DES LIENS ENTRE TOULOUSE/MIDI PYRENEES ET L'INDE DU SUD	87
POURQUOI CREER DE TELS LIENS ?	87
SYNTHESE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS	89
<i>Coopération universitaire autour de l'axe cancer-bio-santé</i>	89
<i>Faire du tourisme un enjeu de coopération</i>	92
<i>Projet de coopération : la formation des élites Institut d'Etudes Politiques de Toulouse</i>	94
<i>Coopération universitaire et scientifique autour des NTIC : trouver des partenaires académiques et scientifiques locaux portés sur l'ingénierie informatique.</i>	97

RESUME DES PRINCIPALES PISTES D' ACTIONS

1. Participer aux prochaines assises de la coopération décentralisée franco-indienne qui se dérouleront en 2012 en France.

- Vérifier avec M. Pierre FOURNIER, consul général de France à Chennai/Pondichéry l'opportunité de porter la candidature de Toulouse comme **ville d'accueil des prochaines assises**.

2. Coopération universitaire (sous l'égide du PRES Universités de Toulouse)

- a. Création d'une **classe de propédeutique de mise à niveau** en anglais (pour les étudiants et enseignants français) et en français (pour les étudiants et enseignants indiens) en partenariat avec le lycée français de Pondichéry dans le cadre des « classes d'excellence ».
 - Il s'agit de préparer les étudiants de chaque pays à acquérir les bases de langage spécialisé indispensable au suivi de cours à l'université (dans un premier temps on pourrait prévoir droit, médecine, management). Le lycée français de Pondichéry pourrait conclure des partenariats avec l'Alliance française, l'Université Toulouse le Mirail, et/ou l'ESC
- b. Créer un support pour la coopération universitaire franco-indienne, c'est-à-dire créer une **maison universitaire franco-indienne** (sur le modèle de la Maison universitaire franco-mexicaine, <http://www.maison-mexique.univ-toulouse.fr/>) dépendante du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Toulouse dont l'objectif sera de contribuer au développement des échanges universitaires, scientifiques et culturels (échanges étudiants et enseignants).
 - Dans ce cadre commun, il est proposé une formation dédiée aux élites locales : trouver un partenaire local pour une coopération avec l'IEP de Toulouse autour des thèmes comme gestion locale, gestion des services publics. Possibilité d'une approche transversale avec l'IAE et/ou *Toulouse school of economy* (TSE).
 - Créer un *Master International and European Law* (MIEL), en partenariat entre l'université Toulouse-Capitole et une université indienne (à l'identique de l'expérience acquise au Vietnam).

- On pourrait également proposer la création pluridisciplinaire d'un *Master Droits humains et ONG*, dont le but serait de former les cadres des ONG ou les professionnels intervenant aux côtés des ONG. Outre l'approche juridique, il conviendrait de compléter la formation par de la gestion, de la communication, etc.

- c. **Création de partenariats croisés entre TSE (Toulouse school of economy) et MSE (Madras school of economy) :** échanges de professeurs, de chercheurs ou d'étudiants. Analyses économiques croisées ('global watch')

- d. **Coopération universitaire et scientifique autour des NTIC/Systèmes embarqués :** trouver des partenaires académiques et scientifiques locaux portés sur l'ingénierie informatique qui peuvent établir des relations de partenariats avec le pôle de compétitivité AEROSPACE VALLEY.

- e. **Coopération universitaire autour de l'axe CANCER-BIO-SANTE :**
 - trouver des partenaires académiques et scientifiques locaux indiens pour une coopération avec l'Université Paul Sabatier et le pôle de compétitivité Cancéropôle
 - M. Pierre FOURNIER, consul général de France à Chennai/Pondichéry propose un partenariat avec l'Hôpital JIPMER de Pondichéry (4^{ème} CHU indien)

 - trouver des partenaires travaillant sur les thèmes du *management du vivant* avec l'ESC Toulouse (MBA Gestion du vivant)

- f. **Coopération universitaire et scientifique avec AGRIMIP :** trouver des partenaires académiques et scientifiques indiens portés sur les biotechnologies agricoles pour améliorer la recherche et la production dans le domaine de l'agriculture, tout en intégrant le paramètre développement durable pour limiter les pollutions (pesticides, etc.).

A noter, l'existence du *Tamil Nadu Agricultural University* qui est l'établissement le plus performant en Inde pour l'agriculture (c'est le berceau de la révolution verte des années 60). Un partenariat au travers du pôle AGRIMIP paraît des plus prometteurs.

3. Coopération(s) économique(s)

- a. Rapprocher les acteurs économiques des secteurs de la médecine et des biotechnologies en établissant des relations de partenariats entre les différents pôles de compétitivité : Canceropôle et Bioclusters indiens.
- b. Vérifier l'opportunité (pour éviter les doublons) de la création une structure d'appui et de conseil qui aurait pour rôle de favoriser les échanges commerciaux et les investissements en Inde du sud des entreprises de Midi-Pyrénées, et d'être un relais pour les entreprises indiennes qui souhaitent investir en Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées Expansion, Chambre régionale de commerce et ESC Toulouse).
- c. Rapprocher les acteurs économiques des secteurs des NTIC : coopération entre les différents pôles de compétitivité dans le domaine des NTIC.
- d. Mettre en relation la filière économie sociale de Toulouse/Midi-Pyrénées avec les acteurs locaux du microcrédit.

4. Coopération et appui institutionnel

- a. **Développement du tourisme :**
 - appui aux acteurs du tourisme pour la mise en valeur du patrimoine, ou pour le développement d'un tourisme durable
 - création d'une formation muséographique,
 - création de partenariat avec l'école hôtelière et aide à la formation des personnels d'accueils
 - Appuyer la coopération entre les parcs nationaux de Midi-Pyrénées et d'Inde du sud.
- b. Appuyer les autorités locales pour une **amélioration des infrastructures** de base dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des transports.
- c. Participer à la réflexion sur le développement et l'aménagement urbain. Apport d'expérience. La CUGT est en train de mettre au point de systèmes d'informations embarquées en temps réel. Cette technologie pourrait être transposée à la ville indienne.

d. Appuyer les initiatives de promotion de la **culture indienne** en Midi-Pyrénées et vice-versa de la culture française et occitane en Inde du Sud

- Création d'un festival indien à Toulouse
- Echanges autour de la danse
- Déplacement d'orchestres ou de troupes de théâtres
- Recherches sur les liens pouvant exister entre certaines croyances cathares et certains rites indiens.

5. Création d'une association support

Afin de mener à bien ces différentes missions, il est proposé de créer une association Loi 1901 qui serait le **support de l'action**, un lieu de **rencontres et de coordination**.

Le nom de baptême provisoire (et imparfait car il ne tient pas suffisamment compte de l'indispensable présence de la région) est

TOULOUSINDE MIDIPYRENEES.

Cette association pourrait être le support pour des actions dans le cadre du **Service civique**, tel qu'il est issu de la loi du 10 mars 2010.

1^{ERE} PARTIE :

PRESENTATION GENERALE, UN PAYS CONTINENT AU POTENTIEL AUSSI EXUBERANT QUE SA CULTURE.



« Rencontrer quelqu'un sans connaître les éléments de son statut, c'est comme s'avancer dans un lac sans en connaître la profondeur. »

Pavan K Karma, Le défi indien

En 2035, la population indienne dépassera celle de la Chine, ce « *basculement du monde* » comme le nomme Eric Orsenna nous interroge sur l'évolution des rapports de force dans le monde en mouvement (cf. l'article du professeur Mahbubani, page suivante).

Ce pays est en train de devenir progressivement un partenaire « incontournable » des échanges et un des centres du monde. L'Inde joue un rôle complexe mais certain dans l'émergence d'un monde multipolaire, il faut donc la prendre en considération.

En effet, **l'Inde peut nous apporter autant que nous pouvons lui apporter.** L'Inde est un partenaire oublié car méconnu, il effraie, il fascine. L'ignorer aujourd'hui serait une erreur stratégique, pour ne pas dire une faute politique.

Il est indispensable de remettre ce pays en perspective et d'essayer d'en comprendre les principales forces. Par la connaissance de l'Inde et de ses atouts nous serons en mesure de le prendre en compte comme un partenaire de coopération. Pour cela, nous devons

- comprendre la société indienne dans sa *complexité*,
- analyser les *données économiques*,
- présenter sommairement son *système politique démocratique et laïc*, et
- vérifier comment l'Inde entre en relation avec le monde.

COMPRENDRE LE MONDE QUI VIENT : LE POINT DE VUE D'UN ASIATIQUE

Avis à l'Occident sur la montée en puissance de l'Asie

Nous rentrons dans une nouvelle ère de l'histoire mondiale, marquée par deux caractéristiques majeures. La première est que nous allons voir **la fin de la domination occidentale sur l'histoire mondiale** (en notant toutefois que la fin de cette domination ne signifie pas la fin de l'Occident). La seconde est que **nous allons assister au retour de l'Asie**. La raison pour laquelle on peut parler de retour de l'Asie est que les deux plus grandes puissances économiques mondiales depuis les débuts de notre ère, et jusqu'en 1820 environ, étaient la Chine et l'Inde. C'est pourquoi, si elles devenaient à nouveau les deux plus grandes puissances économiques d'ici 2050 (ou probablement avant), nous retournerions simplement à la situation qui prévalait durant les deux derniers millénaires. Et les quelque deux cents ans de domination occidentale sur le monde nous apparaîtraient alors comme un simple accident de l'histoire.

Il est important d'expliquer, spécialement à un public occidental, pourquoi la montée en puissance de l'Asie ne va pas s'arrêter. (...) **L'ascension de l'Asie est désormais inévitable**, pour plusieurs raisons.

Premièrement, beaucoup de sociétés asiatiques finissent maintenant par réussir après des siècles de contre-performances parce qu'elles ont finalement **compris, intégré et mis en application les sept piliers de la sagesse occidentale**. En conséquence, les économies asiatiques croissent à une vitesse incroyable ; une vitesse sans précédent historique. Larry Summers, l'ancien secrétaire au Trésor américain, explique que ce qui arrive de nos jours en Asie est une réplique de ce que l'Ouest a déjà connu durant la révolution industrielle, quand les populations occidentales ont soudain vu une forte augmentation de leurs conditions de vie. Toutefois, à l'époque, ces populations ne connurent qu'une augmentation de 50 % à l'échelle d'une vie humaine. Aujourd'hui, sur une échelle équivalente, les populations asiatiques connaissent une augmentation de 10 000 %. Une fois que les hommes politiques occidentaux auront pris conscience de ces chiffres, ils commenceront aussi à s'apercevoir de l'urgence du changement à effectuer.

Deuxièmement, la croissance économique rapide des sociétés asiatiques et les changements sociaux incroyables qui ont suivi (y compris l'augmentation spectaculaire des classes moyennes asiatiques) ont **transformé l'esprit des Asiatiques**. Il y a eu une explosion de la confiance culturelle, une explosion à échelle atomique. Une des raisons pour lesquelles, avant, beaucoup de sociétés asiatiques ne s'en sortaient pas très bien, était liée au fait que les populations restaient mentalement colonisées bien après la fin de la colonisation effective. Cette colonisation mentale a finalement disparu. (...).

Troisièmement, **les dirigeants asiatiques ont su tirer des leçons, négatives et positives, des rapports de force géopolitiques**. Ils ont conscience que l'ascension des nouvelles puissances européennes au XIX^e siècle a conduit à des tensions et des conflits. Beaucoup d'analystes occidentaux ont prédit que le passé de l'Europe (la guerre) deviendrait le futur de l'Asie. Jusqu'à présent, les puissances asiatiques l'ont évité. Au lieu de cela, elles approfondissent et renforcent les processus de coopérations régionales. De façon également importante, l'Europe a fourni à l'Asie de précieuses leçons, très bénéfiques. Dans l'histoire récente, le plus grand exploit de la civilisation a été la capacité des Etats-membres de l'Union européenne à parvenir à créer une perspective de paix durable, alors que les mêmes Etats européens se sont affrontés pendant des siècles. Les Etats asiatiques aussi aimeraient transférer cet exemple positif européen en Asie. Et s'ils peuvent éviter la guerre et les conflits, ils auront vaincu le plus grand obstacle susceptible d'empêcher l'ascension de l'Asie.

KISHORE MAHBUBANI Professeur de sciences politiques à la Lee Kuan Yew School of Public Policy,

LA SOCIÉTÉ INDIENNE

En Inde des hommes et des femmes d'une extrême diversité cohabitent sur un même territoire. On retrouve un extraordinaire mélange de cultures, de langues et de religions. On dit souvent que l'Inde est composée de plusieurs pays tant les différences sont flagrantes.

Un indien sur deux a moins de vingt-cinq ans

De ces chiffres, surgissent plusieurs constatations. Tout d'abord l'extrême jeunesse de cette population indienne, un indien sur deux a moins de 25 ans, cela laisse présumer une croissance démographique et une évolution rapide de la société. Des millions de jeunes ont grandi pendant les réformes libérales de 1991 et ces mêmes jeunes envisagent aujourd'hui autrement leur avenir.

Au sein de la population moyenne (15 à 30% de la population totale) les jeunes découvrent le capitalisme, et portent sur l'Inde un regard différent. Enfants de la *société de consommation* et des nouvelles technologies, ils constituent un réservoir de croissance. Ces jeunes sont le moteur de l'Inde.

Ainsi, l'évolution se fait sentir de manière encore plus spectaculaire chez les femmes. Renu Gurjar, issue de la caste des laitiers est un exemple de ces jeunes filles ayant eu accès à l'enseignement supérieur (niveau master). Sa mère est une paysanne d'un village du Rajasthan, Bidaser, elle ne sait ni lire ni écrire ne parle pas hindi mais uniquement le Marwari. Renu travaille désormais à Delhi, elle est la première femme de sa famille à travailler. En une génération, l'évolution a été très rapide et les perspectives de carrière commencent à apparaître pour les filles. Ce scénario reste malheureusement très minoritaire. En effet, de manière majoritaire, surtout dans les campagnes, qui représentent encore 70 % de la population indienne, la jeune fille est mariée avec l'homme choisi par sa famille.

Population: 1 095 351 995 habitants
Croissance démographique: 1,38 % par an
Espérance de vie: 64,71 ans (Hommes : 63,9 ans et Femmes : 65,57 ans)
Âge médian: La moitié de la population a moins de 24,1 ans
Taux de fécondité: 2,91 enfants par femme
Mortalité infantile: 59,59 décès pour 1000
Taux d'alphabétisation [2] : 59,5 % (Hommes : 70,2 % et Femmes : 48,3 %)
Population vivant sous le seuil de pauvreté: 25 %
Population vivant dans les villes: 28,1 %
(recensement 2001)

927 femmes pour 1000 hommes

Autre point à relever le déséquilibre homme/femme. Vingt ans d'avortements sélectifs ont rendu moins nombreuses les candidates au mariage... Dans une « société normale », la proportion de femmes est égale ou un peu supérieure à celle des hommes. Or, ce n'est plus le cas en Inde, où le ratio hommes-femmes – le nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes – est l'un des plus déséquilibrés au monde. Le manque de filles est vertigineux : sur l'ensemble du territoire elles ne sont

que 927 pour 1000 garçons chez les enfants de 0 à 6 ans. Ce déséquilibre engendre de nombreuses tensions et frustrations dans la société indienne. Plusieurs acteurs, dont le journal national indien *The Hindu*, ont qualifié ce brusque déclin d'urgence nationale. Dans son article publié en ligne le 29 août 2004 et intitulé "*No girls please, we're Indian*", la journaliste Kalpana Sharma a parlé d'avortements sélectifs en fonction du sexe, d'infanticide et de négligence et discrimination à l'égard des petites filles en Inde, y voyant une situation qui aura de lourdes conséquences sociales.

A ce titre, il convient de rappeler que l'expérience du **microcrédit** a permis, si besoin était, l'importance du rôle des femmes dans le développement économique. L'expérience acquise dans **l'économie sociale dans la région Toulouse/Midi-Pyrénées** pourrait être utilement mise à contribution en soutien à des ONG déjà installées ou à des projets locaux de coopératives de femmes.

Ainsi, il conviendra de lutter contre une mortalité infantile importante (59, 59 décès pour mille), il sera nécessaire d'accompagner dans la défense et la protection des droits de la femme. A cet égard, nombreuses sont les ONG qui attendent des soutiens directs ou indirects.

SOCIAL BUSINESS : l'exemple de CREDIT@PEOPLE

Credit@People (<http://www.credit-at-people.org/>) est un fonds de dotation qui a été créé en 2009. Sa mission est de **donner aux populations vivant dans l'Inde rurale des outils pour sortir de la pauvreté**. Pour cela, C@P travaille en partenariat avec des ONG locales qui suivent au jour le jour la mise en place des micro-entreprises et qui aident les groupes de femmes à monter leur entreprise.

C@P est une organisation à but non lucratif, mais ce n'est pour autant pas une ONG. En effet nous ne fonctionnons pas sur la base de dons mais bien de microcrédits. De plus, de part les formations de ses différents acteurs, C@P diffère par son professionnalisme (audit tous les 6 mois, suivi des comptes très précis...). Son **fonctionnement est innovant**. En effet le transfert de fonds se fait en deux temps : C@P prête à l'ONG partenaire qui prête ensuite au SHG. Le taux d'intérêt ne dépasse pas les 12% par an (en s'alignant sur le taux de la Reserve Bank of India), et les intérêts reviennent entièrement à l'ONG. Cela lui permet de rémunérer le staff qui suit au jour le jour le groupe et de payer les formations dont les membres du SHG ont besoin. C@P prête donc à 0% à l'ONG, et elle fait en plus un don équivalent à 10% de l'ensemble du prêt qui va également aider à financer les formations dont les femmes ont besoin.

Credit@People est encore dans sa phase d'apprentissage. 7 projets ont été lancés l'année dernière, 5 nouveaux sont à venir. La nature des projets est diverse, nous **avons des fermes de vaches laitières, des entreprises de construction (de briques, de toits en feuilles de palmiers...), un restaurant, une ferme piscicole et une entreprise de fabrication de bougies**. Les femmes proposent leur projet, et nous analysons ainsi leur business plan afin de savoir si celui-ci va être réellement générateur de richesse.

Pour ce qui est de la relation avec les ONG, la communication n'est pas toujours facile, leur mode de fonctionnement est différent. Les délais ne sont pas toujours respectés. Les groupes ont besoin d'un suivi actif, c'est pourquoi C@P contacte très régulièrement les ONG ou encore les leaders des SHG. Credit@People est loin de se préoccuper uniquement du bon remboursement des crédits. Son but est de fournir aux groupes de femmes tous les outils dont elles ont besoin pour réussir (la plupart ne savent pas lire, pas écrire, ni compter), notamment en leur donnant des formations en comptabilité, marketing...

Credit@People ne s'est pas encore ouvert aux fonds extérieurs. Il est pour l'instant autofinancé par son fondateur, Christophe Casabonne, et les membres du Conseil d'Administration de C@P.

extraits du rapport de stage d'Inès de la Bernardie (ESC Lyon)

Les castes, grille de lecture de l'Inde ?

Il est impossible de comprendre l'Inde sans l'étude préalable des castes, aujourd'hui encore elles structurent la société même si certains changements commencent à apparaître.

Ainsi, le système des castes est consubstantiel de l'hindouisme, religion majoritaire en Inde, même s'il ne s'y limite pas. On en trouve la trace la plus ancienne dans le premier des *Veda*¹ aux environs de 1500 avant J.-C. L'une des strophes de ce livre relate un mythe d'origine, récit cosmogonique où l'on apprend que le monde est issu du démembrement sacrificiel d'un dieu primordial, dont la bouche a donné naissance aux Brahmanes d'où leur position éminente dans la société traditionnelle, les bras aux *Ksatriyas*, les guerriers, les mains aux *Vaishyas*, les producteurs (agriculteurs, artisans, commerçants), et les pieds aux *Shudras*.

L'organisation de la société que nous donne à voir le *Rig Veda* est donc hiérarchique, la bouche est naturellement supérieure aux pieds, d'autant que, au-dessous des *Shudras* un autre groupe apparaît : les « intouchables » ou *dalits*.

Le nom même de cette caste reflète un principe cardinal de la hiérarchie des castes, le rapport au pur et à l'impur. Notion fondamentale de l'hindouisme avec le *dharma*, ordre (ou loi) cosmique qui s'applique tout à la fois aux dieux comme aux hommes. Tout déséquilibre dans le *dharma* est source de chaos. La religion hindouiste, qui dérive des *Veda* par assimilation d'apports extérieurs successifs, est une **religion particulièrement respectueuse de l'ordre établi**, sans pour autant avoir la vocation apostolique de l'Eglise catholique. Ainsi, certains ont pu voir l'absence de conquête maritime ou l'ouverture de comptoirs commerciaux par l'influence de la religion. En effet, s'installer hors de la terre des ancêtres est un acte impur.

La fonction socio-économique va de pair avec le statut. Le brahmane se spécialise ici dans le travail de l'esprit, le *Ksatriya*, lui, est le guerrier par excellence. Les *Vaishyas* à l'origine étaient des artisans et des commerçants. Avec le temps la première fonction est passée aux *shudras* et ils n'ont gardé que la seconde. Les *Shudras* sont donc des artisans mais plus encore des cultivateurs et des éleveurs. Brahmanes, *kshatriyas*, *vaishyas*, *shudras* sont présentés comme des castes par abus de langage. La vraie caste c'est la *jati*, un mot dérivé du verbe *jana*, naître. **L'endogamie est donc extrêmement importante pour préserver le système.** Les mariages se font à l'intérieur de chaque *jati*. Aujourd'hui seule une mince élite cosmopolite pratique le mariage d'amour. Ainsi en Inde 95% des mariages sont arrangés dans les *jati*.

Souvent les Occidentaux portent un regard réprobateur sur ce système qui ressemble pourtant beaucoup au système d'ordre de l'Ancien régime. S'il n'existe pas des castes en France, il existe des classes sociales ou culturelles qui peuvent jouer un rôle équivalent même si l'endogamie paraît moindre.

¹ Texte de référence de l'hindouisme

LEÇONS INDIENNES

où l'on s'aperçoit, encore une fois, de la proximité culturelle entre l'Inde et la France,
y compris en matière économique

On associe souvent le réveil de la Chine ou de l'Inde à des données macroéconomiques: main-d'œuvre à bas coût, ouvertures aux investissements, libertés commerciales... Mais ces vues générales masquent les forces diverses qui participent à l'enrichissement du pays. D'où l'intérêt récent pour l'étude des sociétés des pays émergents devenues, en peu d'années, des géants industriels. C'est notamment le cas des groupes indiens (Reliance, Tata, Infosys, Wipro) dont le succès tiendrait, selon une enquête récente, à leur type de management qui, à rebours des Etats-Unis, semble étonnamment proche du modèle européen progressiste des années 1980 (Peter Cappeli, Harbir Singh, Jitendra Singh et Michael Useem, *The Indian Way : Lessons For The US*, Academy of Management Perspectives, vol 24 n° 2, 2010)

Conduite dans une centaine d'entreprises indiennes, cette étude montre que celle-ci refusent, tout d'abord, d'être au seul service du profit de leurs actionnaires, et ont une vision souvent large de leurs /parties prenantes. **Sans négliger les intérêts du capital, elles jugent que leur mission première est de nature sociale** : aider au développement de l'Inde, lutter contre la pauvreté, construire des infrastructures. La plupart multiplie les fondations en faveur de leurs employés et les projets à vocation humanitaire. Cette orientation fait écho à la tradition hindouiste, mais il s'agit moins de philanthropie que d'un effort pour **donner un sens collectif à leur développement**. Elle est perçue comme une **source d'efficacité** car elle permet d'attirer, de former et de garder un personnel compétent et motivé: « *Employee first, customer second !* » est le slogan iconoclaste du PDG indien de la firme HCL technologies.

Les groupes indiens investissent dans la formation théorique et pratique de leurs salariés (65% d'entre eux mesurent l'accroissement des compétences de leur personnel, contre seulement 25% dans un échantillon comparable de firmes américaines). A l'embauche, des formations de plusieurs mois sont monnaie courante. Le faible niveau moyen d'éducation de la population incite à cet effort. Mais il découle aussi d'une représentation différente de la nature du travail. Celui-ci est souvent associé à la notion de JUGGAD, terme hindi qui signifie improvisation, débrouillardise, et désigne les véhicules fait de bric et de broc.

Car les problèmes à résoudre sont nombreux et les ressources rares. Il faut donc s'appuyer sur des salariés préparés à **agir avec métier et créativité**. Les dirigeants indiens refusent aussi d'associer la réussite de leurs entreprises à leurs seules stratégies. Ils consacrent plus de temps que leurs collègues américains à structurer, mobiliser et coordonner les initiatives de leurs équipes. C'est dans cet esprit que *Tata* aurait conçu sa voiture *low cost* pour qu'elle puisse être montée et distribuée, non par une chaîne centrale de production, mais par de petits ateliers à travers le pays.

Au prisme de la vision financière de l'entreprise qui s'est imposée depuis les années 1990, les conceptions du management indien ont un air plutôt « rétro ». Et, proche de surcroît, des patrons européens progressistes des années 1970-1980 pour qui le corps social de l'entreprise était l'atout essentiel.

Faut-il revenir en s'inspirant d'un *modèle indien*, comme le suggèrent les chercheurs américains ? Compte tenu des différences historiques, sociales et culturelles, une **nouvelle conception européenne de l'entreprise est plutôt à inventer**. Reste que ces nouveaux géants d'Asie nous invitent à une réflexion plus critique : comment en est-on venu à penser, à codifier et à enseigner que l'entreprise n'est rien qu'un ensemble de *facteurs* au service exclusif des actionnaires ?

Le Monde, 28 Septembre 2010

Les castes : quelles réalités aujourd'hui ?

Un système de discrimination positive a été mis en place dès la fin du XIX^{ème} siècle par les Anglais. Aujourd'hui le gouvernement pratique aussi la discrimination positive pour les *dalits* dans le secteur public et les universités ainsi qu'au Parlement (les intouchables officiellement désignés sous le nom de « Scheduled Castes » (SC)). Les quotas dans la fonction publique atteignent 50%, la mesure est très critiquée car elle créerait des injustices. En effet, il n'y a pas forcément de corrélation entre appartenance à une caste et richesse économique. Certaines basses castes peuvent avoir des revenus confortables alors que certains brahmanes vivent chichement (cf. le cycle de films de Satyajit Ray consacrés à Apu et à sa famille). Compte tenu de cette politique des quotas, certaines castes dites supérieures, perdant leur rente de situation traditionnelle dans la haute administration, ont trouvé refuge dans le privé.

Ont aussi été créés des quotas pour les « Other Backwards Castes » (OBC, castes arriérées autres que les *dalits*) qui représenteraient près de 50% de la population, principalement dans les campagnes. En un siècle et demi, la caste s'est beaucoup transformée. Comme le résume très bien Christophe Jaffrelot la caste n'est plus « l'élément d'un système vertical formant un tout : elle existe davantage par elle-même. Elle s'apparente davantage à un groupe d'intérêts porteur de valeurs propres – non plus tendue vers celles des brahmanes – et dotée d'associations de défenses corporatistes, voire de partis politiques. »²

Religions: diversité, tolérance, conflits, communautés

L'hindouisme, pratiqué par 82% de la population, est de loin la principale religion du pays. L'hindouisme n'a ni fondateur, ni autorité centralisée, ni hiérarchie et il ne fait pas de prosélytisme. Les hindous croient en trois principales divinités : le créateur, *Brahma*, le conservateur, *Vishnu* et le destructeur, *Shiva*.

Ce n'est pas une religion polythéiste pour autant. « La question de la pluralité des dieux ne se pose pas vraiment car les hindous affirment inlassablement leur croyance en un Dieu unique (« God is one ») qui se manifesterait sous différentes formes plus ou moins abstraites, en fonction des aptitudes individuelles de ses dévots »³.

Les hindous considèrent la vie terrestre comme cyclique. L'homme est soumis à des renaissances successives, un cycle de réincarnations appelé *samsara*. La qualité de chaque nouvelle réincarnation est en fonction du *karma*, somme des actes accomplis dans les vies antérieures.

L'islam, la plus grande confession minoritaire de l'Inde, est pratiqué par plus de 12% de la population. Cela place la communauté musulmane indienne parmi l'une des plus importantes au monde soit 140 millions de fidèles.

RELIGIONS EN INDE

hindouisme (80,5 %),
islam (13,4 %),
christianisme (2,3 %),
sikhisme (1,9%),
bouddhisme (0,7 %),
jaïnisme (0,5 %),
zoroastrisme,
judaisme , pour mémoire
(recensement de 2001)

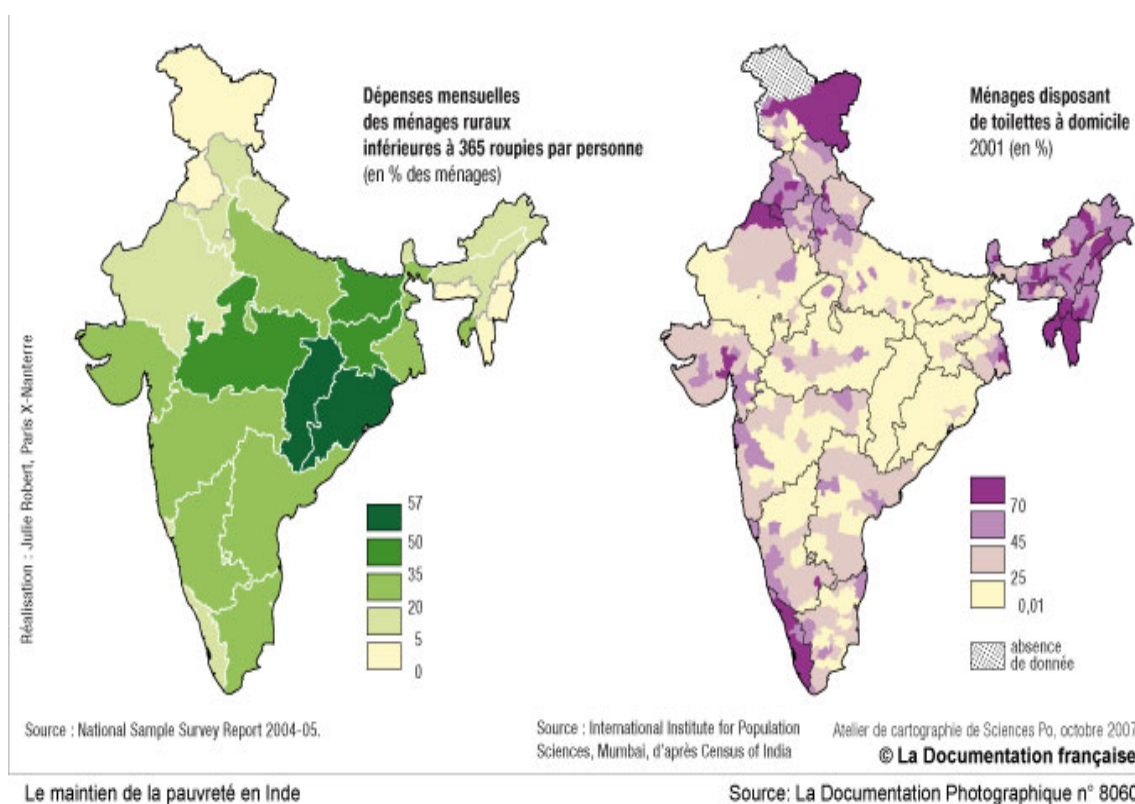
² Le Point Hors Série *L'Esprit des civilisations L'Inde*, juillet août 2008

³ Pascale Haag et Blandine Ripert, *Idées reçues : L'Inde*, Le cavalier bleu, 2009, p. 41 et s.

Présente dans le sous-continent depuis le VII^{ème} siècle, la religion de Mahomet s'est adaptée à son environnement hindou, allant jusqu'à adopter le système des castes. Mais les musulmans se plaignent souvent d'être victimes de discriminations, ils sont sous représentés dans l'administration et ne représentent que 5% des élus. En effet, explique Aminah Mohammad-Arif, chercheuse au CNRS, la plupart des musulmans sont relégués au bas de l'échelle sociale, depuis le XIX^{ème} siècle, il y aurait eu un retard musulman qui s'est accumulé au fil des décennies, la Partition (avec le Pakistan au moment de l'Indépendance en 1947) n'arrangeant rien.

Pauvreté

« En Inde, un enfant meurt toutes les 17 secondes. » Selon un rapport de l'ONG *Save The Children*, 1,83 million d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année en Inde. Le pays est aussi le plus inégalitaire concernant la survie de l'enfant entre les milieux riches et ceux qui sont moins bien lotis. Au plan national, l'Inde est en tout cas une caricature de l'injustice, où l'enfant d'une famille pauvre a nettement moins de chances de survivre que celui venant d'une famille riche. La preuve que les politiques publiques d'aide aux plus pauvres laissent à désirer. *Save the Children* affirme d'ailleurs que l'atteinte des communautés marginalisées constitue la clé de la réduction des inégalités : il faut faire le même effort pour aider les pauvres et les moins pauvres. ⁴



⁴ <http://www.aujourdhuilinde.com/actualites-inde-en-inde-un-enfant-meurt-toutes-les-secondes-6237.asp?1=1>

Autre chiffre qui nous interpelle 25% de la population vit sous le seuil de pauvreté soit 250 millions de personnes. Les inégalités sont flagrantes, entre les niveaux de vie : «L'Inde a ceci d'extraordinaire qu'elle est l'un des rares pays au monde où des gens vivent ensemble en relative harmonie alors que plusieurs siècles les séparent», rappelle le Pr G. Metha, directeur de l'Indian Institute of Science (IISc).

Toute action économique ou politique doit s'accompagner d'une lutte contre les inégalités.

Il convient de signaler le travail exceptionnel réalisé par SANOFI dans la lutte contre la leishmaniose viscérale (LV), également connue sous le nom de kala-azar, ou de fièvre noire. Maladie mortelle touchant principalement les enfants contre laquelle SANOFI a mis au point un traitement sûr et peu coûteux (de l'ordre d'un euro la dose)⁵. Voilà un bel exemple à suivre et à développer dans le cadre des relations économiques à créer.

Connaissez-vous le « nouveau » Service Civique ?

Instauré par la loi du 10 mars 2010 à l'initiative de Martin HIRSCH, les missions de Service Civique doivent respecter l'objectif principal du volontariat, qui, comme l'expose la loi, « vise à apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général et à développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation. »

Servir les valeurs de la République et s'engager en faveur d'un projet collectif

« Les missions d'intérêt général susceptibles d'être accomplies dans le cadre d'un service civique revêtent un caractère philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel, ou concourent à des missions de défense et de sécurité civile ou de prévention, de promotion de la francophonie et de la langue française ou à la prise de conscience de la citoyenneté française et européenne. » Les missions de Service Civique ne doivent pas être confondues avec l'exercice d'un emploi salarié.

Plus de 10 axes d'actions ont été identifiés par le gouvernement, citons notamment : la santé, la solidarité active, l'éducation pour tous, l'environnement. L'Axe 8 est plus particulièrement consacré au « **Développement international et action humanitaire** ». L'idée directrice doit être le soutien aux ONGs locales et collectivités territoriales du pays partenaire, quelle que soit la nature du projet. L'objectif premier est toujours de contribuer au renforcement de la société civile locale à travers la réalisation d'un projet d'aide au développement. Cet axe se décline en deux orientations principales :

- **Contribution aux objectifs du Millénaire « Millenium Goals » et aux priorités de la coopération technique française-**
 - Participer aux projets et intervenir en soutien des personnels des ONG intervenant sur différents domaines : réponse aux besoins de santé primaire et lutte contre les grandes pandémies, éducation de base et lutte contre l'analphabétisme, réduction de la grande pauvreté, lutte contre la sous alimentation et la malnutrition, assainissement de l'eau, lutte contre la désertification...
 - Participer aux projets définis comme prioritaires par la coopération technique française, notamment celles définies dans les documents cadre de partenariat élaborés par les postes diplomatiques.
 - Participer à des projets d'actions de coopération décentralisées sous la responsabilité d'une collectivité territoriale française ou dans le cadre d'une opération de jumelage entre une ONG française et une ONG locale.
- **Diffusion de la langue et de la culture française**
 - Participer à des projets de diffusion de la langue et de la culture française à l'étranger. Organisation d'événements culturels, création de bibliothèques d'ouvrages en langue française, ateliers de découverte de la langue ou de la culture française dans les centres culturels français ou le réseau des établissements scolaires français à l'étranger.

Extraits du « Guide du service civique », 2010

⁵ <http://www.sanofi-aventis.com/rse/patient/acces-medicament/leishmanioses/etat/etat.asp>

DONNEES ECONOMIQUES

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

L'Inde connaît un décollage économique depuis le milieu des années 1980 et tout particulièrement depuis le tournant de l'ouverture en 1991. Elle s'est alors détachée de sa politique économique inspirée des modèles socialistes planificateurs et a adopté un mélange de politique libérale et social-démocrate. Le secteur public a cédé la place à des groupes privés de toute taille qui s'appuient sur la vieille tradition des castes marchandes et d'entrepreneurs. La libéralisation commerciale a surtout démarré en 1991 avec une forte chute des droits de douane et l'ouverture progressive aux investissements étrangers. La croissance a atteint une moyenne supérieure de 9% entre 2005 et 2007 et le simple ralentissement de 2008-2009 en fera la deuxième croissance du monde après la Chine.

Ces changements de l'économie indienne ont suscité un véritable débat sur la répartition des fruits de la croissance. Un quart de la population vit sous le seuil d'extrême pauvreté et un tiers sous le seuil international de 1,25 USD par jour. Ceci a conduit le parti du Congrès au pouvoir depuis 2004 et réélu en juin 2009 à fixer une stratégie de « *croissance inclusive* » en accompagnement de sa politique de libéralisation. Un ensemble de programmes sociaux dans l'éducation, l'emploi (NREGA) ou la santé visent à améliorer la position des basses castes dans le nouveau jeu économique. La préoccupation numéro un du pays est de créer au moins dix millions d'emplois nécessaires chaque année pour absorber l'arrivée massive des jeunes du baby-boom des années 1980 (Planning Commission, Eleventh Five Year Plan, 2008).

En 2007, l'Inde était la 12ème économie mondiale en dollars courants avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 1 171 Mds USD soit 2,15% du PIB mondial (Banque Mondiale, Atlas 2008). Cependant, vu la population supérieure à 1,1 milliards d'habitants, cela se traduit par un faible revenu par habitant de 950 USD. Pour prendre en compte le bas niveau des prix intérieurs, on calcule cependant un revenu en parité de pouvoir d'achat qui était en 2007 selon la même source de 2 740 USD.

QUELQUES CHIFFRES

PIB : 1 217 milliards de dollars
PIB par habitant : 1 070 dollars
Taux de croissance : 8,8% pour 2010
Taux de chômage : 10% (est. 2009)
Taux d'inflation : 7,8% (prix à la consommation, 2008)
Solde budgétaire : -1,6 % du PIB
Balance commerciale : -89 millions de dollars
(2009, Reserve Bank of India)

Principaux partenaires :

Etats-Unis (10,07 %),
 Chine (9,15 %),
 EAU (7,02%),
 Singapour (3,74%),
 Allemagne (3,62%)
France : 2,14% - 15ème rang !
(% du commerce total pour 2007/2008 ; à titre de comparaison,)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : (2007 (2000), Banque mondiale)

Agriculture : 17,8% (23%)
Industrie : 28,8% (26%)
Services : 53,7% (50%)

Exportations françaises vers l'Inde : 3,3 milliards d'euros en 2008 (1 837 M € en 2005)

Importations françaises depuis l'Inde : 3,5 milliards d'euros en 2008 (2 106 M € en 2005)



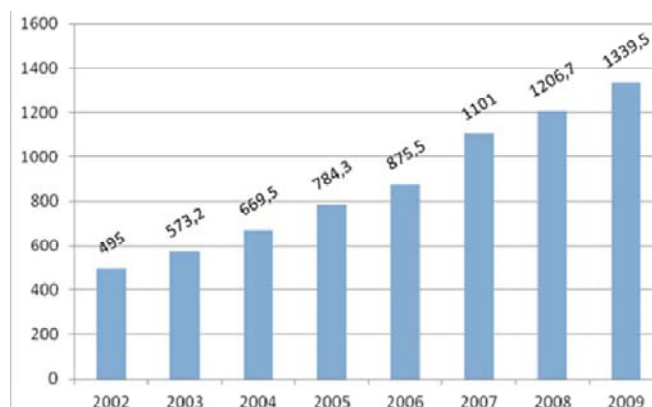
Avec cette méthode de comparaison, le PIB total de l'Inde passe au 4e rang mondial après les Etats-Unis, la Chine et le Japon (3 083 Mds USD). L'Inde n'en est qu'au début de sa « grande transformation » selon le spécialiste de l'économie indienne, Jean Joseph Boillot.

Les deux tiers de sa population vivent en milieu rural et l'agriculture occupe encore la moitié des actifs.

L'industrie connaît un grand dynamisme dans quelques secteurs depuis l'essor de la consommation de masse dans les moyens de transport (8 millions de deux-roues vendus chaque année et 1,5 million de voitures contre 50 000 en 1985) et les télécommunications avec plus de 10 millions d'abonnés supplémentaires chaque mois en 2009. Mais l'industrie crée peu d'emplois et c'est dans les Services que l'Inde connaît les plus grandes créations d'emplois (75%) et les succès que l'on sait à l'échelle internationale où elle joue dans les services informatiques globaux le rôle de la Chine dans l'industrie mondiale.

Évolution du produit intérieur brut indien (nominal) 2002-2009

en milliards de dollars

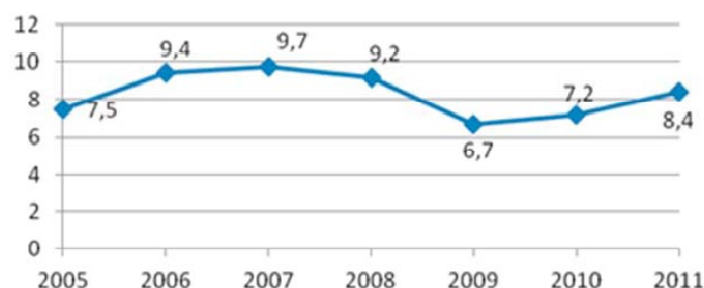


Source : FMI, mars 2010.

Comparée à la Chine, **les moteurs de la croissance indienne sont beaucoup plus domestiques**. Ils s'appuient sur un taux de consommation intérieure équivalent à 70% du PIB contre 40% en Chine où les exportations jouent au contraire un rôle de locomotive. L'investissement est également plus équilibré: 32% du PIB contre 40% en Chine, mais **le vrai point noir de l'Inde est la faiblesse de ses infrastructures urbaines, d'énergie et de transport** qui n'est pas sans expliquer celle de l'industrie manufacturière. Elle peut par contre s'appuyer sur une classe moyenne estimée à 300 millions de personnes dont 50 millions à niveau de vie comparable aux Occidentaux. Les 300 millions de pauvres sont toutefois un obstacle pour élargir le marché intérieur et faire vivre de façon dynamique les groupes indiens considérés comme très compétents dans la gestion mais moins parfois sur un plan technique.

Une croissance qui résiste même en période de crise financière mondiale

Évolution du PIB réel entre 2005 et 2009



Un pays en mutation accélérée : réformes nationales attendues (2010/2012)

Réforme du droit des sociétés

Le projet de réforme de la législation actuellement en vigueur (*Companies Act* de 1956) est programmé pour la fin de cette année fiscale (31 mars 2011). Il s'agit de moderniser le droit indien des sociétés et s'inscrit dans une dynamique générale visant à adapter le droit des affaires indien aux enjeux économiques contemporains. Au-delà d'une réduction du nombre de dispositions présentes dans ce texte, passant ainsi de 658 à 426, les principales modifications porteront sur les points suivants :

- ouverture de nouvelles formes d'entreprises ;
- allègement des formalités liées à la création d'entreprises ;
- réduction de l'interventionnisme étatique dans la gestion courante des sociétés ;
- renforcement de la responsabilité des dirigeants d'entreprises ;
- renforcement des contrôles en matière comptable ;
- renforcement du pouvoir des actionnaires minoritaires ;
- modification du droit des entreprises en difficulté.

Réforme portant sur la fiscalité

Sous réserve d'un accord à trouver entre l'Etat central et les Etats fédérés sur la répartition des bénéfices de cette réforme, une taxe unique dénommée *Good and Service Tax* devrait, en avril 2011, remplacer la quasi totalité des taxes indirectes.

Entrée en vigueur des règles issues du protocole de Madrid dans le domaine de la protection des marques

Le 25 février 2009, le parlement indien a voté une loi approuvant le *Trade Marks (Amendment) Bill 2007*, permettant ainsi à l'Inde de devenir adhérent au protocole de Madrid qui donne au titulaire d'une marque la possibilité d'obtenir la protection de sa marque dans plusieurs pays en déposant une seule demande d'enregistrement auprès de son office national ou régional.

Un mauvais classement dans « Doing business 2010 »

Classée 133^{ème} sur 183, ce mauvais classement ne manque pas de surprendre. Surtout si on le compare avec le Pakistan qui est réputé être, aux yeux de la Banque mondiale, une place pour investir facilement en Asie du Sud (loin des consommateurs et proche des zones à haute turbulence politique !).

Le tableau figurant à la page suivante détaille les conditions du classement par la Banque mondiale.

Malgré tout, l'Inde est mieux classée que la France dans l'octroi des crédits et dans la protection des investisseurs.

Cette analyse doit être complétée par la prise en compte des réformes en cours (cf. tableau ci-dessous) qui devraient trouver grâce aux yeux des hommes de Washington.

Réformes nationales attendues (suite)

Entrée en vigueur de la convention bilatérale franco-indienne de Sécurité sociale

Signée le 30 septembre 2008, cette convention, dont l'objet sera de neutraliser la double imposition en matière de protection vieillesse, n'est toujours pas encore entrée en vigueur. Une fois l'accord ratifié par le Parlement français et le Parlement indien, les ressortissants indiens et français appelés à exercer une activité professionnelle sur le territoire de l'autre État, pourront bénéficier de la coordination des régimes en matière de pensions : à ce titre, ils pourront bénéficier au moment de la liquidation de la pension acquise par leurs périodes d'activité pendant lesquelles ils ont cotisé dans l'autre État.

En outre, un travailleur salarié français ou indien pourra bénéficier d'un détachement en restant soumis au régime de sécurité sociale de l'État d'envoi uniquement pour les régimes d'assurance vieillesse, y compris les pensions de survivants, pour une durée maximale de 5 ans. Cette disposition évite la constitution de périodes d'interruptions dans la constitution des droits à pension. En revanche, ces salariés seront soumis à la législation de leur État de résidence en ce qui concerne l'assurance maladie, les assurances en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou encore les droits aux prestations familiales.

Entrée en vigueur du traité de libre-échange indo-européen

Dès 2005, l'Inde et l'Union européenne ont lancé un plan d'action conjoint dont l'aboutissement constituerait un accord de libre-échange, les principaux objectifs devraient porter sur les points suivants :

- *une réduction significative des droits de douane, en priorité dans le commerce des biens.* Le principal problème traité sera l'élimination des pics tarifaires sur les exportations européennes de tabac, les boissons alcoolisées et les huiles animales et végétales. Ceci concerne également le plastique, le coton, certains véhicules et produits chimiques. L'objectif serait de réduire les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires dans les 7 ans suivant la conclusion de l'accord. Concernant les produits sensibles, le but serait simplement d'assouplir les modalités et d'obtenir une libéralisation partielle. Pour l'heure, la moyenne des droits de douane imposés à l'Union européenne s'élève à 15 % ;
- *l'inclusion d'un chapitre relatif à l'investissement direct étranger,* dans le but de bénéficier de règles moins restrictives concernant les mouvements de capitaux et la mise en œuvre de procédures plus transparentes, notamment pour les opérations nécessitant l'agrément du FIPB ;
- *une libéralisation plus poussée en matière d'établissement et de commerces de services,* plus fortement dans les secteurs de la banque et des assurances.

Sources : UBIFRANCE, *S'implanter en Inde, 2010*

DOING BUSINESS	Asie du Sud			
Region				
Population	1,139,964,931			
PNB par habitant (US\$)	1,066.25			
<i>Classement</i> <i>Doing Business 2010</i>	<i>Classement</i> <i>Doing Business 2009</i>		<i>Modification du classement</i>	
133^{ème} sur 183	132		-1	
Nature du classement	Classement 2010	Classement 2009	Modification de rang	Classement de la France par comparaison
Création d'entreprise	169	166	-3	26
Octroi de permis de construire	175	174	-1	21
Conditions de travail	104	102	-2	142
Transfert de propriété	93	92	-1	19
Obtention de prêt	30	27	-3	46
Protection des investisseurs	41	38	-3	7
Paiement des taxes et impôts	169	171	2	55
Commerce transfrontalier	94	97	3	26
Exécution des contrats (notamment procédure judiciaire)	182	182	No change	7
Fermeture d'entreprise	138	142	4	44

Pour comprendre les indicateurs : Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 183, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales.

<i>Création d'entreprise</i> : procédure, temps, coût, capital minimum pour créer une nouvelle activité	<i>Obtention de prêt</i> : facilité d'accès au crédit, profondeur du marché...
<i>Octroi d'un permis de construire</i> : procédure, temps, coût, pour obtenir un permis de construire ou autorisation administrative d'exploitation	<i>Protection des investisseurs</i> : droits reconnus aux investisseurs notamment pour obtenir des informations, rechercher les responsabilités des dirigeants et facilité de poursuite les actionnaires.
<i>Conditions de travail</i> : rigidité de recrutement et dans licenciement, coût et modalités de gestion des heures supplémentaires	<i>Paiement des taxes et impôts</i> ; Nombre de taxe, temps de préparation et de règlement, total des taxes par revenus distribués, etc.
<i>Transfert de propriété</i> : procédure, temps et coût pour transférer la propriété de biens commerciaux	<i>Commerce transfrontalier</i> : temps et coût pour import / export
<i>Exécution des contrats</i> : procédure, temps et coûts pour un contentieux commercial	<i>Fermeture d'entreprise</i> : taux de recouvrement en cas de faillite

UBIFRANCE a identifié quelques grands dossiers stratégiques.

Fortes de leur volonté de se détacher de l'image d'une Inde traditionnelle, abritant 40 % de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté, les autorités indiennes ont entendu au cours des dernières années se lancer dans de vastes projets de modernisation du pays.

Figurent ainsi sur l'agenda du dernier plan quinquennal, quelques grandes réformes portant aussi bien sur la **modernisation du secteur agricole**, le développement des **capacités énergétiques**, **l'accès au soin** des populations défavorisées, l'amélioration du **système de distribution...** que sur le **développement des infrastructures dont routières** (cf. encadré ci-dessous).

Dans chacune de ces matières, Toulouse/Midi-Pyrénées peut se prévaloir de compétences, voire d'excellence.

A ces secteurs, il convient d'ajouter les secteurs sensibles comme la défense et le nucléaire. Ainsi, la presse économique⁶ s'est fait écho du projet voyage présidentiel en Inde en décembre 2010 au cours duquel il est question de « *décoincer certains contrats, notamment celui de 1,5 milliard d'euros pour la modernisation des MIRAGE 2000* », sans parler du prochain plan quinquennal qui prévoit 60 milliards d'achats militaires... Dans le même ordre d'idée, AREVA espère concrétiser la commande de deux EPR pour le site de Jaitapur (Maharashtra). Ce domaine connaît un fort développement et AREVA promet d'assurer la fin des coupures électriques dans le sud de l'Inde à l'horizon 2015.

GRANDS PROJETS STRATEGIQUES

- le *National Highways Development Project* : lancé en 1999 par le gouvernement central, ce projet de modernisation des autoroutes prévoit à terme la création de plus de 50 000 km de voies rapides ;
- le *Delhi integrated Multi Modal transit System*, prépare la mise en place d'un réseau intégré de communications globales d'ici 2021, comprenant 400 km de lignes de métro, le développement d'un métro léger, d'un monorail, de couloirs de bus en site propre et l'établissement de 38 connexions intermodales ;
- le *Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission* est un fonds d'investissement public dont l'objet est d'assurer le développement des infrastructures urbaines (**eau, déchets, transports**) dans plus de 60 villes indiennes. À ce jour plus de **100 projets d'approvisionnement en eau, 62 projets de traitements de l'eau et 36 projets de drainage des sols sont en cours sous l'égide de ce fonds** ;
- le *Delhi Mumbai Industrial Corridor*.

À plus long terme, deux secteurs d'activité d'importance pourraient entamer une **révolution structurelle** et transformer le visage de l'économie indienne :

- le secteur agricole devrait connaître au cours de la prochaine « décennie une véritable **révolution verte** et augmenter substantiellement son niveau de productivité,
- le secteur de la distribution pourrait également entrer dans une phase de développement sans précédents, puisque le Premier ministre a annoncé sa volonté de *libéraliser le cadre juridique* applicable aux investissements dans ce secteur d'activité.

Sources : UBIFRANCE, *S'implanter en Inde, 2010*

⁶ La Tribune, 28 septembre 2010.

LE CAPITALISME "INDO-EUROPEEN" AVANCE A GRANDS PAS

Tout comme la bourgeoisie se reproduit souvent en évitant les mésalliances, un capitalisme national se caractérise par les mariages entre très grandes entreprises du pays. Les fusions-acquisitions, et plus encore les alliances de familles - ou les participations croisées aux conseils d'administration entre industriels en France, avec les banquiers en Allemagne, par le Parti en Chine, ou les "fondations" des capitaines d'industrie en Inde -, assurent la stabilité.

A cette aune, il n'existe donc pas, ou du moins pas encore, contrairement à ce que l'on affirme souvent, un "capitalisme mondial".

Une étape majeure vient cependant d'être franchie vers cette mondialisation. Le groupe français de gestion d'électricité Schneider Electric a annoncé, le 22 octobre, qu'Anand Mahindra, patron du conglomérat indien Mahindra & Mahindra (M & M), rejoignait son conseil de surveillance. Excepté les sièges croisés de Lakshmi Mittal et François Pinault dans PPR et ArcelorMittal - mais ce groupe est européen, même si son patron est indien -, il n'y a pas d'équivalent en France à ce niveau.

Les avantages sont pourtant nets pour les deux acteurs, et l'on s'étonne qu'il n'y ait pas eu de précédent. M & M est, selon des observateurs des affaires, le groupe le plus sophistiqué en Inde avec Tata, dont le patron, Ratan Tata, est d'ailleurs membre du directoire de Fiat depuis 2006.

M & M est un point d'entrée en or dans ce pays pour tous les métiers traditionnels du groupe français : équipement électrique industriel et de grands chantiers, distribution grand public. L'efficacité énergétique est la "nouvelle frontière" du français ; or M & M est présent dans l'éolien et les véhicules utilitaires efficaces en CO₂ ; sa branche "technologies propres" est l'une de ses plus dynamiques.

Mais il y a bien plus : le **potentiel de réinvention des deux groupes**. M & M doit encore investir dans la modernisation de ses chaînes de montage automobiles, ses machines-outils, ses usines ; les savoir-faire et les réseaux de Schneider seront précieux.

Surtout, les deux groupes se positionnent sur le véhicule électrique : le français est spécialiste des systèmes de recharge, l'indien vient de prendre le contrôle du premier constructeur indien de véhicules électriques, Reva - au grand dam de General Motors (GM), allié du constructeur chinois SAIC, qui venait de signer un accord avec Reva. GM s'est alors retiré d'un Reva sous contrôle de M & M pour se recentrer sur la Chine.

Voilà un rapprochement rêvé pour Schneider, lui-même membre de l'alliance réunie autour de l'entreprise danoise Betterplace, leader mondial du véhicule électrique, avec EDF et Renault-Nissan (qui avait déjà travaillé avec M & M). Sitôt le mariage conclu, les belles-familles et les cousinages se manifestent...

Avec ce rapprochement, ce sont les modèles d'affaires du futur qui sont en vue.

M & M est déjà un acteur rodé à l'international, avec des acquisitions en Italie dans la **conception mécanique** - dont Metalcastello - ainsi que dans le **design industriel**, avec Auto Designing Co. et un rapprochement tenté avec l'entreprise italienne clé du domaine, Giugiaro. Ces petites et moyennes entreprises (PME) innovantes sont les actifs stratégiques cibles des acteurs émergents avides d'innovation radicale.

Les firmes de capital-investissement (*private equity*) ne s'y trompent pas. A la suite des rapprochements italo-indiens (Tata Textiles et Benetton ont aussi une coentreprise), le fonds IndEU s'est, le premier, spécialisé dans le rapprochement autour des grandes PME et des groupes industriels des secteurs des services, des médias et de la santé.

Ses fondateurs sont français, italien et indien, et jouent la valorisation de la technologie innovante européenne par son transfert vers l'Inde. IndEU a ainsi géré le dossier de l'équipementier français Heuliez, dans lequel, tour à tour, Reva et M & M voulurent investir ; l'opération n'a pas débouché, et Heuliez a fermé toutes ses activités hors le véhicule électrique, qui cherche aujourd'hui un repreneur, sans solution européenne à l'horizon.

Peut-être un siège pour Reva ou M & M au directoire d'Heuliez aurait-il aidé à trouver une autre solution ?

L'INDE, UNE DEMOCRATIE : UN ATOUT INDENIABLE

«La démocratie devrait assurer au plus faible
les mêmes opportunités qu'au plus fort.»

Gandhi

Organisation politique

L'Inde est un **Etat fédéral**, qui comprend 28 Etats établis sur des bases essentiellement linguistiques, et 7 territoires créés pour des raisons politiques ou historiques (Delhi, Pondichéry).

C'est une **démocratie de type parlementaire**, inspirée du modèle britannique, dont la Constitution, promulguée le 26 janvier 1950, et l'une des plus détaillées au monde avec 396 articles et annexes, proclame le **caractère socialiste et laïc de l'Etat**.

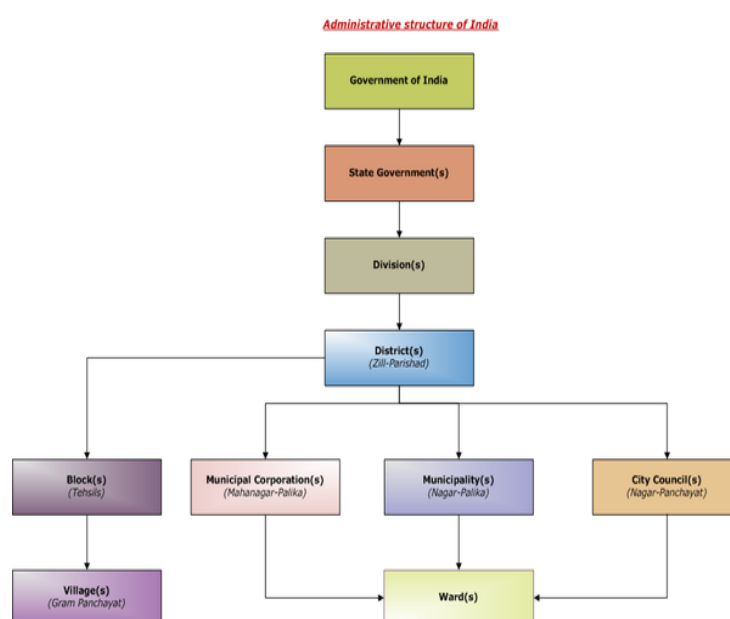
Le Parlement de l'Union comprend deux Chambres :

- la Chambre des Etats (*Rajya Sabha*, chambre haute)
- la Chambre du Peuple (*Lok Sabha*, chambre basse)

Le chef de file du parti majoritaire à la *Lok Sabha* est traditionnellement nommé Premier Ministre. Le Président de la République a un rôle symbolique.

Les dernières élections générales ont rassemblé près de 714 millions d'électeurs du 16 avril au 13 mai 2009. Elles ont vu la victoire de l'Alliance unie et progressiste (UPA) conduite par le parti du Congrès (centre-gauche, laïc), avec 261 députés sur un total de 543 sièges contre 159 à l'Alliance nationale et démocratique (NDA) menée par le Parti du peuple indien (*Bharatiya Janata Party*, BJP, droite hindoue). A lui seul, le Congrès a remporté 206 sièges, son meilleur score depuis 1991. Ce succès incontestable confère à **Manmohan Singh**, reconduit pour cinq ans dans des fonctions de chef de gouvernement, des marges de manœuvre renforcées sur la scène politique indienne.

Au niveau des Etats fédérés, l'assise du parti du Congrès a également été confirmée avec trois victoires aux élections d'octobre 2009 dans les Etats du Maharashtra, de l'Arunchal Pradesh et de l'Haryana.



Au-delà des résultats électoraux, la scène publique indienne est marquée par **la visibilité accrue des minorités sociales**. Ce dynamisme s'est traduit dans le nombre croissant de formations politiques et a incité le Congrès à recentrer son programme sur les questions de justice sociale. La victoire en 2007 du *Bahujan Samaj Party*, dirigé par Mayawati, une « intouchable » ou Dalit, dans l'Etat d'Uttar Pradesh, le plus peuplé d'Inde (180 millions d'habitants), ainsi que l'élection à la présidence du Parlement en juin 2009 de Meira Kumar, elle-même issue d'une famille de Dalits, viennent illustrer l'affirmation des basses castes dans le système démocratique indien.

LE DECOUPAGE ADMINISTRATIF LOCAL INDIEN EN 2010			
	Etat	Municipal corporations	Municipal councils
Caractéristiques	L'Inde est composée de 28 Etats et de 7 territoires de l'Union incluant Pondichéry)	Larger urban areas Direct access to State level	Small urban areas No direct access
Autorité exécutive	The states' chief ministers are responsible to the legislatures in the same way the prime minister is responsible to Parliament.	The Municipal Commissioner is the chief Executive Officer and head of the executive wing of the Municipal Corporation. All executive powers are vested in the Municipal Commissioner	President of the municipal council, he is elected among the councilors (élus pour ans)
	Governor	Mayor	
Organe délibérant	Une assemblée (Vidhan Sabha) est élue tous les cinq ans, et elle élit à son tour un chef de l'exécutif (<i>chief minister</i>).	General Body of the Municipal Corporation composé de Councilors According to the size of the population of a particular unit, the number of elected councillors varies: Directly elected Nominated councillors are to be chosen by the elected councillors for their special knowledge or experience in municipal administration	Municipal council composé de Councilors : Directly elected Nominated
Compétences	Justice, la police, l'économie ou l'éducation		

Découpage administratif

Dans chaque État, une assemblée (Vidhan Sabha) est élue tous les cinq ans, et elle élit à son tour un chef de l'exécutif (*chief minister*). Les compétences des États sont assez larges, notamment en ce qui concerne la justice, la police, l'économie ou l'éducation.

Toutefois, l'Union a eu tendance à élargir les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution, au détriment des États.

On retrouve trois niveaux politiques en Inde :

- Le *gouvernement central* situé à Delhi
- Le *gouvernement de l'Etat* (Bangalore est la capitale du Karnataka et Chennai, celle du Tamil Nadu)
- Le *gouvernement local rural* (Panchayath) et le *gouvernement local urbain* (Nagarpalik). Ce dernier a été créé avec les amendements 73 et 74 de la Constitution indienne en 1992. L'idée était de donner « le pouvoir au peuple ».

L'importance du *chief minister* est d'autant plus forte qu'ils sont souvent en poste depuis de très nombreuses années (plusieurs décennies). Rien ne se décide dans l'Etat sans les rencontrer et obtenir leur soutien.

Ils sont les interlocuteurs naturels des élus des collectivités locales françaises qui peuvent, eux aussi, présenter des caractéristiques identiques : détention de responsabilité depuis de nombreuses années, consécration démocratique régulière et concentration du pouvoir direct ou indirect pour intervenir dans la région.

L'INDE A L'INTERNATIONAL

L'Inde est Membre du Forum régional de l'ASEAN (depuis juillet 1996), elle est candidate à un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, elle fait aussi partie des BRIC (**pays émergents à forte croissance** Brésil, Russie, Inde et Chine).

Elle est de plus en plus présente sur la scène internationale et de plus en plus de pays cherchent à nouer des relations plus étroites avec l'Inde. Il convient de signaler un fait majeur et méconnu : **les relations SUD/SUD s'intensifient**. Deux exemples permettent d'illustrer ce phénomène :

- l'Inde s'est dotée d'un fonds d'investissement pour l'Afrique abondé de 5 milliards de US\$ (l'Agence française de développement, AFD, ne mobilise que 1,2 milliard d'euros pour la même région) ;
- il existe des liaisons directes Mumbai (Bombay)/Johannesburg (Afrique du Sud).

Dans les années à venir, l'Inde, qui fut leader des pays non alignés pendant la guerre froide, pourrait faire entendre sa voix dans le concert des nations. Malgré un rapprochement avec les USA (terrorisme oblige), il n'est pas certain que les intérêts économiques indiens et occidentaux coïncident. La raréfaction du pétrole à l'horizon 2020 entrainera des rivalités très fortes qui ne pourront être limitées que si une politique commune de développement des énergies alternatives rapproche l'Union européenne et l'Union indienne. En tant que premier partenaire commercial de l'Inde ; l'Union européenne a un rôle éminent à jouer.

FRANCE/INDE : UNE HISTOIRE ANCIENNE, UN AVENIR QUI RESTE A ECRIRE...

France : 15ème fournisseur / 11ème client de l'Inde

L'Inde absorbe 0,5% du total des exportations françaises (Inde = 39ème client de la France).

La France se situe au 7ème rang des investisseurs étrangers en Inde (270 entreprises françaises sont implantées en Inde et emploient plus de 35 000 personnes).

Communauté française en Inde : 8 300 (dont 7 100 à Pondichéry)

Communauté indienne en France : 10 700 titulaires d'autorisation de séjour

Des relations franco-indiennes encore modestes mais en plein développement

Les échanges commerciaux de la France vers l'Inde demeurent modestes. En effet, les exportations de produits français à destination de l'Inde dépassent à peine **1 milliard d'euros** en 2001 et 2002, soit environ 1,8 % des importations totales de l'Inde, ce qui fait de la France la 15ème source des importations indiennes. La France se situe ainsi derrière l'Union européenne (20,4 % des importations de l'Inde), les Etats-Unis (7,2 %), la Belgique (6 %), la Chine (4,5 %), le Royaume-Uni (4,5 %), l'Allemagne (3,9 %) ou encore le Japon (3 %) et presque à égalité avec l'Italie (1,7 %).

Les produits français importés en Inde sont constitués à 19,9 % d'équipements non électriques, à 10,9 % de matériel électronique, à 6,8 % de produits chimiques organiques, d'équipements de transport pour 4,8 % et de fer et acier pour 4,7 %.

Les perspectives des exportations de la France vers l'Inde, même appuyées par une nette amélioration par rapport aux années 2000, sont freinées par des faiblesses structurelles : échanges de services très en retard par rapport aux autres partenaires de l'Inde, trop grande spécialisation du commerce et des parts de marché, image de marque de l'Inde en France décalée par rapport à la réalité d'un marché à fort potentiel.

Les liaisons spécifiques entre la France et l'Inde

Entre les deux **parlements**, les contacts sont nombreux par les visites réciproques de leurs présidents et des bureaux des Assemblées, et par les délégations de groupes ou de commissions : pour la France, le groupe interparlementaire France-Inde, les groupes d'amitiés de l'Assemblée nationale et du Sénat, les commissions parlementaires notamment celles des affaires étrangères, celles des affaires économiques, celles de l'agriculture, production et échanges, celles de la défense.

Les coopérations se sont aussi affirmées ou développées dans le domaine militaire avec les visites des chefs d'Etat-major des armées et des commandants des forces navales ou aériennes ; dans le domaine de la fonction publique, des liens se sont noués avec l'Ecole nationale d'administration (ENA), l'institut international d'administration publique, ou notre service de coopération technique international de la police (une délégation du SCTIP s'installe à New Delhi).

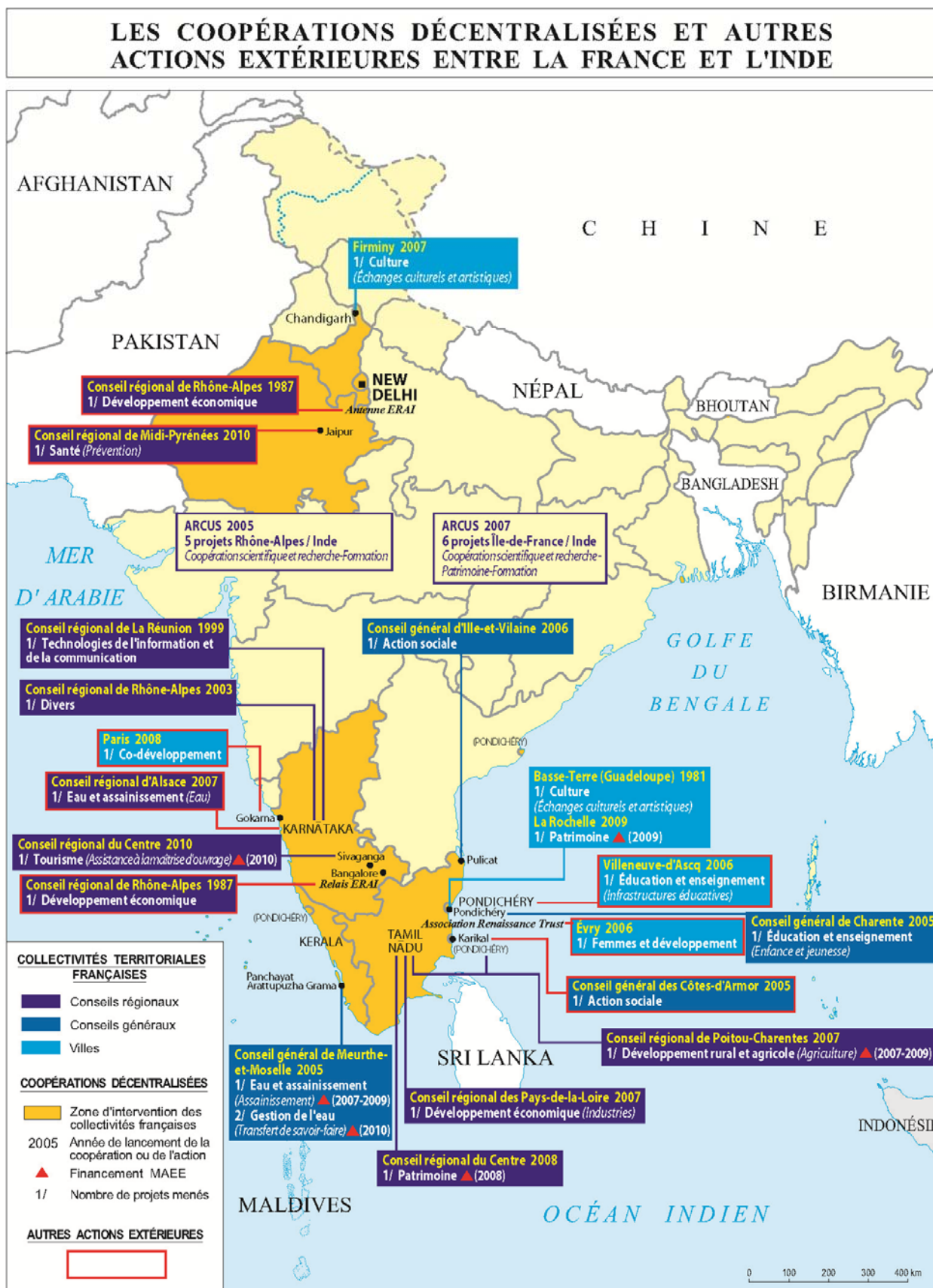
L'importance de la coopération décentralisée

Plusieurs régions françaises ont engagé des contacts de travail et de prospection économique, culturelle parfois aussi, avec l'Inde au niveau central comme auprès des Etats fédérés.

Le gouvernement a souhaité que notre ambassade de New Delhi visite des régions françaises ayant ou pouvant avoir des rapports utiles avec l'Inde pour motiver les conseils régionaux, les entreprises et les organismes professionnels :

- Rhône Alpes par exemple s'est engagé dans une coopération avec l'Etat du Karnataka et y a signé une déclaration d'intentions commune.
- De même, se sont rendus en Inde les présidents de la région Ile-de-France, de la Réunion (liens avec Pondichéry et le Karnataka), de la Guadeloupe (avec Pondichéry),
- des délégations de conseils généraux (le Lot et Garonne avec l'Haryana, et l'Yonne) et des comités d'expansion de Basse-Normandie et d'Alsace.

On constatera une **absence de Toulouse/Midi-Pyrénées** comme cela apparaît clairement sur la carte ci-dessous.



Division géographique de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes et Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales © 13 octobre 2010

A noter également que plusieurs villes françaises organisent un voyage d'études à l'attention des villes et territoires indiens suite aux Premières assises de la coopération décentralisée franco-indienne. **Besançon, Chinon, Lorient, Rennes et Strasbourg** accueilleront, du 28 septembre au 5 octobre 2010, des représentants de villes et d'Etats indiens afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de développement urbain global et durable à partir de la prise en compte de leurs centres historiques.

Dans les **organisations professionnelles**, le *Mouvement des entreprises de France (MEDEF) international* est très actif auprès de celles de l'Inde et multiplie des occasions de rencontre de chefs d'entreprise (comme le colloque Invest India en novembre 2003 à Paris).

LE POINT DE VUE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES SUR LES COOPERATIONS DECENTRALISEES (1)

LES RAISONS D'UNE ABSENCE

Elles résultent une multiplicité de facteurs, dont beaucoup s'expliquent, mais dont certains procèdent d'une vue datée et partielle de la réalité indienne :

- L'Inde serait une chasse gardée du Royaume-Uni. C'est de moins en moins vrai. Les Etats-Unis occupent désormais des positions économiques et culturelles considérables (...) le Japon est présent par les programmes multilatéraux, l'Allemagne et l'Italie, qui n'ont pas de tradition historique en Inde, y sont plus représentés que nous et la Russie reste un partenaire incontournable de la diplomatie indienne, avec des coopérations significatives en matière d'armement.

- Il serait juridiquement difficile de coopérer avec les Etats et villes de l'Inde. Cet argument n'est pas faux. Mais la situation s'est bien clarifiée. Une loi indienne de 1996 a ouvert des portes et la réserve vis-à-vis de l'étranger. Certes, les conceptions en matière de tutelle sont assez radicalement différentes des nôtres, qu'il s'agisse des relations entre « le Centre » (le gouvernement de la République) et les Etats (avec des particularités pour les Territoires de l'Union, tel Pondichéry), comme entre ces derniers et les municipalités. S'y ajoutent des interventions parfois très énergiques du pouvoir judiciaire. Mais notre législation sur la coopération décentralisée, très ouverte, est toujours respectueuse de l'ordonnement juridique et institutionnel du pays partenaire

- La taille des collectivités partenaires étant tellement différente en termes démographiques, il n'y aurait pas de sujet commun de coopération. A ce propos, il faut au préalable noter que cela n'a pas empêché plus de 70 collectivités françaises de travailler avec la Chine, dans un contexte de concentration qui, sans être exactement analogue, aurait pu susciter la même réserve. Mais si l'on se rapporte à d'autres paramètres (volumes des budgets, caractéristiques d'équipement), on peut trouver des partenaires plus comparables. La seule conclusion que l'on pourrait alors tirer est d'éviter d'engager de petites communes dans des opérations où elles n'auraient pas forcément en face de partenaires dotées d'un exécutif responsable et d'une assemblée délibérante élue, configurations qui appellent plutôt l'intervention d'ONG (« micro-projets »), dans la mesure où celle-ci est agréée par les autorités indiennes, difficulté qu'il ne faut en aucun cas négliger.

QUELQUES MALENTENDUS

- La tentation du tout humanitaire. L'opinion française est souvent sensibilisée à l'extrême pauvreté d'une partie de la population, aux inégalités extrêmes et aux discriminations affectant des catégories entières, malgré les efforts spécifiques entrepris par le gouvernement indien au profit de certaines d'entre-elles. Or, les autorités indiennes ne veulent pas dans l'ensemble que cette approche soit privilégiée, malgré l'ampleur incontestable des besoins. **L'Inde se voit comme une grande puissance**, qu'elle est.

- Le caractère définitivement indéchiffrable de la culture indienne. Tout d'abord, il y a toujours eu et il y a encore en France de très bons connaisseurs de l'Inde, à l'INALCO (Langues O), dans le monde universitaire ou la communauté des musées, mais aussi dans le domaine de la recherche scientifique et médicale. De plus, les groupes industriels français ont acquis maintenant une expérience de terrain très profonde.

LE POINT DE VUE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES SUR LES COOPERATIONS DECENTRALISEES (2)

PERSPECTIVES D'AVENIR

Une conjoncture particulièrement favorable en termes de créneaux, de « fenêtre de tir », en raison

- La coopération universitaire et de recherche, que cela soit dans les domaines de la médecine, de la biologie (de plus, des grands laboratoires sont installés en Inde, tel Bio Mérieux à Delhi), des technologies de l'information, etc...
- Certaines solutions françaises (sociétés d'économie mixte, gestion déléguée...) peuvent être reçues en Inde - grande économie de marché avec un fort secteur public - dès lors qu'on arrive à les indianiser, plus une référence à proposer qu'un modèle à imposer...
- D'énormes besoins d'équipement intéressant nos grands opérateurs se manifestent dans des secteurs par ailleurs cohérents avec les Objectifs du Millénaire et avec le développement durable. L'eau et l'assainissement par exemple. Mais aussi nécessite des actions tant dans le domaine du génie civil, de la construction, du logement mais également dans des secteurs plus pointus, notamment les systèmes d'information géographique, pouvant intéresser des entreprises petites et moyennes, éventuellement adossées à des groupes ou réseaux plus importants, sans oublier les opportunités considérables qui existent en matière de traitement des déchets, de transports
- Notre bonne réputation en matière d'ingénierie ou d'urbanisme, et la notoriété internationale de nos administrations et agences techniques, éléments confirmés lors des réunions de New-Delhi et Chandigarh et matérialisés par la poursuite et l'intensification de la coopération dans le cadre du Groupe commun franco-indien sur le développement urbain.
- Une sensibilité qui se développe en matière de patrimoine culturel urbain, où nos collectivités, bien implantées dans des réseaux thématiques internationaux, ont une carte à jouer.

UN ESPACE PRIORITAIRE DE DEPLOIEMENT DE NOUVELLES INITIATIVES : LES ORIENTATIONS A PRIVILEGIER

- Encourager en priorité des partenariats avec les métropoles et grandes villes de l'Inde dans le domaine de la gouvernance urbaine et des services publics de proximité. Il conviendra de trouver une offre correspondante à cette demande, sans doute plus sur des modes thématiques que sous la forme traditionnelle du jumelage ou de la coopération « généraliste », qui, de plus se heurte déjà au grand nombre des engagements pris vers d'autres pays (cas des villes pour lequel ce serait le « quinzième jumelage »...).
- Tirer parti des liens existants ou en émergence de coopération universitaire, scientifique, médicale, vétérinaire, agronomique, incluant l'accueil d'étudiants, de chercheurs et de praticiens pour développer, en cohérence, des coopérations plus institutionnelles avec les régions, départements et villes intéressés,
- Faciliter la création de liens entre des régions françaises et des Etats de l'Inde dans le domaine de la gestion des territoires, des transports, des investissements à portée économique.
- Tenir compte des liens géographiques, historiques et sociologiques liés à la présence passée ou actuelle de la France dans l'océan Indien,
- Favoriser des coopérations en matière d'ingénierie touristique et de formation hôtelière (coopération entre des lycées hôteliers français et des établissements indiens similaires, avec des effets de levier en matière d'usage du français comme deuxième langue du tourisme),
- S'engager plus dans des programmes multilatéraux du type Asia-URBS ou PROECO ou dans les actions financées par la Banque Asiatique de Développement, le multilatéral pouvant être en Inde une « clé pour le bilatéral ». Des actions communes avec le PNUD (du type ART-GOLD) peuvent être étudiées.
- Envisager la création d'un Fonds franco-indien de coopération décentralisée, s'inspirant des précédents franco-québécois et franco-brésiliens

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats,
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales,
ÉTAT DE LIEUX ET DÉTAIL DES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ET
ACTIONS EXTÉRIEURES ENTRE LA FRANCE ET L'INDE,
Juillet 2009

La *Commission industrielle indienne* (CII), principale structure patronale, a ouvert à Paris un bureau de représentation et organise une rencontre annuelle entre chefs d'entreprises.

La *Fédération indienne des Chambres de commerce et d'industrie* (IFCCI), 500 membres, qui appartiennent au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger, promeut séminaires, salons, voyages avec nos compagnies consulaires et a des bureaux à Delhi et à Paris.

La *Fédération indienne des associations technologiques* (IFTA), présente dans les six plus grandes agglomérations indiennes, rassemble dans l'ACTIM près de 1 000 anciens stagiaires en France, qui suivent des cycles de perfectionnement initiés par l'Association des stagiaires de technologie en entreprises françaises (ASTEF) devenue UBIFRANCE.

L'*Assemblée permanente des chambres de métiers françaises* (APCM) a initié depuis 2001 un programme de coopération avec l'artisanat indien dans le cadre d'un projet européen « UE-Inde ». Pour 2003 et 2004 ont été ainsi engagées des actions de compagnonnages, d'aides à l'organisation des métiers, d'émergence du concept de « village artisanal », d'identification de normes et de responsabilité sociale.

Très importantes sont les motivations et l'action de la section Inde des Conseillers du Commerce extérieur de la France (vingt et un membres dont deux correspondants), en articulation avec les importantes et efficaces interventions d'UBIFRANCE qui vient de fusionner avec le Centre français du commerce extérieur (CFCE) constituant la nouvelle agence française pour le développement international des entreprises, avec un site unique à Paris et une déconcentration partielle à Marseille courant 2004. Leurs actions sont soit ponctuelles par dossier d'investisseurs, soit collectives comme le colloque au Sénat de novembre 2003, en liaison avec les Directeurs régionaux du commerce extérieur (DRCE) et l'Association nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

Les structures permanentes de la France : un appui incontournable

D'abord, notre représentation diplomatique en Inde est une des cinq plus importantes et joue un rôle de liaison et de coordination avec nos représentations dans l'Asie du Sud ; elle regroupe un personnel total de 245 personnes dont 95 Français. Celle de l'Inde à Paris est forte de 101 personnes dont 53 Indiens. Elles constituent chacune le centre moteur et le pivot des liens et des actions de chacun des deux pays.

Par ailleurs, en application de différents traités ou protocoles, et notamment du Traité bilatéral pour l'agrément et la protection des investissements de septembre 1997, des commissions mixtes présidées par les ministres chargés du Commerce extérieur et des groupes de travail ont été créés et se réunissent régulièrement, en général alternativement à Paris et à New Delhi.

Deux **commissions mixtes** présidées par les ministres chargés du commerce extérieur :

- celle pour *l'économie et la coopération technique* ;
- celle pour *la culture et la coopération scientifique*.

Six groupes de travail dans le domaine économique :

- le groupe de *l'information technologique, télécom et postes*.
- le groupe sur *l'énergie (charbon, pétrole, électricité et nucléaire)*,
- le groupe sur *l'agriculture et l'agroalimentaire*.
- le groupe de *l'exploration et du développement miniers*.
- le groupe sur les *routes*;
- le groupe sur le *développement urbain*.

Deux groupes spécifiques :

- le *Haut Comité de coopération stratégique et de défense*.
- le *groupe de travail sur le terrorisme international*.

Deux **organisations** originales de **rapprochement**

- Le Forum d'initiative Franco-Indien - Il a été installé en juillet 1998, dans la foulée de la visite du Président Jacques Chirac en Inde, en vue d'associer des personnalités éminentes des deux pays pour aider au développement d'un partenariat stable et durable et impulser des idées et propositions vers les cercles décisionnels et vers les comités mixtes et les groupes de travail d'Etat institués. Sa composition est bipartite, 36 membres, comme son secrétariat. Les coprésidents sont M. Rasgotra et M. **Jean-François Poncet**.

Ses interventions prioritaires sont actuellement : le problème de l'eau en Inde avec le support technique des agences de bassin françaises ; l'agriculture et l'agroalimentaire avec la création de filières intégrées. Les autres domaines abordés sont les PME, les SSII, les échanges universitaires (bourses et stages), la science et la recherche, le SIDA et la tuberculose, la promotion de colloques et de diverses manifestations de sensibilisation économiques, sociales et culturelles. Sa méthode est concrète et vise à identifier des projets à porter en réalisations publiques ou privées, des investissements à estimer, des études ou des recherches préparatoires.

- A noter que M. **Jean-François Poncet** est le Président d'honneur du Comité de bassin **ADOUR-GARONNE**.

- La « saison » de la France en Inde - La France souhaite organiser en Inde de février à mai à intervalle de deux ou trois ans une action multiforme appelée « saison française » et mettant en avant ses capacités économiques, son rayonnement culturel et son attachement aux relations franco-indiennes. En 2003, appelée aussi « le printemps français » en Inde, elle a été impulsée par nos missions économiques, par le service de coopération et d'action culturelle et par Ubifrance. Les partenaires locaux varient suivant les thèmes définis et un organisateur par action spécifique est désigné, le plus souvent l'Ambassade et ses services, les Alliances françaises, telle ou telle grande entreprise française, telle ou telle fédération ou association professionnelle de tel ou tel secteur géographique.

De vingt à trente thèmes très diversifiés ont été ainsi traités, et répartis entre les principales villes, ou en tournées, ou se déroulant simultanément dans des entreprises ou centres d'activités, souvent en profitant de telle ou telle manifestation, colloque ou salon pour y ajouter un plus attractif.

Toutes ces initiatives de rapprochements et de coopération qui sont marquées de volontarisme, de systématisation et du souci d'être présent dans le plus de domaines utiles, portent témoignage de l'existence de la France en Inde.

Mais il faut aussi en confronter le quantitatif à la réalité du gigantisme indien, à la difficulté de toucher une part notable de l'activité nationale avec son milliard d'habitants et ses millions d'entreprises et de centres multiformes de la vie sociale, et aux flux qui portent ou atteignent l'Inde dans ses relations internationales. La France ressent, alors, qu'elle en est une fraction encore faible qu'il faut développer par des relances volontaristes.

« L'INDE N'A PAS BESOIN DE NOUS, MAIS NOUS AVONS BEAUCOUP A Y FAIRE ! »



Pourquoi l'Inde ? - Je voulais échapper à une sur-spécialisation chinoise, élargir mes perspectives. En Inde, je ne me sens d'ailleurs pas en Asie, du moins telle que je l'ai connue en Chine et au Japon. Sans doute parce que l'on trouve ici des échos de notre propre culture indo-européenne, le sentiment d'un berceau commun. Entre l'Europe et le continent asiatique, il y a le sous-continent indien, avec sa spécificité, comme une troisième entité géographique, humaine et culturelle. En tous les cas **je ne me suis jamais senti étranger en Inde.**

Pourquoi Pondichéry ? - Je connaissais déjà un peu les dossiers indiens car je travaillais au ministère sur des dossiers transversaux qui touchaient toute l'Asie. Deux postes se sont avérés disponibles, Delhi et Pondichéry, j'ai demandé en priorité le second, car c'est un consulat général avec de larges compétences, qui touche tous les domaines de la présence française, son rayonnement aussi bien politique, qu'économique et culturel. Et puis la population française y est très diverse, active, en pleine transformation : à Chennai, le nombre de nos compatriotes a doublé au cours des trois dernières années, tandis que la population historique des français de Pondichéry a plutôt tendance à décroître. C'est d'ailleurs une constante depuis 1963.

Dites nous les bons – et les mauvais côtés de Pondichéry - Les bons cotés, c'est la diversité justement de cette population, qui est un facteur de richesse, et le mauvais côté, c'est peut-être le cloisonnement de ces différents cercles, qui se côtoient sans vraiment se rencontrer ni même se connaître. Quand la connaissance fait défaut, ce sont les préjugés et les clichés qui viennent combler le vide. Néanmoins cette ville a un énorme potentiel. Pondichéry pâtit encore chez nous de son image de belle endormie sur la côte du Coromandel. Mais il s'y passe beaucoup de choses, ça bouge et nous participons à notre manière à ce mouvement de renouveau pondichérien, à travers de nombreux projets, à commencer par un renforcement de la présence économique française.

Cela veut dire quoi d'être aujourd'hui un Pondichérien français ? - Pondichéry est constitué de cercles différents, de populations, d'identités, d'histoires qui co-existent sans vraiment se mélanger. Chacun contribue à sa manière au dynamisme de cette ville. Le Consulat a accès à tous ces cercles. J'ai à ce titre une place privilégiée et je me rends compte qu'il y a une grande diversité dans la façon de vivre l'identité franco-pondichérienne, à mi-chemin entre la communauté de destin qui fonde l'identité française et une singularité irréductible et sans doute nécessaire. Ce n'est pas en coupant les racines que l'on fait pousser les plus beaux arbres.

L'argent dépensé à Pondichéry et en Inde dans les consulats, les Alliances françaises, est-il justifié ? - Les Français en Inde ont les mêmes droits et devoirs que leurs concitoyens, où qu'ils vivent. Les citoyens n'ont pas un coût, ils ont des droits et des devoirs, c'est tout. Les Alliances en Inde sont excédentaires et génèrent des bénéfices. Elles connaissent une croissance exponentielle du nombre d'Indiens désireux d'apprendre notre langue. Nous manquons plutôt de formateurs, que ce soit à Pondichéry, Coimbatore, ou Chennai. La demande s'accroît aussi dans les universités. Au reste, les entreprises françaises emploient dans ce pays 170.000 indiens et le chiffre est en augmentation rapide. La connaissance du français est un plus qui permet d'ouvrir des portes aux jeunes diplômés. Enfin sur le plan des coûts, il est bon d'en finir avec quelques fantasmes : l'administration des affaires étrangères (hors contributions obligatoires aux organismes internationaux), représente 0,75% du budget de l'Etat. C'est très peu. La diplomatie coûte peu. Le parc immobilier s'autofinance et ne coûte quasiment rien au contribuable. Et l'activité visas rapporte de l'argent.

Faut-il miser sur l'Inde plutôt que sur la Chine ? La question ne se pose pas en ces termes, il faut miser sur plusieurs pôles de croissance différents. De plus, la présence de la France en Chine ou en Inde ne se justifie pas seulement par des raisons commerciales. Le monde fait face à des défis mondiaux qui requièrent des réponses mondiales : le changement climatique, les crises financières systémiques, l'énergie, le terrorisme. Dans tous ces domaines, il ne peut y avoir de solution sans que la Chine et l'Inde soient à la table des discussions. **On vient aussi ici pour avoir des partenaires stratégiques et établir un dialogue de confiance.** Au demeurant, ce serait une erreur de reporter sur l'Inde le modèle de projection économique qu'on a connu sur la Chine au début des années quatre-vingt. L'Inde est un vivier technologique et je suis impressionné, comme d'ailleurs les entreprises françaises de pointe qui s'établissent dans la région, par la quantité et la qualité de ses ingénieurs et de son personnel qualifié. **Nos entreprises trouvent en Inde toutes les ressources dont elles ont besoin pour s'exporter et conquérir les marchés locaux.** Le pays ne manque pas non plus de capitaux propres. S'il fallait résumer cela dans une formule un peu choc, je dirais que **l'Inde n'a pas besoin de nous, mais que nous avons beaucoup à y faire !** Ici, dans le Tamil Nadu, il faut donc que **les entreprises inscrivent leur stratégie dans une logique d'opportunité** et non pas dans une logique de nécessité. Il faut venir en Inde avec l'envie de faire quelque chose avec les Indiens, et ne surtout pas attendre qu'ils vous le quémandent. La qualité des relations individuelles est essentielle au succès.

*Extraits de l'interview de Pierre FOURNIER, Consul Général de France à Pondichéry,
pour la Nouvelle Revue de l'Inde, 14 mai 2010*

En guise de conclusion

POURQUOI INVESTIR EN INDE ?

La Chine est souvent privilégiée au moment d'investir en Asie, pourtant l'Inde est un pays d'avenir, dans la mesure où sa croissance est presque aussi importante que celle de la Chine.

L'Inde a aujourd'hui une classe moyenne qui représente cinq fois la population française, des opportunités de coopérations tant dans le domaine économique qu'universitaire.

L'Inde a orienté sa stratégie de croissance sur un enseignement supérieur performant, et on retrouve en Inde de nombreuses universités d'un très bon niveau. Nous nous intéresserons dans notre cas à l'Inde du sud. Nous étudierons pour deux villes ; les axes stratégiques de développement possibles avec Midi Pyrénées. Il existe de nombreuses possibilités de coopération et nous essayerons de les détailler.

Parier sur l'Inde, c'est croire en l'avenir, l'Asie sera amenée à devenir le continent prédominant sur la scène internationale.

Aujourd'hui déjà de nombreuses entreprises ont pris le pari de s'installer en Inde, pourquoi pas les entreprises de Midi Pyrénées ? Certaines l'ont déjà et parmi les plus importantes, pourquoi pas d'autres et notamment les PME ?

Les perspectives d'avenir d'une coopération décentralisée avec l'Inde exposées par le Ministère des affaires étrangères démontrent, si besoin était, que l'Inde est devenue un enjeu majeur de l'aide au développement.

En effet, dans ce rapport il préconise une coopération universitaire, or Toulouse est la deuxième ville universitaire de France, il nous paraît donc naturel d'axer une coopération sur ce volet.

En terme de coopération économique, le tissu industriel de Midi-Pyrénées et de l'Inde du sud peut se rapprocher par certains aspects il serait donc intéressant d'intensifier les relations économiques entre ces deux zones.

Ce que nous préconisons, ce n'est pas une vision néocoloniale mâtinée de bons sentiments mais de pragmatisme partagé, de compréhension mutuelle et de création de valeurs pour les territoires concernés.

POURQUOI INVESTIR EN INDE ?

Le point de vue de deux chefs d'entreprises

- **Xavier FONTANET, Président du conseil d'administration d'ESSILOR.** « *Nous allons entrer dans un monde à la fois très enthousiasmant et hyperconcurrentiel. L'économie mondiale se découple. Cette fois c'est vrai. L'Occident va connaître une croissance économique considérable, à la «Schumpeter». Internet, les progrès de la pharmacie, la crise énergétique et les nouvelles technologies déplacent la chaîne de valeur. Cela va demander une grande flexibilité aux économies occidentales et entraîner une grande instabilité avec des secteurs en forte croissance et d'autres en déclin. Certains vont peut-être même disparaître.*

*Dans les pays en développement, c'est très différent. La croissance concerne avant tout les grands secteurs traditionnels. **Énergie, bâtiment, transports, services aux collectivités.** Le marché national en se développant va sur des créneaux à des concurrents énormes qui peuvent dépasser les entreprises occidentales. Il va donc falloir nous allier avec eux. **Il faut absolument intégrer dans nos stratégies l'hypothèse de concurrents chinois et indiens plus gros que nos entreprises.** (...)*

*Je me sens très « braudélien », je crois à l'analyse sur très longue durée. Pour Braudel le centre du monde s'est déplacé de Venise vers Bruges, Amsterdam, Londres, New York... **Aujourd'hui le centre du monde c'est l'Asie de l'Est, l'ensemble formé par le quadrilatère Tokyo, Séoul, Shanghai, Taipei, qui concentre près de 7.000 milliards de dollars de réserves financières. N'oublions pas non plus l'Inde, qui bénéficie de sa culture britannique, et n'a pas dit son dernier mot. Chez Essilor, il est très difficile de prévoir qui de la Chine ou de l'Inde sera le plus gros dans vingt ans...** » (La Tribune 20 août 2010)*

- **Jean-Pierre CLAMADIEU, PDG de RHODIA,** « *Nous avons deux priorités : le Brésil et la Chine, où nous allons continuer à nous développer, après l'acquisition de Feixiang annoncée en Juin. **L'Inde pourrait constituer une nouvelle plate forme de croissance, même si la qualité des infrastructures y reste très moyenne et l'environnement juridique et administratif complexe.** C'est un pays démocratique de 1,1 milliard d'habitants qui constitue un marché très attractif. Il faut que l'on s'y renforce, à partir de notre base industrielle dans les tensio-actifs utilisés dans les **produits cosmétiques.** J'espère que nous disposerons bientôt d'une unité de production dans les plastiques techniques, dont l'essor est lié au développement de l'industrie automobile. Pour nous, l'Inde pourrait être une option, à condition d'identifier la bonne cible. **L'INDE EST UNE NOUVELLE FRONTIERE POUR RHODIA.** - Les Echos, 4 Septembre 2010.*

– 2^{EME} PARTIE –

LE TAMIL NADU ET CHENNAI (EX. MADRAS)

PRESENTATION TAMIL NADU - CHENNAI



Situé dans le cône sud de l'Inde, côté Est, l'Etat du Tamil Nadu est riche en ressources naturelles et culturelles.

Avec un potentiel pas toujours exploité à cause de son développement rapide, cet Etat constitue une réelle opportunité de coopération pour les collectivités locales françaises.

Ces dernières se sont d'ailleurs déjà intéressées à cette partie de l'Inde en plein essor. Sa capitale, Chennai (nouveau de l'ancienne Madras), montre le dynamisme et le potentiel que cet Etat est encore capable de développer.

Histoire

Chennai était l'un des premiers avant-postes de la BRITISH EAST INDIA COMPANY. En fait, la ville a été fondée en 1639 lorsque la compagnie choisit Madraspattinam, un petit village de pêche, pour s'y installer.

Le fort Saint-George, construit par les Anglais, est aujourd'hui le siège législatif et administratif officiel de l'État. George Town s'est développée ensuite devenant la ville moderne de Madras, absorbant plusieurs bourgs voisins.

Cette ancienne ville coloniale était sans conteste un centre névralgique de l'Empire britannique.

Elle devint rapidement un centre urbain majeur et également une base navale. Avec l'arrivée des chemins de fer en Inde à la fin du 19^{ème} siècle, Madras fut en relation avec d'autres villes importantes telles que Mumbai (connue auparavant comme Bombay) et Kolkata (anciennement Calcutta), facilitant la communication et le commerce.

Après l'indépendance de l'Inde en 1947, la ville devient la capitale de l'Etat de Madras qui fut alors renommé Tamil Nadu en 1968. En 1996, le gouvernement a renommé la ville de Madras en Chennai.

Il est facile de percevoir encore aujourd'hui l'influence de la colonisation anglaise sur le territoire et dans la vie des habitants de Chennai. De par un rôle important du port et l'héritage britannique, la ville de Chennai à garder une propension nette à faire du commerce.

Le paysage se compose principalement de plaines et d'un relief légèrement montagneux à l'Ouest et Nord-Ouest. Cet Etat est plus riche et plus urbanisé que la moyenne nationale. Il possède également un taux d'alphabétisation élevé et une main-d'œuvre qualifiée grâce à un large tissu éducatif et universitaire qui intègre également les minorités ethniques.

Chennai, quant à elle, est la capitale du Tamil Nadu (Sud Est de l'Inde). La majeure partie des habitants de Chennai sont tamouls et leur langue maternelle est le tamoul. L'anglais est largement parlé, et est employé presque exclusivement dans les affaires et l'éducation.

CHIFFRES CLES	
Superficie du Tamil Nadu	130.000 km ²
Population Tamil Nadu	65 millions
Population Chennai	7,3 millions
Taux d'alphabétisation	75 %
Taux de croissance 2007-2008	5,19 %
IDH (2001)	0,59
Part du secteur primaire	13 %
Part du secteur secondaire	29 %
Part du secteur tertiaire	58 %

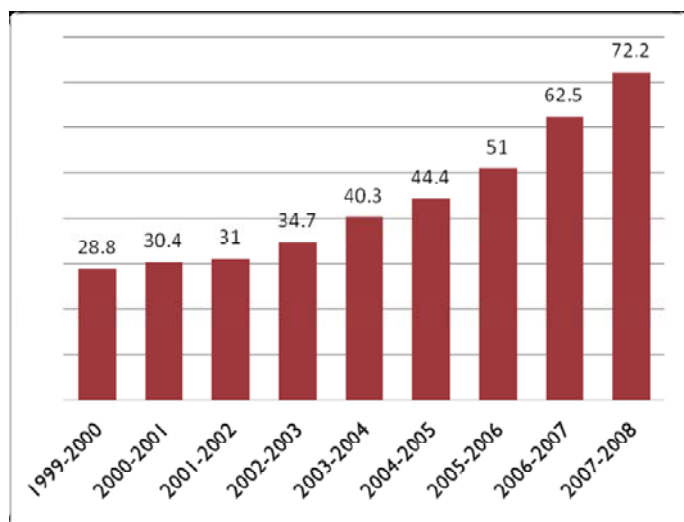
Personnalités de l'Etat

- Gouverneur (représentant l'Etat central): **Surjit Singh Barnala**
- Chief Minister (véritable chef de l'Etat, jouissant d'une grande autonomie): **M. Karunanidhi**
- Chief Secretary: **S. Malathi**
- Chief Justice: **Asok Kumar Ganguly**
- Juridiction de la Haute Cour: Chennai High Court

L'Etat est dirigé par M Karunanidhi, figure politique locale depuis plus de 50 ans: il a été reconduit Chief Minister en mai 2006, suite aux élections législatives régionales remportées par son parti DMK (Dravida Munnetra Kazhagam, parti régional). Le DMK est l'allié régional du parti du Congrès.

En raison de son grand âge, sa succession est en train de s'organiser, elle devrait procéder par un rajeunissement tout en assurant le « *changement dans la continuité* ».

Généralités relatives à l'économie



Evolution du PIB de 1999 à 2008

L'Etat du Tamil Nadu possède de très bons indicateurs économiques (au-dessus de la moyenne indienne). Il est l'un des Etats indiens les plus dynamiques et l'un des plus industrialisés.

Le Tamil Nadu contribue à hauteur de 6,7 % au PIB de l'Inde ; son PIB par habitant en 2006/07 (2190 en euro PPA) est supérieur à celui de la moyenne du pays. Sa croissance moyenne a été supérieure à 6 % par an pour la période 1980-2004

Grâce à la volonté du gouvernement du Tamil Nadu de développer des secteurs comme **l'informatique** et **l'automobile**, et du fait des économies liées à la réorganisation des **anciennes activités (chimie, sidérurgie, textile et cuir)**, d'un **haut niveau d'éducation** et de la présence d'emplois qualifiés, **Chennai est la métropole indienne qui a attiré le plus d'investissements directs étrangers ces dernières années.**

Chennai est un des moteurs du développement économique dans le Sud de l'Inde. Sa propension à faire du commerce fait d'elle une place forte des échanges internationaux et attire les investisseurs étrangers. A défaut de ne pas être, il est vrai, un centre de décisions politiques, **Chennai est sans conteste un centre incontournable de décisions économiques.** Elle se rêve parfois en New York ou en Shanghai de l'Inde, entretenant une rivalité stimulante avec la puissante Mumbai (Bombay), premier port de l'Inde.

Par ailleurs l'Etat du Tamil Nadu accueille d'autres pôles économiques dynamiques tels que Coimbatore (ville industrielle située à l'Ouest de l'Etat), Madurai, Vellore, Salem qui participent à la croissance du Tamil Nadu en proposant des activités économiques performantes telles que la **mécanique, l'informatique, les biotechnologies, textile, tourisme, chimie, agriculture.**

Ces villes, qui pourraient nouer des partenariats avec les villes de la région Midi-Pyrénées soutiennent également des établissements universitaires de prestige : Vellore Institute of Technology University, Christian Medical College à Vellore, Madurai Kamaraj University, Madurai Medical College, Bharathiar University à Coimbatore, Tamil Nadu Agricultural University.

Secteurs d'activité :

- **Secteur primaire :**

L'Etat du Tamil Nadu possède une forte tradition agricole. Berceau de la « Révolution Verte », il accueille la *Tamil Nadu Agricultural University*, établissement dispensant une formation de qualité dans le domaine de l'agriculture, des biotechnologies, de l'environnement agricole, de l'horticulture et qui dispose de centres de recherches performants et ouverts à l'international. Symboliquement, Dr M.S Swaminathan, père de la Révolution verte, est originaire de cette région.

Même si le secteur ne représente que 13 % de l'activité économique, plus de la moitié de la population vit encore de l'agriculture. On cultive notamment le riz, le sucre de canne, le maïs.

- **Secteur secondaire :**

Secteur performant jouissant de zones économiques spéciales (ZES) qui attirent de plus en plus d'investisseurs étrangers. On peut notamment citer :

- On trouve notamment le domaine de **l'industrie textile** qui a vu de grandes marques nationales ou internationales s'installer dans le Tamil Nadu pour profiter d'une main d'œuvre à bas coût et d'une production de qualité (*Lévi's, Gap, Tommy Hilfiger, Diesel, Wal-Mart*). L'Etat du Tamil Nadu est un des centres majeurs mondiaux de l'industrie textile avec des villes comme Tirupur ou Coimbatore considérée comme « *la Manchester de l'Inde* » (> à connecter avec FIGEAC et la mécanique valley ?).
- **Les technologies de l'information et de la communication** sont en plein essor dans la région et plus particulièrement à Chennai (la ville abrite un des plus grands parcs pour les TIC du monde : le Tidel Park) qui constitue le deuxième exportateur de logiciels informatiques après Bangalore. Coimbatore accueille également depuis peu un Tidel Park. Plus de 1400 entreprises des TIC opèrent dans le Tamil Nadu et emploient plus de 150 000 personnes. L'Etat du Tamil Nadu mène une politique active d'attrait des investissements étrangers dans le domaine des TIC par l'établissement de zones franches et des « IT corridors »
- Le **secteur aéronautique**, très présent dans la région, s'appuie sur les performances de la ville de Chennai. Le marché du travail de la ville offre de nombreux avantages dans le secteur des TIC en proposant des coûts salariaux moins élevés qu'à Bangalore par exemple et une main-d'œuvre qualifiée.

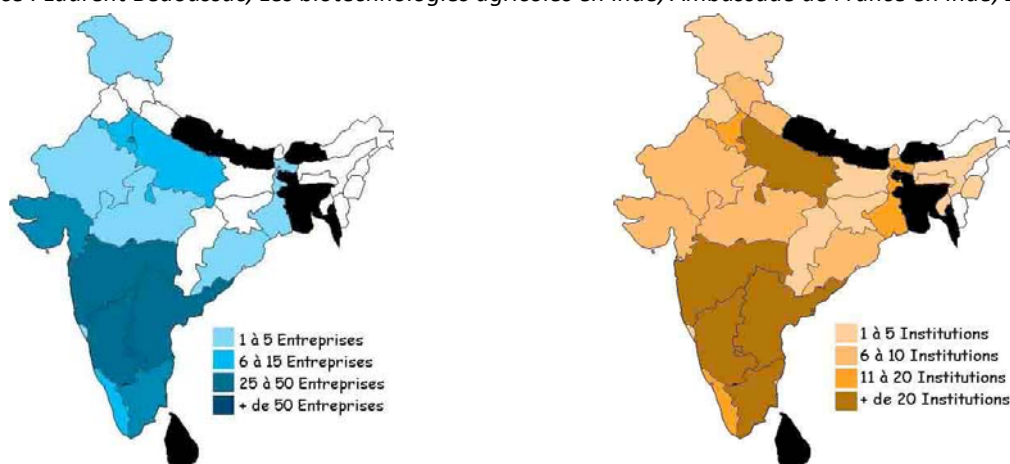
- Le Tamil Nadu accueille une importante industrie mécanique organisée autour du **secteur automobile**. Des multinationales comme *Ford*, *Hyundai*, *Caterpillar* sont présentes à Chennai, mais également les principaux groupes indiens dans ce secteur d'activité tels que *Amalgamations*, *Ashok Leyland*, *TVS Group*. La région attire de plus en plus les capitaux étrangers.
- **Le secteur de la pétrochimie et de la chimie** se développe fortement à Chennai. Le Tamil Nadu assure 12% de la production nationale de produits pétroliers avec des sociétés comme *Southern Petrochemicals Industries Corporation* et *Chennai Refineries Ltd* et 15% de la production nationale d'engrais chimiques. Par ailleurs, on note un net développement des laboratoires pharmaceutiques.
- La région concentre 80% de la production nationale de lignite utilisé pour le chauffage et pour produire de l'électricité. En outre, l'Etat se place au 4^{ème} rang pour la production de ciment.

- **Secteur tertiaire**

- Chennai est la capitale financière du sud de l'Inde grâce à **un secteur bancaire** développé. La plupart des grandes banques internationales et nationales possèdent des bureaux dans la ville. En outre, Chennai constitue un centre historique de développement de l'**assurance non-vie**.
- Chennai comprend de **nombreux hôpitaux** qui figurent parmi les meilleurs en Inde : la ville est considérée comme « *la Health Capital* » du pays attirant une grande partie des **touristes médicaux internationaux**.
- Par ailleurs, Chennai accueille de nombreux pôles de compétitivité dédiés aux **biotechnologies** (bio clusters) qui fait d'elle un pôle de recherche majeur dans le domaine de la médecine.

LE SECTEUR DES BIOTECHNOLOGIES EN INDE

Source : Laurent Bedoussac, *Les biotechnologies agricoles en Inde*, Ambassade de France en Inde, 2005



Secteur automobile à Chennai : UN HUB DE NIVEAU MONDIAL

Le Tamil Nadu accueille une importante industrie mécanique organisée autour du **secteur automobile**. L'Etat s'est engagé à faire de la ville de Chennai un des principaux hubs automobile du monde en participant activement au projet *National Automotive Testing Research and Development Infrastructure* qui a vocation à renforcer le secteur automobile en Inde en développant un secteur d'excellence.

En constante progression (de l'ordre de 10 % par an), le marché des véhicules particuliers constitue un pôle d'attraction majeur pour les constructeurs. La classe moyenne indienne compte plus de 350 millions de personnes et continue de grandir : autant de potentiels utilisateurs de voitures. Des multinationales comme *Ford, Hyundai, Caterpillar* sont présentes à Chennai, mais également les principaux groupes indiens dans ce secteur d'activité tels que *Amalgamations, Ashok Leyland, TVS Group*. La région attire de plus en plus les capitaux étrangers. L'alliance Renault-Nissan a ouvert récemment une usine à Chennai.

Les constructeurs locaux disposent d'un ou plusieurs centres de recherche et de développement, et les constructeurs étrangers, comme Hyundai ou Daimler Chrysler, réalisent désormais une partie de leur R&D localement, bénéficiant ainsi d'une main d'œuvre qualifiée et bon marché. La richesse de cette main d'œuvre repose essentiellement sur un réseau performant d'établissements universitaires dédiés à l'ingénierie mécanique. C'est cette richesse qui attire chaque année de nombreux investissements étrangers dans l'Etat du Tamil Nadu, parmi lesquels le français RENAULT.

RENAULT : un investissement exemplaire

Renault a investi le marché indien en 2005. Une présence qui s'est rapidement renforcée : création d'une joint-venture avec Bajaj Auto, installation d'une plateforme logistique à Pune et nouveau centre de design à Mumbai. En 2010, les choses s'accélérent...

Le 17 mars 2010, Carlos Ghosn, PDG de l'Alliance Renault-Nissan a inauguré l'usine de Chennai en présence des représentants du gouvernement du Tamil Nadu. **Première usine commune de l'Alliance Renault-Nissan à vocation mondiale, l'usine de Chennai aura une capacité de production de 400 000 unités par an.** Elle représente un investissement de 45 milliards de roupies (soit 990 M€). Il s'agit du premier site au sein de l'Alliance à mettre en place un système de production qui repose sur le **partage mutuel des connaissances** et les meilleures pratiques des deux sociétés. Le nouveau processus de fabrication permet à l'usine de produire sur la même ligne des véhicules Renault et Nissan.

A l'occasion du salon AutoExpo 2010 de New Delhi, Renault a annoncé sa volonté de commercialiser dans les quatre ans à venir une gamme complète de véhicules. Ces derniers seront pour la plupart fabriqués à Chennai. **Ainsi les modèles Fluence et Koleos seront commercialisés dès 2011.**

Le projet de réseau de distribution à travers le pays prévoit un déploiement progressif d'ici août 2012. A cette date, au minimum 35 villes disposeront d'un point de vente Renault. Une équipe dédiée à la vente et au marketing sera également mise en place au sein de Renault India.

Cette stratégie ambitieuse démontre l'intérêt que Renault porte sur le marché indien. Pour mémoire, Renault est entré sur ce marché en 2005 en signant un partenariat avec Mahindra & Mahindra pour la production de Logan. En avril 2010, ce partenariat a été restructuré de façon à ce que M&M soit responsable de la commercialisation de Logan en Inde. Renault continuera à soutenir M&M et Logan à travers la vente d'une licence et la fourniture des principaux composants, tels que le moteur et la transmission

<http://www.renault.com/fr/groupe/renault-dans-le-monde/pages/renault-en-inde.aspx>

- **2^{ème} destination touristique** de l'Inde, Le Tamil Nadu se prête au tourisme balnéaire (qui reste cependant à développer), mais surtout culturel. Les montagnes de l'ouest constituent des destinations prisées avec un potentiel de développement encore élevé. Le gouvernement du Tamil Nadu a multiplié ces efforts ces dix dernières années pour attirer les touristes internationaux et nationaux. L'accent est mis dorénavant sur le développement d'une filière d'**écotourisme** conciliant développement local, respect de l'environnement, et protection du patrimoine.

Activités françaises présentes dans la région du Tamil Nadu

Le Tamil Nadu offre un environnement favorable à l'implantation des entreprises étrangères en général. De grandes entreprises françaises de distribution telles que CARREFOUR ou DECATHLON ont choisi Chennai pour y localiser leurs acheteurs en Inde.

SAINT GOBAIN dispose, à Chennai, d'une très grande capacité de production de verre. Des représentants de multinationales (VEOLIA ENVIRONNEMENT) comme des entrepreneurs individuels (broderies Lesage) s'y installent également.

Sont présents également ALSTOM, ARKEMA PEROXIDES DEGREMONT, ALCATEL (centre de R&D), TECHNIP, AREVA, CARBONE LORRAINE, VALEO, ESSILOR, GEODIS et des banques comme BNP PARIBAS (au travers de deux joint ventures avec le groupe local Sundaram) et CALYON.

Réseau de communication et infrastructures

- **Le réseau routier** de l'Etat du Tamil Nadu est de bonne qualité par endroits et recouvre le territoire dans son ensemble. Le projet *Golden Quadrilateral* relie les plus grandes villes d'Inde dont Chennai. Cependant, le réseau routier de la ville de Chennai souffre de l'absence de routes périphériques qui accentue les phénomènes de congestion et de pollution à l'intérieur de la ville.
- Le Tamil Nadu dispose de **trois aéroports** (Chennai, Tiruchipalli et Coimbatore). L'aéroport de Chennai est le 3^{ème} aéroport d'Inde en termes de trafic de passagers. Cependant, la capacité d'accueil de la structure est dépassée, ce qui provoque des phénomènes de congestion. Un projet de deuxième aéroport est actuellement en discussion.
- **Le port de Chennai** est le **2^{ème} port d'Inde en termes de trafic**. Héritage de l'Empire britannique, il correspond à un point nodal des communications en Inde et a su gagner en efficacité en améliorant ses structures et son organisation. En outre, le Tamil Nadu dispose de deux autres ports : Ennore et Tuticorin.

- Le Tamil Nadu possède un bon **réseau ferré** qui devrait se développer encore en privilégiant les villes secondaires de la région.

- A noter que l'express CHENNAI/BANGALORE met 6 heures pour relier les deux villes pourtant distantes que de 350 km ! De la même manière, le train reliant CHENNAI à NEW DELHI traverse l'Inde de part en part en... 36 heures.

On imagine les gains de temps et de productivité avec le développement d'une ligne en grande vitesse.

Il conviendra de vérifier si ce marché est déjà ouvert ou s'il faut attendre quelques années.

Dans le même ordre d'idée, on pourrait imaginer développer les transports en commun en proposant une offre tram-train/métro aérien de type VAL.

- **Le réseau électrique** du Tamil Nadu est un des meilleurs d'Inde (grande capacité électrique et prix bon marché). A noter que la production d'électricité par éolienne est une des activités de pointe dans cet Etat.

AREVA est très présente en Inde du Sud.

Education, recherche

L'Etat du Tamil Nadu dispose d'un réseau éducatif de qualité reconnue et appréciée internationalement. Preuve de l'ouverture internationale du réseau universitaire, de nombreux accords de partenariats lient les établissements universitaires indiens à ceux européens ou encore américains dans plusieurs domaines, notamment les sciences, l'informatique, la médecine, le commerce.

Le Tamil Nadu possède des établissements universitaires parmi les mieux classés en Inde dans tous les domaines : Madras University, Loyola College, Madras Christian College, Anna University, Tamil Nadu Agricultural University, Christian Medical College.

A noter que CHENNAI s'est dotée d'une *Madras School of Economics* (<http://www.mse.ac.in/about.asp>) dont les principes directeurs et le fonctionnement ressemblent à ceux érigés par la *Toulouse School of Economics*.

De cette simple énumération, il apparaît que des partenariats d'excellence pourrait être proposés, à travers le PRES TOULOUSE CAMPUS aux différentes universités et établissements d'enseignement supérieur de Toulouse/Midi-Pyrénées. Ensuite, dans chaque établissement, il conviendra d'identifier des personnes relais susceptibles de faire vivre au quotidien des échanges d'étudiants et de chercheurs

Top 10 Arts Colleges

1. Loyola College, Chennai
2. St. Xavier's College, Mumbai
3. Shri Ram College for Women, Delhi
4. St. Stephen's College, Delhi
5. Presidency College, Kolkata
6. Madras Christian College, Chennai
7. Fergusson College, Pune
8. Presidency College, Chennai
9. Miranda House, Delhi
10. St. Xavier's College, Kolkata

Top 10 Science colleges

1. Madras Christian College, Chennai
2. Presidency College, Kollata
3. Presidency College, Chennai
4. Loyola College, Chennai
5. St. Stephen's College, Delhi
6. St. Xaviers College, Mumbai
7. Fergusson College, Pune
8. Daulat Ram College for women, Delhi
9. Lucknow University, Lucknow
10. Hansraj College, Delhi

Top 10 Commerce Colleges

1. Shri Ram College Of Commerce, Delhi
2. St. Xavier's College, Mumbai
3. St. Xavier's College, Kolkata
4. Loyola College, Chennai
5. Lady Shri Ram College for Women, Delhi
6. Pragathi Mahavidyalaya, Hyderabad
7. Presidency College, Chennai
8. Madras Christian College, Chennai
9. Christian College, Lucknow
10. Stella Maris College, Chennai

Top 10 Law Colleges

1. National Law School of India University (NLSIU), Bangalore
2. Govt College of Law, University of Mumbai
3. Faculty of Law, BHU, Varanasi
4. University College of Law, Bangalore
5. Symbiosis Society's Law College, Pune
6. Faculty of Law, AMU, Aligarh
7. Bangalore University for Legal Studies, Bangalore
8. Faculty of Law, University of Delhi, Delhi
9. Faculty of Law, Univ of Madras, Chennai
10. ILS Law College, Pune

Top 10 Medical colleges

1. All India Institute of Medical Sciences (AIIMS), Delhi
2. Christian Medical College, Vellore
3. Armed Forces Medical College, Pune
4. JIPMER, Pondicherry
5. Maulana Azad Medical College, Delhi
6. Madras Medical College, Chennai
7. Kasturba Medical College, Mumbai
8. King Edward Medical College, Mumbai
9. Lady Edward Medical College, Delhi
10. Bangalore Medical Collge, Bangalore

Top 10 Engineering Colleges

1. IIT, Kharagpur
2. IIT, Kanpur
3. IIT, Mumbai
4. IIT, Chennai
5. Birla Institute of Technology & Science, Pilani
6. IIT, Delhi
7. IIT, Guwahati
8. Institute of Technology, BHU, Varanasi
9. REC, Tiruchirapally
10. Anna University, Chennai

TEMOIGNAGE

Après 6 mois à Pondichéry, Inès de la Bernardie (ESC Lyon) nous raconte son expérience

Pourquoi avoir choisi l'Inde pour réaliser votre stage ?

L'Inde était mon premier choix de destination. J'avais eu des échos de ce pays par des membres de ma famille y ayant voyagé et vécu. Je souhaitais par dessus tout me confronter à une culture profondément différente, découvrir ce qu'est un pays dit "émergent". C'était un vrai challenge pour moi. Je dois avouer que mes connaissances sur l'Inde étaient assez restreintes, seulement ce qu'on apprend durant les études.

Ce stage a été une vraie opportunité, je ne cherchais pas dans un domaine en particulier même je suis plus attirée par les activités qui ont un souci du social. J'estime avoir beaucoup de chance d'avoir trouvé un stage chez **Credit@People**, Fonds de dotation français implanté en Inde, à Pondicherry, car j'apprends non seulement beaucoup sur le monde de la **microfinance** en Inde mais en plus je profite vraiment de ce que la ville et le pays ont à nous apporter, les voyages, la culture, la cuisine...

Pouvez vous présenter le fonds « crédit@people » ? et votre activité ?

Credit@People (C@P) est un fonds de dotation dédié au **microdéveloppement**, il a été créé en 2009. Son programme s'appelle « Rural Women SHG Microentreprise ». C@P propose des microcrédits à des groupes de femmes désireuses de créer une entreprise dans les milieux ruraux (dans un rayon de 80 km autour de Pondicherry).

C@P a pour but de faire du qualitatif (et non quantitatif comme la majorité des Institutions de Microfinance en Inde aujourd'hui), 12 microentreprises ont été créées depuis que C@P a commencé ces activités. C@P travaille en partenariat avec des ONG locales afin de suivre les microentreprises et d'épauler ces femmes dans cette expérience qui est très nouvelle pour elles. C@P prête des fonds (il s'agit de la partie microcrédit), et fait un don à chaque projet qui équivaut à 10% du prêt initial afin d'offrir à ces femmes les formations dont elles ont besoin pour créer, et surtout gérer de façon durable leur entreprise (*Vous trouverez une explication plus détaillée du fonctionnement de Credit@People dans mon rapport de stage*).

Mon activité y est assez diverse. Au début de mon stage j'ai dû produire deux documents explicatifs afin de présenter à des personnes qui ne sont pas familières au sujet qu'est-ce que la microfinance (et plus particulièrement en Inde) et comment Credit@People se distingue d'autres institutions de microfinance. J'aide à mettre à jour le site internet en faisant des portraits des ONG locales avec lesquelles nous travaillions (5 en tout), en faisant des rapports des conférences auxquelles j'assiste, des entretiens que j'effectue auprès d'autres organisations pourvoyant des microcrédits. Et enfin je suis chargée de faire une évaluation de l'impact de l'action de C@P depuis sa mise en place.

Recommanderiez vous à des étudiants de venir en Inde ? pourquoi ?

L'Inde n'est pas un pays facile, et on a beau se croire préparé, il y a toujours un choc lorsqu'on arrive. J'estime moi même avoir eu beaucoup de chance: celui de faire mon stage à Pondicherry. Certains diront que "ce n'est pas l'Inde" mais la vie pour de jeunes occidentaux y est plus facile, et c'est une très bonne façon de découvrir l'Inde pour un début. C'est une ville très éclectique, ce qui en fait son intérêt. J'ai rencontré beaucoup de stagiaires au cours des 4 premiers mois passés ici et je dois avouer cela n'a pas été facile pour tous. Selon moi la raison principale est l'endroit où l'on étudie ou travaille.

Ainsi, je connais quelques français qui étudient à Chennai (ils viennent soit d'Ecoles de Commerce, soit de Sciences Po), et la première chose qu'ils disent à propos de cette ville est qu'"il n'y a rien à y faire". Cette ville n'est pas très accueillante dans le sens où les gens continuent d'y vivre de façon très traditionnelle et communiquent finalement assez peu avec les étrangers. Il n'y a pas beaucoup d'endroits où sortir, pas de parcs où se retrouver, finalement peu de centres dans lesquelles on peut faire des activités culturelles. Du coup ils voyagent beaucoup, quittent souvent la ville les week-end, et profitent surtout du pays ainsi.

Les stages difficiles sont aussi ceux qui se trouvent dans des endroits trop reculés en Inde. Plus on s'éloigne des villes, moins les gens parlent anglais. Des amis travaillaient dans des ONG plutôt isolées et ont été déçu de leur stage. Ils se sentaient enfermés, avaient peu accès à internet, ne pouvaient communiquer qu'avec quelques personnes de l'ONG, et cela les a beaucoup frustré.

Selon moi **les endroits les plus attractifs pour les étudiants étrangers dans le Sud de l'Inde sont: Bangalore, Bombay, Pondicherry (et Auroville)**, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier séjour en Inde. Ce sont des **villes qui bougent, accueillantes pour les étrangers**, et où on ne sent pas complètement perdu quand on arrive dans ce pays pour la première fois. Il est vraiment bien aussi d'avoir un contact sur place quand on arrive.

DIAGNOSTIC DE LA VILLE DE CHENNAI ET DU TAMIL NADU

On utilise le **modèle SWOT** (*Strengths, weaknesses, opportunities and threats*). Ainsi, nous déterminerons dans un premier temps les avantages et les ressources que la ville/région possède (forces), les problèmes que la ville/région rencontre (faiblesse), les besoins qui peuvent être comblés par la ville de Toulouse ou la région Midi-Pyrénées (opportunités), et enfin les différentes barrières qui nuiraient à la coopération (menaces).

Force du Tamil Nadu et de sa capitale Chennai/Madras

- **Très bons indicateurs socio démographiques** : l'Etat du Tamil Nadu est plus riche et plus urbanisé que la moyenne nationale. Il possède également un taux d'alphabétisation élevé et une main-d'œuvre qualifiée grâce à un large tissu éducatif et universitaire qui intègre également les minorités ethniques.
- **De bons indicateurs économiques** : le Tamil Nadu est un moteur de la croissance économique dans le sud de l'Inde. 9,36 % de croissance du PIB (2006-2007) ; 5,19% de croissance du PIB (2007-2008) = croissance négative du secteur primaire et ralentissement dans le secteur secondaire. PIB = 42,4 milliards d'euros (2006-2007).
- **Une dimension internationale du Tamil Nadu et de la ville de Chennai**: Cela se concrétise notamment par
 - l'accueil de grandes multinationales,
 - l'insertion dans les échanges commerciaux internationaux (Chennai/Madras est le 2^{ème} port de l'Inde après Mumbai/Bombay et la « porte de l'Inde du Sud »)
 - l'attraction des capitaux étrangers,
 - l'existence de nombreux accords de coopération avec d'autres régions du monde, dont les villes ont également des accords de coopération avec des collectivités locales étrangères
 - l'existence d'une place boursière parmi les plus importantes d'Inde,
 - la reconnaissance au niveau international de ses universités,
 - son aéroport international est le 3^{ème} aéroport du pays (derrière New Delhi et Mumbai, et accueille près de 9 millions de passagers par an). Chennai devrait devenir un hub régional, notamment pour les vols vers le Sud-est asiatique et l'Océanie.

- ***Un nombre important d'universités réputées et un bon réseau éducatif reconnu et apprécié internationalement*** : De nombreuses universités sont présentes dans l'Etat du Tamil Nadu et proposent des formations dans beaucoup de domaines: ingénierie, commerce, droit, médecine : Anna University, Loyola College, Indian institut of Technology, Dr Ambedkar Gouvernement Law College, Madras Medical College.

Par ailleurs, ces différents établissements organisent une forte promotion de leur enseignement dans l'ensemble du pays et à l'étranger (les universités sont ouvertes sur le monde et possèdent de nombreux accords de coopération).

- ***Une main-d'œuvre de qualité (qualifiée) avec des coûts salariaux moindres que dans les autres villes d'Inde.*** Chennai attire les capitaux étrangers et héberge de nombreuses multinationales dans les secteurs clés de la région :
 - textile,
 - industrie mécanique et automobile,
 - TIC,
 - banques.

La ville de Chennai possède un environnement pour faire des affaires favorable : une propension nette à faire du commerce (héritage de l'Empire britannique) avec la langue anglaise parlée couramment pour les affaires et dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, il faut souligner la présence de ZONES FRANCHES et de parcs d'activités : le TIDEL PARK est le plus grand parc de TIC d'Inde.

On note aussi la présence de *pôles de compétitivité* dans le domaine des biotechnologies appelés « *bioclusters* ».

- ***Un bon niveau d'infrastructures dans l'ensemble*** : très bon réseau électrique, réseau routier en bon état (mais à améliorer), réseau ferré de qualité, aéroport important, port efficace, les prix des loyers et des terrains à Chennai sont encore inférieurs à ceux des autres grandes métropoles indiennes à l'exception de Calcutta.
- ***Des hôpitaux de qualité reconnus internationalement*** : Chennai comprend de nombreux hôpitaux qui figurent parmi les meilleurs en Inde : la ville est considérée comme la Health Capital du pays attirant une grande partie des touristes médicaux internationaux.
- ***La capitale financière du sud de l'Inde*** : la plupart des grandes banques internationales et nationales possèdent des bureaux dans la ville. En outre, Chennai constitue un centre historique de développement de l'assurance non-vie.

- **Le Tamil Nadu est la 2^{ème} destination touristique d'Inde** : l'Etat attire les touristes grâce à sa géographie et à la spécificité de sa culture dravidiennne. Il développe un tourisme balnéaire et les montagnes à l'Ouest de la région constituent des lieux de découvertes fort prisés.

Mais si le Tamil Nadu accueille autant de touristes, c'est en partie lié à sa culture. La ville de Chennai est reconnue pour sa danse classique (*Bharata Natyam*), sa musique carnatique, sa gastronomie et ses temples hindous. Chennai accueille l'un des plus grands évènements culturels au monde: the Music Season⁷.

- Le territoire de PONDICHERY correspond à « une fenêtre ouverte sur la France » avec une présence française dynamique.

Faiblesses :

- De manière générale, on remarque **un manque de préparation à la croissance future de la ville de Chennai notamment en ce qui concerne les infrastructures**. En effet, l'absence de réseau routier périphérique accentue les effets d'engorgement du trafic à l'intérieur de la ville qui concentre dès lors la pollution et le bruit. On assiste également à la saturation de l'aéroport de Chennai. Il est d'ailleurs envisagé de dédoubler l'actuel aéroport.
- **Les infrastructures sont majoritairement dégradées dans les slums** (bidonvilles) : les routes sont abimées, le réseau d'assainissement en mauvais état, l'eau potable est difficilement accessible, on observe un manque de lumière dans les quartiers pauvres.
- Malgré sa place de 2^{ème} Etat accueillant les flux touristiques, on observe **un potentiel touristique encore peu développé et sous-utilisé**. Chennai possède beaucoup d'atouts touristiques tels que des monuments historiques de culture dravidiennne, des centres culturels, de longues plages, les villages alentour, des parcs, les montagnes. Cependant, on observe que l'ensemble du potentiel touristique n'est pas utilisé : manque d'infrastructures touristiques essentiellement, une non mise en valeur de son patrimoine notamment dans la région montagneuse à l'Ouest.
- L'Etat du Tamil Nadu rencontre des difficultés en période de sécheresse : manque d'eau, évolution de l'agriculture, dégradation des sols (sel).

➤ **Ces faiblesses révèlent autant d'opportunités...**

⁷ <http://www.indian-heritage.org/musicseason/season.htm>

Opportunités :

L'analyse des opportunités consiste à souligner les différentes possibilités de coopération entre l'Etat du Tamil Nadu et la région Midi-Pyrénées ou la ville de Chennai et de Toulouse.

- *On observe des points communs entre la région Midi-Pyrénées et l'Etat du Tamil Nadu* : la prise de conscience par des collectivités des intérêts communs qui les animent est bien souvent un préalable à l'initiation d'un lien de coopération décentralisée.
 - Or, les deux régions ont en commun le **fort potentiel en technologies de l'information et de la communication** s'appuyant sur un **secteur aéronautique et informatique** fort et un réseau universitaire dans ce secteur performant. Le secteur aéronautique est le premier pôle d'activités en Midi-Pyrénées alors que dans le Tamil Nadu l'industrie aéronautique se développe de plus en plus.
 - En outre, on observe la **forte présence de l'agriculture** dans les deux régions. Le père de la Révolution Verte, Dr Swaminathan, est originaire du Tamil Nadu.

Les pouvoirs politiques locaux sont de part et d'autre très actifs en termes de politique agricole et de soutien aux agriculteurs. Les deux font partie des producteurs principaux de produits agricoles dans leurs pays respectifs. Les deux régions possèdent un réseau performant d'établissements lancés dans la recherche agronomique qui leur permet d'améliorer les conditions de productions⁸.

- Par ailleurs, la région Midi-Pyrénées et l'Etat du Tamil Nadu constituent des **destinations touristiques**. Dans les deux régions, "le tourisme de géographie" possède un fort potentiel avec un profil montagneux (la chaîne pyrénéenne et les Nilgiri) habitant des **parcs nationaux** (Parc National des Pyrénées côté français; Mudumalai National Park et Mukurthi national Park côté indien).

Les deux régions s'appuient sur un tourisme dit "vert" qui met en valeur les sites naturels et l'environnement. La deuxième composante du tourisme est le "**tourisme culturel**", qui joue un rôle primordial dans les flux touristiques des deux régions (culture et événements culturels, patrimoine, musées, histoire, architecture...). Un point commun essentiel, les deux acteurs ont la volonté de développer "le tourisme durable".

⁸ Voir l'étude sur la politique agricole dans le Tamil Nadu 2009-2010. <http://www.tn.gov.in/policynotes/agriculture/agriculture.pdf>

- Enfin, le Tamil Nadu et Midi-Pyrénées ont en commun d'être des places fortes dans le domaine des **biotechnologies, de l'industrie chimique et pharmaceutique**, de la recherche et la **santé**. Ces domaines s'appuient sur un réseau universitaire et des centres de recherche performants.
- *On peut observer également de nombreux points communs entre les villes de Toulouse et de Chennai* : outre qu'elles sont les quatrièmes villes de leur pays respectif, les deux villes connaissent une croissance démographique importante, ce qui les met inévitablement dans une situation de réflexion globale sur les infrastructures de services notamment celles liées au transport (projet de réflexion sur un axe de contournement).
 - Une présence universitaire importante se manifeste autant à Toulouse qu'à Chennai (attire des étudiants). Toulouse et Chennai sont des places privilégiées de l'industrie de pointe en **aéronautique, informatique, dans le domaine spatial, pharmaceutique, des biotechnologies** et accueillent tous les deux de nombreux centres de recherches dans ces secteurs.
 - Toulouse abrite l'un des meilleurs Centre Hospitalier Universitaire de France et quant à Chennai, elle est considérée comme la "Health Capital" de l'Inde.
 - D'autre part, les deux villes possèdent un fort potentiel touristique (patrimoine architectural, événements culturels...). Enfin, on retrouve le caractère portuaire dans les deux cas: port fluvial pour Toulouse et port maritime pour Chennai.
- *Une coopération universitaire et scientifique pourrait être envisageable*. En plus de profiter d'une croissance économique rapide, l'Inde développe son système d'enseignement supérieur de façon spectaculaire et est en voie de dépasser la capacité de recherche de tous les pays du G8 d'ici 10 ans.

L'Etat du Tamil Nadu possède de nombreuses universités ouvertes à l'international. Chennai possède des universités performantes en ingénierie, informatique, mécanique, aérospatiale, droit, médecine, commerce, sciences humaines avec des universités prestigieuses telles que Anna University, Loyola College, Indian Institut of Technology, Presidency College, Madras Christian College, Dr Ambedkar Government Law College, Madras Medical College qui peuvent intéresser certains établissements d'enseignement supérieur Midi-Pyrénéens.

- Si l'Inde est un pays d'avenir, il ne faut pas rater le coche de l'éducation supérieure. Une coopération universitaire peut être mise en place **mettant en œuvre des échanges d'étudiants, de chercheurs** dans le cadre du CONSORTIUM FRANCO-INDIEN DES UNIVERSITES (OU D'UNE MAISON UNIVERSITAIRE sur le modèle de celle qui existe pour les échanges avec le Mexique).

Formation supérieure : un secteur d'avenir ?

Le projet de réforme intitulé *Regulation of Foreign University Entry and Operation (Maintenance of Quality and Prevention of Commercialisation) Bill* de 2007, a été présenté devant la *Lok Sabha* le 3 mai 2010 et devrait être adopté dans les mois à venir sous réserve d'obtention d'un consensus sur le texte.

Ce projet permettrait à différentes institutions étrangères d'opérer en propre, sous le statut de *Deemed Universities*. Elles demeureraient néanmoins sous la tutelle de l'*University Grants Commission*, organe public de régulation, qui veille au respect des normes impératives en matière d'éducation. Pour pouvoir bénéficier de ce régime, les universités étrangères devraient s'engager à maintenir un capital minimum de 10 millions de roupies indiennes, et devraient présenter un certificat d'homologation de leur ambassade. Ces universités seraient alors autorisées à délivrer des diplômes reconnus en Inde.

- Il est envisageable de mettre en relation le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et les universités indiennes dans des accords de partenariats. Une maison universitaire franco-indienne dépendante du PRES qui aurait pour rôle de faciliter les échanges universitaires et académiques entre nos deux pays et de coordonner les différentes coopérations pourrait être un projet intéressant à développer.
 - **La coopération sur les infrastructures :** Chennai est une ville à croissance démographique et économique forte. Objectifs de Chennai dans les prochaines années (cf. *Development Plan for Chennai Metropolitan Area*) : soutenir le développement économique et social en supportant les infrastructures :
 - Création d'un périphérique pour éviter le phénomène de congestion,
 - Amélioration des axes de communication pour renforcer la compétitivité des entreprises,
 - améliorer la gestion de l'eau,
 - création/amélioration de l'état des trottoirs,
 - lutte contre la pollution et pour assurer propreté et hygiène (éviter les décharges à ciel ouvert),
 - sécurisation des déplacements en vélo,
 - construction de parkings (avec possibilité de concession),
 - améliorer les infrastructures des slums (= bidon ville).
 - Conseil et assistance en aménagement urbain pour faire face à une urbanisation croissante et « non ou mal maîtrisée ».
- On peut envisager une participation de la ville de Toulouse ou région Midi-Pyrénées dans les différents projets de réflexion sur les infrastructures de Chennai ou du Tamil Nadu (envoi d'experts, élaboration d'un projet, financement d'ONG).

- **La coopération hospitalière et scientifique autour de l'axe CANCER-BIO-SANTÉ:** avec deux villes comme Toulouse et Chennai, références en termes d'infrastructures sanitaires, on peut envisager une coopération entre le CHU de Toulouse et des hôpitaux de Chennai. Par ailleurs, il faut penser à des échanges possibles mettant en relations l'université Paul Sabatier (faculté de médecine) et les universités du Tamil Nadu dans le domaine médical (Madras Medical College à Chennai, JIPMER à Pondicherry, Christian Medical College à Vellore). Ce rapprochement aurait pour objectif de réaliser des échanges entre les étudiants, les chercheurs, les entreprises et de relier tous les acteurs concernés par la thématique cancer-bio-santé (pôle de compétitivité du cancéropôle de Toulouse et bioclusters à Chennai et dans le Tamil Nadu).

Les biotechnologies dans le Tamil Nadu: une ambition.

« Le Tamil Nadu est le premier Etat du pays à avoir une politique en matière de biotechnologies bien déterminée et à mettre en place un "All women biotechnoly Park". La politique de l'Etat dans le domaine des biotechnologies a envisagé la création de "bioparks", de "biovalleys, de "biovillages" et de "biopartnerships" entre la société rural, urbaine et les secteurs publics et privés. Grâce à la mise en place efficace de tous ces programmes, le Tamil Nadu deviendra la référence indienne dans le domaine des biotechnologies».

Prof M.S. Swaminathan

Depuis l'an 2000, l'Etat du Tamil Nadu est un des seuls en Inde à posséder une véritable politique en matière de biotechnologies qui s'insère dans la politique de développement de l'Etat. Dans une région riche en **biodiversité**, le Gouvernement local se focalise sur cette industrie de la connaissance que peuvent constituer les biotechnologies et veut poursuivre ses efforts dans **4 grands domaines** liés aux biotechnologies:

- les services de santé pour la population;
- l'agriculture et l'aquaculture dans le cadre des politiques de production alimentaire;
- la protection de l'environnement; et
- les produits industriels.

On remarquera que ces 4 grands domaines correspondent à des thèmes abordés par l'un ou l'autre des pôles de compétitivité ancrés en Toulouse/Midi-Pyrénées. Cette politique a favorisé:

- l'établissement de « **bio valleys** » et de « **biotech parks** » pour les entreprises.
- la mise en place d'**instances de régulation** pour assister les activités de recherche.

Chennai est une des places fortes en matière de biotechnologies en Inde. La « *health capital* » de l'Inde dispose de nombreux départements d'université et d'instituts qui attirent de plus en plus d'étudiants nationaux et étrangers dans le domaine de la médecine.

Chennai dispose de nombreux établissements spécialisés dans les biotechnologies notamment « la Tichel Bio Park», place forte de la recherche pour les biotechnologies. Celle-ci fait partie de la TIDCO (Tamil Nadu Industrial development Corporation), dépendante de l'Etat du Tamil Nadu.

- **Faire du tourisme un enjeu de coopération** : renforcer les infrastructures touristiques dans le Tamil Nadu et valoriser ce patrimoine tout en oeuvrant pour la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine. Les deux régions ont en commun la présence de montagnes qui ne cessent d'attirer les voyageurs internationaux.
- **La volonté d'initier un rapprochement économique** : création d'un bureau d'aide à l'export pour les entreprises françaises vers l'Etat du Tamil Nadu en se rapprochant de Midi-Pyrénées Expansion, de promotion de la région Midi-Pyrénées pour développer les échanges entre les deux régions.

Le tourisme dans le Tamil Nadu: un enjeu

2ème destination touristique de l'Inde et une ambition de devenir la première. - Institutions publiques de tourisme dans le Tamil Nadu: Département du Tourisme au sein du Secrétariat, la Direction du Tourisme, la TTDC (Tamil Nadu development Corporation).

Les chiffres du tourisme:

↪2005: 335 000 touristes environ dont 323 000 touristes domestiques et 12 000 touristes étrangers.

↪2006: 405 000 touristes environ dont 392 000 touristes domestiques et 13 000 touristes étrangers (taux de croissance = 21%).

↪2007: 524 000 touristes environ dont 506 000 touristes domestiques et 18 000 touristes étrangers (taux de croissance = 29,2%).

↪2008: 646 000 touristes environ dont 626 000 touristes domestiques et 20 000 touristes étrangers (taux de croissance = 23,4%).

Source: Note du Département du Tourisme et de la Culture 2009-2010.

La politique en matière de tourisme initiée par le Département du Tourisme du Tamil Nadu a pour objectif d'allonger la durée du séjour touristique, d'attirer de nouveaux touristes et d'améliorer les infrastructures d'accueil. Ainsi les secteurs clés déterminés sont:

- Promotion d'un tourisme durable.
- Promotion du tourisme rural.
- Amélioration des infrastructures touristiques dans des destinations touristiques données.
- Sauvegarde du patrimoine.
- Développement de l'éco-tourisme

PARTENARIATS POSSIBLES

- Création/extension d'une **école hôtelière** et du tourisme avec échanges franco-indiens
- Création d'une **filière muséographique** (partenariat Mirail/Beaux Arts/Capitole) gérer, aménager, développer l'offre culturelle, favoriser le mécénat, créer des échanges d'œuvres d'art entre les musées de la Région Midi Pyrénées et ceux du Tamil Nadu

Menaces :

Classiquement, l'analyse des menaces consiste à mettre en valeur les barrières que la coopération peut rencontrer : Existe-t-il des barrières à la coopération, aux affaires ? Qu'est-ce qui pourrait inquiéter Toulouse à coopérer ? Quelles sont les tendances négatives de la ville ?

L'Etat du Tamil Nadu et la ville de Chennai possèdent déjà de multiples conventions de coopération avec d'autres villes, régions françaises. Cela peut être à la fois une force car cela montre que la ville et cet Etat sont ouverts aux accords de coopération, mais aussi un obstacle dans la mesure où le champ de la coopération se restreint.

- Eviter les protocoles d'accord verbeux, les déclarations d'intention grandiloquentes et ne débouchant sur aucune action
- **Privilégier des projets concrets à mener avec une équipe motivée, si possible franco-indienne**
- sur les points communs de la région Midi-Pyrénées avec l'Etat du Tamil Nadu ou de la ville de Chennai avec celle de Toulouse.

Par ailleurs, il faut se méfier de la lenteur administrative en Inde qui peut démotiver les acteurs de la coopération.

EN GUISE DE CONCLUSION

Si les menaces existent, elles ne doivent pas être surévaluées devant l'importance des opportunités à saisir. La série des propositions présentées correspond à la sensibilité de l'auteur de ces lignes.

Les décideurs économiques et politiques régionaux peuvent s'en affranchir ou s'en servir comme de pistes d'action en fonction des politiques propres et des priorités qui sont les leurs.

Cette première analyse personnelle devra être complétée par des analyses croisées et sur le terrain. L'expérience a prouvé qu'un projet ne peut prendre forme et se développer que s'il existe un porteur du projet, une personne ou une institution qui y croit contre vents et marées.

Comme dans tout projet, il faut savoir donner du temps au temps, sans pour autant se laisser enliser dans la bureaucratie indienne. C'est pourquoi, il est recommandé, pour chaque projet, de prévoir une équipe motivée, un calendrier précis et un budget adapté.

Une présence française croissante et dynamique dans le Tamil Nadu

Le Tamil Nadu offre un environnement favorable à l'implantation des entreprises étrangères en général. De grandes entreprises françaises de distribution telles que CARREFOUR ou DECATHLON ont choisi Chennai pour y localiser leurs acheteurs en Inde.

L'alliance RENAULT-NISSAN vient démontrer que le marché indien l'intéresse en ayant ouvert depuis peu (mars 2010) une usine à Chennai. A noter l'investissement de plus d'un milliard d'euros de Michelin dans la création d'une usine à Chennai

SAINT GOBAIN dispose, à Chennai, d'une très grande capacité de production de verre. Des représentants de multinationales (VEOLIA ENVIRONNEMENT) comme des entrepreneurs individuels (broderies Lesage) s'y installent également.

Sont présents également ALSTOM, ARKEMA PEROXIDES DEGREMONT, ALCATEL (centre de R&D), TECHNIP, AREVA, CARBONE LORRAINE, VALEO, ESSILOR, GEODIS et des banques comme BNP PARIBAS (au travers de deux joint venture avec le groupe local Sundaram) et CALYON.

Création d'un chapitre de la CCFI

Preuve du dynamisme des échanges économiques franco-indiens, la chambre de commerce franco-indienne verra le jour à la fin de l'année 2010 à Chennai. La ville est incontestablement aujourd'hui le pôle de développement économique français le plus dynamique en Inde.

Une communauté française ancienne et en forte expansion

La communauté française a doublé à Chennai en trois ans. L'importance de la communauté française dans l'Etat du Tamil Nadu repose essentiellement sur le lien historique avec le territoire de Pondichery (cf. l'interview de Pierre FOURNIER, consul de France).

Le dynamisme de cette communauté est soutenu par un réseau français regroupant associations, alliances françaises (Chennai, Pondichéry et Trivandrum), lycée français, centres de recherche français et une chambre de commerce qui verra le jour d'ici la fin de l'année 2010.

L'ancienneté des relations de la France avec l'ashram de Sri Aurobindo et les liens forts avec Auroville contribuent à maintenir une forte présence française dans cette partie du monde.

3^{EME} PARTIE – LE KARNATAKA ET BANGALORE

PRESENTATION DU KARNATAKA ET DE BANGALORE

Le Karnataka



Le Karnataka, État du sud-ouest de l'Inde, comporte trois grands ensembles géographiques bien distincts : une étroite plaine côtière longue de 320 km et large de 50 km, le long de la mer d'Arabie ; la chaîne des Ghâts occidentale, parallèle à la côte, et dont l'altitude moyenne est de 900 m ; enfin le Deccan, plateau semi-aride qui occupe l'essentiel du territoire de l'État.

Le Karnataka a une forte identité culturelle et linguistique. Le Karnataka est le neuvième État le plus peuplé et le septième en termes de superficie.

La population dans l'Etat du Karnataka est de 53 millions d'habitants dont 51% hommes et 49 % de femmes. Le taux d'alphabétisation est de 67% pour les hommes et de 57% pour les femmes. 83% de la population est hindou, il y aussi 11% de

Musulmans, 4% de Chrétien, 0.78% de Jains, 0.73% de Bouddhiste. Le « kannada » est la langue officielle du Karnataka elle est parlée par 65 % de la population, on parle d'autres langues comme l'urdu (10 %), le telugu (8%), le tamoul (4%), l'hindi (2%)...

Bangalore

Bangalore est la capitale et la plus grande ville de l'Etat du Karnataka. Avec une population de plus de 6 millions d'habitants, c'est la troisième ville indienne. Bangalore est l'une des villes indiennes les plus diversifiées, 62 % de la population est issue de l'immigration (parmi ces immigrés il y a aussi ceux issus d'autres régions indiennes).

Ceci est dû à son histoire et surtout à la libéralisation de 1991 qui a vu l'Inde s'ouvrir aux IDE. Cette libéralisation de l'économie a affecté Bangalore puisque la ville a dû s'adapter à l'arrivée des industries de l'information et de la technologie.

Les entreprises des NTIC font travailler à Bangalore 35% des professionnels de la technologie dans toute l'Inde. Les autres villes importantes sont Mysore, Mangalore, Hubli-Dharwad, Davanagere, Bellary et Belgaum.

La ville de Bangalore se situe dans la partie sud-est de l'état dravidien du Karnataka. Elle se trouve sur le plateau d'âge précambrien du Deccan et plus précisément au centre du plateau de Mysore. À 900 mètres d'altitude, Bangalore jouit d'un climat agréable.

Histoire

Son histoire débute en 1537 quand Kempe Gowda I, considéré comme l'architecte de la Bangalore moderne, décide d'établir une ville ainsi que la province de l'Empire de Vijayanagara. Bangalore fut ensuite l'une des deux capitales de l'État de Mysore.

Sous l'Empire britannique, Bangalore s'est développée comme le centre pour l'Inde du Sud, notamment en raison de son climat plus tempéré pendant la période des fortes chaleurs (mai/juin). Les migrants tamils venaient pour travailler au développement des infrastructures. En 1973 cet État prit le nom de Karnataka et Bangalore devint son unique capitale.

Aspects culturels

Bangalore est connu pour être la ville de tous les jardins, les deux jardins botaniques les plus connus ([Lal Bagh](#) and Cubbon Park s) qui attirent chaque année un grand nombre de visiteurs. Dans les années 80, la ville a reçu le Indira Priyadarshini Vruksha Mitra award pour la quantité de surfaces vertes.

Les habitants de Bangalore sont appelés les « Bangaloreans » et ce terme transcende les religions, les castes, les langues. Chaque année Bangalore célèbre un des plus anciens et un des plus importants festivals "Karaga Shaktyotsava" or Bangalore Karaga -La célébration de Diwali ainsi que Dasara, qui célèbre le royaume de Mysore est un autre festival d'importance. Bangalore est aussi un haut lieu de la production de films, l'industrie des films du Kannada réalise en moyenne 80 films par an.

En ce qui concerne la tradition culinaire, on retrouve dans le Karnataka une grande diversité de cuisines. Cette variété est le reflet de la grande diversité économique et sociale de Bangalore. Les restaurants Udupi qui sont à tous les coins de rue sont très populaires et servent essentiellement de la nourriture végétarienne. Mais à Bangalore on peut aussi manger de la nourriture européenne, de la nourriture d'Inde du Sud et d'Inde du Nord. On y trouve même des Mac-Do !

Organisation Politique et administrative

Pour envisager une coopération, il s'agit de donner un aperçu de l'organisation politique locale de l'Etat du Karnataka et de la ville de Bangalore.

Gouverneur *H R Bhardwaj*
Chief Minister *B.S. Yediyurappa*
Chief Secretary *Sudhakar Rao*
Chief Justice *P.D. Dinakaran*

Ainsi, comme nous l'avons ci-dessus, l'Inde est un Etat fédéral et ces Etats disposent de prérogatives particulières. Il existe trois niveaux : le niveau national, le niveau des Etats fédéraux et le niveau local. Au niveau local il existe aussi une organisation particulière en zone rurale et en zone urbaine. Ainsi, la coopération pourrait se faire à deux niveaux.

Le gouvernement au pouvoir est depuis mai 2007 dirigé par le Bharatiya Janata Party (BJP, nationaliste) avec pour Chief Minister M. B. S. Yeddyurappa. C'est la première fois qu'un Etat du sud est dirigé par le BJP. Le troisième niveau est le niveau local qui correspondrait à ce que l'on nomme en France le niveau communal.

A Bangalore existe une structure particulière qui gouverne la ville c'est le Bruhat Bengaluru Mahanagara Palike (BBMP), c'est le nouvel échelon administratif responsable des affaires civiles et des infrastructures pour la ville de Bangalore. Il a été formé en 2007 en regroupant les Bangalore Mahanagara ainsi que les 7 conseils municipaux de 7 villes (Rajarajeshwari, Dasarahalli, Bommanahalli, Krishnarajapuram, Mahadevapura, Byatarayanapura and Yelahanka), one Town Municipal Council (Kengeri) et les 111 villages autour de Bangalore. C'est en quelque sorte l'échelon équivalent à la Communauté urbaine pour Toulouse.

C'est donc le troisième niveau de l'échelon politique, le BBMP est gouverné par un conseil de la ville. Il comprend des représentants élus appelés les « corporators », un pour chaque localité de la ville. Les élections ont lieu tous les 5 ans. Les premières élections ont eu lieu en mars 2010, après des délais dus à la délimitation des localités et la difficulté à finaliser les listes.

Secteurs clés de l'économie du Karnataka (Sources MAE)

Les secteurs moteurs de la croissance dans l'Etat du Karnataka sont :

- Le secteur de l'*Agroalimentaire* : ce secteur est très dynamique avec l'implantation de multinationales comme Unilever, Britannia, Nestlé, Pepsi Cola, Coca Cola, ou encore Heinz. La création de « food parks » est prévue par le gouvernement local.
- L'Etat du Karnataka brille aussi dans le secteur des *technologies de l'information et de la communication* Bangalore est la capitale des technologies de l'information et de la communication ; environ 1 900 entreprises de services TIC y sont établies.

- **Le Karnataka est le principal centre exportateur de TIC** (30 % de l'activité export du pays dans le secteur). L'État cherche à développer de nouveaux centres TIC autour de Mangalore, Mysore, Hubli et Belgaum.

Le secteur attire une main-d'œuvre qualifiée de tout le pays (campus d'Infosys à Bangalore et Mysore et de Wipro à Bangalore). La politique d'attraction des TIC a permis l'installation de grands groupes indiens comme Infosys et Wipro, ou internationaux comme Oracle, Hewlett-Packard, IBM, Motorola, Siemens, Philips, Sony, Hitachi ou encore Acer. Notons également la présence des Français Cap Gemini, Altran, Assystem et Valtech.

- **Dans le domaine des Biotechnologies**, le Karnataka a été le premier Etat indien à lancer une politique pour développer le secteur des biotechnologies. Le projet d'une zone industrielle dédiée aux biotechnologies – **Bangalore Helix** – est en cours de réalisation. 183 entreprises, soit 53 % des entreprises du secteur, sont présentes dans l'État avec notamment la présence d'entreprises spécialisées dans la production et la R&D des produits issus des biotechnologies (Biocon, Avesthagen avec les participations de Mérieux, Limagrain et Danone, Gangagen...). L'État concentre ses entreprises de biotechnologie autour de ses instituts de recherche prestigieux comme l'Indian Institut of Science ou l'Institute of Bioinformatics and Applied Biotechnology dans le parc technologique international de Bangalore.

Chiffres clés

Entre 2008 et 2009 le taux de croissance du PIB fut de 5,5%

PIB total enregistré en 2009 était de 58,23 milliards de dollars

PIB par tête est de 560 euros il est inférieur à celui du Tamil Nadu et au Kerala et au même niveau de l'Andra Pradesh

Etat leader dans le secteur industriel qui contribue à 28% à son PIB

Secteur des services: 55%. Ils sont le moteur de la croissance

Agriculture emploie 56% de la population de l'Etat (recensement 2001) et cela représente 20% du PIB.

TEXTILE : l'absence relative des marques françaises

Si la France a longtemps été associée à la mode, il semble que ce soit une mode « vieux-jeux ». Les grandes marques françaises (YSL, Dior, ...) sont peu présentes, peut être en raison du prix excessif pour le marché indien. On constate l'existence de marques locales au nom à consonance français (Louis Philippe, Maurice), preuve s'il en est que la France garde encore son aura.

Par ailleurs, les jeunes cherchent à s'habiller « à l'occidentale » comme le prouve la prolifération des marques comme Adidas, Tommy Hilfiger, Pepe Jeans, Levi's, etc. dans Brigade Street (la principale artère commerciale de Bangalore).

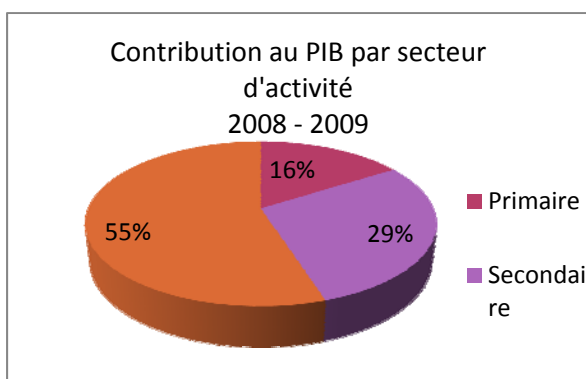
Il existe donc des débouchés importants pour des marques ciblant cette clientèle. Toulouse et la région Midi-Pyrénées qui ont connu des réussites flagrantes dans ces domaines devraient s'intéresser à ce marché particulièrement porteur.

- Dans le *Textile*, le prêt-à-porter est le deuxième secteur exportateur de l'État (750M€ en 2003/04). Des marques telles que Crocodile, Lacoste, Levi Strauss ou Tommy Hilfiger ont des unités de production dans le Karnataka. L'État produit 70 % de la soie indienne.
- Dans l'*industrie mécanique et automobile* Quelques constructeurs automobiles y sont implantés comme Toyota Kirloskar, Volvo et Reva (voitures électriques), ainsi que des fabricants de matériels de chantier (Komatsu) et des sous-traitants du secteur.
- Le *secteur aéronautique* est fondé sur l'aéronautique de défense avec la présence de Hindustan Aeronautics Ltd-HAL et National Aeronautics Laboratories. Les incitations gouvernementales à l'investissement et les possibilités offertes par la sous-traitance attirent les grands groupes internationaux et leurs fournisseurs. L'activité spatiale avec l'ISRO (Indian Space Research Organisation) est également importante.
- Dans le *secteur des Mines et de la métallurgie*, le Karnataka est l'État le plus gros producteur d'or (90 % de la production indienne). Il figure parmi les principaux producteurs de pierre à chaux et de minerai de fer ce qui créera de véritables opportunités dans la métallurgie dès que la demande sera de nouveau orientée à la hausse du fait de la grande quantité de ressources non exploitées. Les entreprises publiques (SAIL, Vizag Steel) comme privées (Tata Steel) seront alors susceptibles d'augmenter leur capacité de production.

Infrastructures

Electricité: Bien que le Karnataka soit l'État qui investit le plus dans ses infrastructures, les pertes électriques s'élèvent à 39 % (la moyenne nationale est à 35 %). La capacité électrique installée du Karnataka Power Corporation Limited était de 5 800 MW fin 2008, la distribution étant effectuée par BESCO (Bangalore Electricity Supply Company) dans la zone de Bangalore. La capacité de la génération privée (groupes électrogènes surtout) atteint 2 700 MW.

Eau: Comme dans la plupart des grandes villes indiennes, la disponibilité de l'eau à Bangalore, dont l'approvisionnement provient en très grande partie de la rivière Kaveri, a décliné depuis une vingtaine d'années. Le Bangalore Water Supply and Sewerage Board (BWSSB) fournit quotidiennement à la population environ 900 millions de litres d'eau alors que les besoins atteignent 1,3 Md litres, ce qui engendre des pénuries couvertes par un approvisionnement par camions.



Infrastructures ferroviaires: Le réseau ferré, assez peu développé dans le Karnataka, a une densité de 16 km/1 000 km² (la moyenne nationale s'élève à 24 km/1 000 km²). Des investissements de plus de 800 MEUR sont en cours pour la construction du métro de Bangalore. Un projet de train rapide a été mis sur pied pour rejoindre le centre de ville au nouvel aéroport international de Devanahalli.

Infrastructures routières: L'État est traversé par 234 000 km de routes, dont 25 000 km de voies nationales et régionales. Un programme de développement du réseau routier soutenu par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement est en cours d'exécution.

Aéroports: Le nouvel aéroport international de Bangalore, qui figure par ses capacités parmi les cinq premiers aéroports d'Inde, a été ouvert en 2008. Il a été financé en majeure partie par des capitaux privés, rassemblés dans un consortium comprenant Siemens, Larsen & Toubro et l'aéroport de Zurich.

Ports: L'État compte 10 ports. Le plus important est New Mangalore qui figure parmi les 10 principaux ports indiens (7ème en termes de trafic). Des développements chiffrés à 121 MEUR sont en cours à Karwar dans le Nord de l'État (exportation de minerais).

Télécommunications :Le réseau de télécommunications est d'assez bonne facture, le Karnataka étant le 2ème État indien en nombre d'abonnés à Internet. Avec 2,6 M de lignes, la part de la population ayant accès à une connexion téléphonique fixe est de 34 % en 2008 (pour une moyenne de 26 % en Inde).

Aspects immobiliers : Bangalore est moins engorgée que Mumbai et moins coûteuse. Le loyer par mètre carré et par an d'un local dans un quartier commercial de Bangalore est de l'ordre de 130 EUR, son coût d'acquisition, jusqu'ici en forte augmentation (17 % entre 2005 et 2006), s'élève à environ 8 000 EUR

Education

Les indicateurs de développement sont plutôt favorables. L'IDH est supérieur à la moyenne nationale, l'espérance de vie également. L'espérance de vie à la naissance en 2003 était de 66 ans et le taux d'alphabétisation en 2001 de 67%

L'État est connu pour la **qualité de son enseignement supérieur**, en particulier dans les domaines des sciences médicales, des technologies et de l'ingénierie. 10 % des diplômés de l'enseignement supérieur d'Inde viennent du Karnataka. L'État encourage les investissements du secteur privé en matière d'éducation. L'État dispose d'une main d'œuvre qualifiée grâce à de nombreuses institutions de formation et de recherche (cf. encadré page suivante).

Si l'intérieur de l'État reste largement rural, la région côtière et surtout la région de Bangalore apparaissent aujourd'hui, avec Chennai dans le Tamil Nadu, comme les **locomotives économiques du sud de l'Inde**.

Tout comme celle de Mumbai pour les industries traditionnelles, la région de Bangalore concentre dans le domaine des nouvelles technologies un savoir-faire qui lui a valu la réputation de *“SILICON VALLEY INDIENNE”*.

Une présence française marquée

La région de Bangalore est la 3ème concentration d'investissements français d'Inde, après Delhi et Mumbai. La présence française est particulièrement marquée

- dans les secteurs **aéronautique et spatial** (EADS, Safran, Turbomeca, Snecma, Eurocopter, Dassault, Reaero, Mach Aero, Airbus ingénierie, Eads Astrium),
- le secteur **électronique et informatique** (CapGemini, Gemalto),
- l'**industrie électromécanique** avec Alstom, Areva T&D et
- l'**agroalimentaire** (Sodexo).

On note aussi la présence d'Axa, de Saint Gobain Crystals & Detectors, d'Alcatel-Lucent, du groupe ACCOR et des banques françaises (BNP Paribas, Calyon, Société Générale).

Aspects culturels

Bangalore est connu pour être la ville de tous les jardins, les deux jardins botaniques les plus connus (Lal Bagh and Cubbon Park's) qui attirent chaque année un grand nombre de visiteurs. Dans les années 80, la ville a reçu le Indira Priyadarshini Vruksha Mitra award pour la quantité de surfaces vertes.

Au niveau de la **tradition culinaire**, on retrouve dans le Karnataka une grande diversité de cuisines. Cette variété est le reflet de la grande diversité économique et sociale de Bangalore. Les restaurants Udupi qui sont à tous les coins de rue sont très populaires et servent essentiellement de la nourriture végétarienne. Mais à Bangalore on peut aussi manger de la nourriture européenne, de la nourriture d'Inde du sud et d'Inde du nord.

Des formations supérieures parmi les meilleures de l'Inde

Domaine de la science :

Indian Institute of Science

Domaine médical:

- National Institute of mental health and Neuro sciences (NIMHANS)
- Saint John's Medical College (SJMC)
- Bangalore Medical college and Research Institut

Domaine économique et sciences sociales:

- Indian Institute of Management de Bangalore (2ème école de commerce indienne),
- National Institut of Design
- National Law School of India University

DIAGNOSTIC DE LA VILLE DE BANGALORE

Les forces de Bangalore

La capitale du Karnataka est devenue le temple de l'informatique et de la haute technologie. Terre d'accueil pour les investissements étrangers, elle connaît une croissance extraordinaire. Ici s'esquisse l'avenir, encore fragile, du nouveau géant indien. Bangalore surnommée la SILLICON VALLEY INDIENNE possède donc de nombreux atouts.

- **Un climat favorable**

Dans un pays comme l'Inde où le climat peut être un vrai handicap, le fait d'offrir à ses habitants un climat relativement clément est un luxe. Bangalore est une ville en altitude située sur le plateau de Deccan, ce qui explique ce climat favorable.

- **Une croissance importante**

Il s'agit bien d'un véritable «boom», à tous égards explosif. Dans une région sudiste et rurale dont les campagnes restent sous-développées, la capitale est une ruche humaine où pullulent les jeunes diplômés, où se nichent des centres universitaires prestigieux et que dominent les grues des sites en construction.

La croissance démographique est impressionnante : en trente ans, la population de la ville est passée de 1,7 million à 6 millions, et les principaux acteurs mondiaux des secteurs de haute technologie sont installés ici.

La croissance économique (surtout dans le domaine des NTIC) est elle aussi remarquable. Grâce aux acteurs mondiaux de la haute technologie et à quelques grandes entreprises nationales, l'Inde a exporté en 2004 quelque 12,5 milliards de dollars de logiciels et de programmes d'«infogérance», la gestion à distance de systèmes informatiques lointains. Bangalore représente environ **35% du chiffre d'affaires de l'Inde dans ce domaine**, lequel connaît une croissance de 50% par an. La croissance économique l'Etat du Karnataka est très dynamique, il est leader dans de nombreux secteurs industriels : l'aéronautique, l'électronique de défense, la chimie, le textile, l'agroalimentaire et les biotechnologies

- **Bangalore est une des capitales de l'information et des services informatiques**

Les technologies de l'information et services informatiques à distance emploient désormais 800 000 personnes, selon la National Association of Software and Service Companies (Nasscom). Les plus grandes sociétés informatiques du pays ont installé leur siège - qu'elles désignent généralement sous le nom de «campus» - dans les faubourgs de Bangalore.



Ainsi Wipro, Infosys, Tata Consultancy Services, les trois «géants» de l'informatique en Inde, responsables du quart des exportations de logiciels, et quelques autres venues d'ailleurs, tels que Siemens, Philips, Oracle, Microsoft, Intel, etc.

- Cluster de Bangalore⁹ « **SILICON VALLEY OF INDIA** » : il réalise 50% des exportations de softwares indiens. La croissance est très importante dans les MNC Centres car la croissance alliée à une grande expérience dans la gestion de projet autour des softwares et services lui offre une vraie valeur ajoutée dans ce secteur et incite les investissements.

- **Des liens privilégiés avec les Non-Résidents Indiens (NRI)**

Bangalore maintient des liens privilégiés avec des Non-Résidents Indiens présents dans la Silicon Valley, qui peuvent revenir à tout moment. 250 000 Indiens travaillent en Californie -dans la Silicon Valley.

Selon un magazine américain, « *leur cerveau est dans la Silicon Valley, leur cœur est en Inde* »... De surcroît, ces instituts furent aussi l'une des principales sources de la diaspora indienne. Celle-ci par les capitaux qu'elle rapatrie, le niveau de compétence des personnes qui reviennent s'installer en Inde et leurs contacts dans les réseaux mondiaux, contribue grandement au développement du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

LA DIASPORA INDIENNE... UNE FORCE INCROYABLE

La diaspora indienne représente en effet **20 millions de personnes et pèserait 160 milliards de dollars par an**, mais ne contribue qu'à hauteur de 9 % au flux des investissements directs étrangers.

A titre de comparaison, la diaspora chinoise (50 millions de personnes et 700 milliards de dollars annuels) contribuerait à près de 60 % des investissements directs étrangers, soit 40 milliards de dollars.

⁹ Voir site internet : www.bangaloreit.com

- **Une éducation supérieure compétitive**

Jawaharlal Nehru décida d'en faire la capitale intellectuelle du pays et y favorisa l'installation d'instituts de recherche et d'universités, dont le fleuron est l'Indian Institute of Science. Cette base éducative contribua à renforcer la qualité du bassin de main-d'œuvre déjà créé par l'industrie textile et les entreprises du secteur public.

10 % des diplômés de l'enseignement supérieur d'Inde viennent du Karnataka.

Une main-d'œuvre hautement qualifiée, qui a permis à l'Inde de s'imposer au niveau mondial dans les technologies de l'information avec TATA Consultancy Services (TCS) et Infosys.

S'appuyant par ailleurs sur un réseau dense d'universités et d'instituts de formation supérieure, qui délivrent **30.000 diplômés d'ingénieur/an**, sans compter les nombreux universitaires de niveau BAC +3 ou +5, le Karnataka est au cœur de l'Inde.

- **Climat favorable à l'investissement**

L'Etat du Karnataka est très impliqué dans le projet d'ouverture vers l'extérieur, il dispose de nombreux liens avec l'international, il a mis en place une stratégie à moyen terme qui garantit le respect des paliers intermédiaires.

La croissance est donc progressive et encadrée.

L'Etat du Karnataka est le 3^{ème} Etat récipiendaire Investissements Directs à l'Etranger, il a mis notamment en place des politiques incitatives marquées liées aux ZONES ECONOMIQUE SPECIALES et a créé des institutions spécifiques et chargées de l'accompagnement aux investisseurs :

- KARNATAKA UDYOG MITRA : c'est une institution qui concentre toutes les informations pour les futurs investisseurs, elle reste la référence pour les entreprises voulant investir dans le Karnataka. Son rôle est de faciliter les démarches, recevant les projets d'investissements et aidant à l'implémentation du projet.
- The Center for Entrepreneurship development of Karnataka : c'est un autre centre qui montre le dynamisme et l'encadrement des investissements dans l'Etat du Karnataka:

➤ <http://www.cedok.kar.nic.in/sponsors.html>

- **Présence d'entreprises françaises**

Outre les grandes entreprises, il existe donc des **possibilités d'encourager l'implémentation de PME françaises à Bangalore**. En effet, Olivier Cavrel, cofondateur de Valtech, PME française dont le centre de développement offshore à Bangalore emploie 420 personnes, explique : «*La clé pour des entreprises de notre taille, c'est tout d'abord d'opérer dans une niche, mais surtout faire preuve de flexibilité et de réactivité*».

Les FAIBLESSES de Bangalore

Bangalore est une ville pétrie de contrastes comme la plupart des villes indiennes.



International Technologic park

Gandhi Nagar :

deux quartiers, deux réalités...

- **Infrastructures**

Bangalore fut longtemps la ville d'Asie qui avait la plus forte croissance d'Asie, ce qui constituait une source de fierté pour ses habitants. Mais aujourd'hui cette croissance rapide est devenue un problème. L'infrastructure de la ville est dépassée. Les coupures d'électricités sont quotidiennes, même dans les espaces résidentiels chics, et l'eau commence à manquer.

- **Pénurie d'électricité, nombreuses coupures**

Vivek Moorthy, conseiller à la Banque centrale indienne et professeur d'économie à l'Indian Institute of Management de Bangalore, explique la faiblesse des infrastructures indiennes par le manque d'incitation à investir dans celles-ci: *«Prenons l'exemple de l'électricité. Plus de 40% de la production sont perdus, détournés ou volés. Vu l'incapacité à récolter des taxes, qui aurait intérêt à investir dans ce secteur ?».*

- **Explosion démographique et insuffisance du réseau routier et des transports publics**

Bangalore, victime de son succès, étouffe sous les embouteillages. La ville a connu une expansion extraordinaire, passant de 1,7 millions d'habitants, à quelques 7 millions en l'espace de trente ans, sans que le réseau routier soit adapté.

Le résultat est qu'il faut entre une et deux heures pour parcourir les 20 kilomètres reliant le centre-ville du parc technologique, où se regroupées toutes les entreprises IT. A tel point que celles-ci ont convenu entre elles d'horaires de travail différents pour diminuer les engorgements.

«Aucune taxe n'est prélevée sur les combustibles pour financer les routes», déplore Vivek Moorthy. Une ville comme Bangalore pourrait doublement bénéficier de ce système. En effet, au-delà des infrastructures, cela pourrait réduire la croissance du parc véhicule, alors que près de 1000 nouvelles voitures ou motos sont immatriculées chaque jour. La capacité du réseau viaire est de 350 000 or il y a plus d'1 million de véhicules en circulation. Les transports publics sont largement insuffisants pour se substituer aux voitures. En conséquence, Bangalore doit faire face à de graves problèmes de circulation.

- **Pauvreté et accès à l'immobilier**

La croissance de Bangalore a entraîné une hausse des loyers et a conduit à l'expulsion des pauvres et des citoyens incapables de payer de tels loyers. Ces hausses spectaculaires des loyers et du coût de la vie à Bangalore ont impliqué l'apparition d'inégalités et de slums, qui rendent la ville plus inhumaine. Les inégalités omniprésentes rendent parfois difficile la compréhension et la vie à Bangalore.

Les OPPORTUNITES de coopérations entre Toulouse et Bangalore

- **Opportunités de coopération dans le domaine universitaire**

Ce volet de coopération pourrait se mettre en place, car les deux villes possèdent un tissu universitaire extrêmement riche dans des domaines similaires.

- En **économie et management**, une coopération serait envisageable entre l'ÉCOLE SUPERIEURE DE COMMERCE de Toulouse et l'INDIAN INSTITUTE OF MANAGEMENT. Ces deux institutions pourraient renforcer leurs liens afin de favoriser les échanges universitaires. L'idée serait de former des managers qui puissent travailler dans secteurs existants à Toulouse et à Bangalore. Ainsi à l'ESC existe un master « *gestion du vivant* » qui pourrait intéresser des étudiants indiens.
- Dans **les biotechnologies**, une coopération serait particulièrement intéressante, ainsi une institution comme la DAYANANDA SAGAR INSTITUTIONS, pourrait nouer des liens avec le CANCEROPOLE DE TOULOUSE afin d'établir une coopération scientifique et des échanges entre les différents laboratoires de recherche. La DAYANANDA SAGAR INSTITUTION a un département des biotechnologies et propose tous les niveaux d'enseignement en partenariat avec les institutions et entreprises les plus importantes et pointues de Bangalore dans ce domaine : BIOCON India, Indian Institute of Science (IISc), University of Agricultural Sciences (UAS), Indian Institute of Horticultural Research (IIHR), Central Food and Technolog, Research Institute (CFTRI), DFRL, Astrazeneca, Accenture, Bangalore Genei, Avastagen, ITPL Park, Natural Centre for Biological Sciences (NCBS) , Jawaharlal Nehru Centre for Advanced Scientific Research, Bangalore, Molecular Connections, G.K.V.K Biosciences, Indian Veterinary Research Institute (IVRI), Raghavendra Biotechnologies.
- Dans le domaine des **mathématiques**, il existe déjà des partenariats entre l'université Paul Sabatier (Toulouse III) et l'université de Bangalore. mais ces partenariats pourraient être approfondis. Une cyber-université franco-indienne a déjà été mise en place, elle a commencé avec des cours via satellite sur les mathématiques dans le cadre d'une coopération entre l'IISc de Bangalore et l'Université de Toulouse. Une autre brique portant sur des cours en Aéronautique est en préparation¹⁰.

¹⁰ Voir fiche enseignement supérieur du ministère Toulouse University Network, France

- Dans le **domaine de l'aérospatial et l'aéronautique**, la coopération n'existe pas encore mais avec la construction de l'aerospace à Montaudran (Aerospace Valley Campus¹¹) il serait vraiment intéressant de se pencher sur une possible coopération avec l'Indian Space research Organization¹². Des Memorandum of Understanding qui ont déjà été signés entre l'ISRO et la France.

Une coopération serait aussi envisageable entre L'Air University (<http://www.iist.ac.in/IIST/>) et Supaéro : Bangalore est en train de penser à construire l'AIR UNIVERSITY, qui pourrait offrir un large spectre de cours autour de l'aviation, tels que

- flying,
- aerospace engineering,
- air traffic control,
- airport infrastructure and management, among others.

RAPPEL DES OBJECTIFS D'AEROSPACE VALLEY

(extraits du site de l'AEROSPACE VALLEY)

Le premier volet de l'objectif stratégique « **Devenir un pôle de formation et de recherche de référence mondiale** », est naturellement consacré à la communication et au rayonnement international. Le pôle rassemble l'ensemble des acteurs de la recherche et de la formation dans les deux régions Midi- Pyrénées et Aquitaine, qui ne partent pas de rien dans ce domaine : outre la tradition de contact et d'ouverture des chercheurs et des enseignants chercheurs, le partenariat avec l'étranger est une réalité depuis de nombreuses années.

L'intérêt du pôle est de pouvoir capitaliser sur l'existant en allant plus loin dans le cadre d'une vision désormais partagée : pôle de formation et de recherche en fédérant les forces et en organisant des partenariats de grande envergure, référence mondiale par la notoriété acquise et l'identification de métropoles comme Toulouse en Midi-Pyrénées et Bordeaux en Aquitaine

Le projet s'appuie sur des partenariats existants (réseaux PEGASUS, GEA, ECATA, etc.) et des programmes européens (LEONARDO, Masters européens ERASMUS MUNDUS, SOCRATES, TIME, etc.).

Ainsi la force que représentent les trois écoles du GEA (ENAC, ENSMA et ISAE) permet une action concertée sur la Chine pour la formation des ingénieurs. De même, l'association de deux IUT de l'UPS et d'un lycée technologique avec l'IAS donne la bonne ampleur au niveau licence pour le projet AVIC-1.

Outre les coopérations classiques, la connaissance technologique alliée à la pratique de la pédagogie ouvre la voie à des projets de télé-enseignement sur les thématiques du pôle en diffusant à l'autre bout du globe. Enfin l'accueil de chercheurs et d'étudiants étrangers sera considérablement amélioré, tant pour l'infrastructure que pour les services dans le cadre du nouveau partenariat.

- **Projets locaux à creuser : Citoyenneté CIVIC et Telecottage**

Le Telecottage : Coopération sur des nouvelles technologies/développement de l'agriculture. Deux technologies que Midi-Pyrénées maîtrise parfaitement au travers d'au moins deux de ses pôles de compétitivité.

La Citoyenneté : Bangalore « carte des citoyens » on demande aux habitants d'évaluer les services assurés par les organismes gouvernementaux. Gérées par le Public Affair Center, ces cartes rendent compte de la qualité et du coût des transactions effectuées par les citoyens avec les services publics. Le Bangalore Development Authority chargé du logement et d'autres services du même type a réalisé le score le plus bas (première consultation : 1% de satisfaits).

Présentation du telecottage

Le tele-cottage est une approche coopérative. Elle implique les résidents locaux, les représentants du gouvernement à tous les niveaux, des éducateurs, des entrepreneurs. Le tele-cottage est soutenu financièrement par l'Etat et le gouvernement local. Les élus participent à la conception et la mise en place du programme. Le tele-cottage représente une réponse communautaire à un problème local. Il permet de mettre en valeur la communication entre les gens et au sein des réseaux interactifs. Il facilite l'acceptation sociale et culturelle de la technologie de l'information. Il est aussi proposé plus loin dans l'article un modèle pour développer un système de tele-cottage dans les zones rurales du Karnataka pour les bibliothèques publiques et les bibliothèques communales.

Définition du tele-cottage

Un tele-cottage est un centre de service et d'information qui propose un accès aux nouvelles technologies. Il est généralement situé dans une zone rurale et dirigée par des volontaires. Il offre des informations locales et un service informatique à la communauté, aux entreprises et aux individus. Ses principales missions sont l'éducation et la formation pour adultes et enfants. On y enseigne l'informatique et l'utilisation des équipements de télécommunication. On y organise des séminaires, des ateliers, des entretiens pour les hommes d'affaires, tout cela basé sur les besoins locaux.

L'inde rurale est composée de divers types de populations de toutes castes, couleurs, sexes et religions. La bibliothèque rurale étant au service d'un ensemble si complexe elle devrait être équipée de telle sorte qu'on puisse répondre aux besoins de tous les utilisateurs et elle devrait jouer le rôle d'un centre de ressources pour la communauté. Elles deviennent rapidement un lieu de rencontres de tous les médias.

Les lettrés, les analphabètes, tous peuvent retirer des bénéfices de ces centres quelles que soient leurs compétences. Nous avons espoir que tous les systèmes de bibliothèques rurales vont redonner énergie aux millions d'agriculteurs afin de faire bonne utilisation des informations disponibles, ce qui est un élément indispensable de leur évolution et du développement économique. La maxime « Se noyer dans l'information mais être affamé de savoir » devrait être immédiatement inversée. Ceci s'applique au développement des centres de distribution du savoir dans les zones rurales.

Dr. S.L.Sangam, *L'approche du Tele-cottage pour le développement communautaire dans les zones rurales du Karnataka en Inde*, WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA , 10-14 August 2008, Québec, Canada

PISTES DE COOPERATION DELOCALISEE A FINALITE HUMANITAIRE

La France est déjà présente¹ en Inde dans le secteur de l'eau grâce à la réunion en association de plusieurs sociétés françaises adhérentes à des « Clubs de l'Eau » en diverses zones, et notamment : Aqua Technique, Antea, Cegelec, Degremont, Entrepose, GA-ACB, Gersar, Hydroplus, OIE, OTV, Pont-À-Mousson, Safege, Schlumberger et Seureca. A noter aussi, l'implantation, depuis 1999, des deux majors Suez Lyonnaise des Eaux et Véolia (ex-Vivendi).

Les efforts sont nombreux pour développer les coopérations franco-indiennes : les rencontres *Water Week* 1999, *Water Meet* 2000, *Water Day* en 2002 et un colloque « Environnement » en mars 2003. Les grands projets qui ont pu être entrepris jusque-là l'ont été grâce à l'aide française au développement (déjà cent dix stations de traitement construites).

Par ailleurs, trois centres de recherche franco-indiens ont été ouverts à Delhi, Bangalore, Hyderabad. Les principaux travaux récents ou en cours :

- par Degremont, la plus importante unité de traitement de l'Asie du Sud (45 millions), l'unité d'assainissement de Bangalore et le traitement des eaux de la banlieue de Chennai (Madras) ;
- par Véolia, la distribution de la ville de James Nedpin, et l'étude critique et prospective de la distribution de Calcutta et de Jaipur (avec Suez et le BRGM) ;
- par GTM-Hydroplus, qui rehausse des barrages au Gujarat.

L'eau est un secteur où la présence française est déjà bien ancrée, où la France a une image d'efficacité, et où un développement ambitieux de notre coopération avec l'Inde peut être prédite.

- **Electricité et Eau** - Possibilités de coopérations pour améliorer ces deux secteurs.

- Pertes électricité énormes, elles s'élèvent à 39%.
- Le Bangalore Water Supply and Sewerage Board fournit environ 900 millions de litres d'eau alors que les besoins sont de 1,3 milliard de litres : il existe donc une grande pénurie qui pourrait être un motif de coopération.

Wateraid et de nombreuses ONG œuvrent en Inde et à Bangalore, pourquoi ne pas envisager, notamment à travers l'Agence ADOUR GARONNE, un appui technique et financier dans des projets de développement autour de l'eau potable et de l'assainissement.

Des ONG françaises comme le GRET disposent d'antennes locales ce qui pourrait favoriser un vrai travail de fond et des projets sur la durée dans le cadre d'une coopération entre Toulouse et Bangalore.

- **Coopération économique**

La coopération dans le secteur de l'aéronautique, au-delà du domaine universitaire, est aussi envisageable, afin de **favoriser l'implantation d'entreprises françaises et indiennes.**

En effet, dans l'Etat du Karnataka le secteur aéronautique est fondé sur l'aéronautique de défense avec la présence de Hindustan Aeronautics Ltd-HAL et National Aeronautics Laboratories.

Les incitations gouvernementales à l'investissement et les possibilités offertes par la sous-traitance attirent les grands groupes internationaux et leurs fournisseurs. L'activité spatiale avec l'ISRO (Indian Space Research Organisation) est également, préalablement citée pour une coopération universitaire, importante.

- **Ainsi, de nombreux points communs au niveau du tissu industriel entre la ville de Toulouse et de Bangalore laissent envisager des coopérations entre les deux villes pour favoriser l'implantation d'entreprises françaises en Inde et indiennes en France.**

Les MENACES ou freins à la coopération

- **Dépendance à l'égard de l'extérieur et risque de ralentissement économique**
Le ralentissement économique aux États-Unis affecte les exportateurs de logiciels indiens, dont près de 70% des revenus viennent de la demande du développement de logiciels par les compagnies américaines.
Certes, le ralentissement incite ces entreprises américaines à sous-traiter encore davantage ; mais un risque majeur pour Bangalore est d'être confiné à la sous-traitance. Les entreprises indiennes sont encore trop engagées dans des services de routine, de programmation ordinaire et de maintenance pour l'exportation.
- **Pollution et qualité de vie à Bangalore**
Sans de nouveaux grands investissements en infrastructures, la croissance économique spectaculaire de Bangalore risque de n'être que transitoire : des compagnies insatisfaites pourraient chercher à s'installer ailleurs.
Aujourd'hui déjà, certaines entreprises ont tendance à aller voir ailleurs, d'autres villes tendent à devenir de "mini Bangalore" offrant aux entreprises les mêmes avantages, dans la région de Gurgaon, à Pune, à Bombay, à Cochin, dans le Kerala, à Chennai. Bangalore a perdu Microsoft au profit d'Hyderabad en 1998.
- **L'administration**
Il est donc souvent facile de travailler avec des individus mais les réglementations et l'administration puissante constitue une source importante de perte de temps (« *time consuming* »). Il faut savoir être patient ...

La **corruption est encore omniprésente en dans les administrations indiennes** et celles de Bangalore et du Karnataka n'échappent pas à la règle. Il existe même des sites qui recensent les administrations corrompues, dans l'ordre la [Bangalore Development Authority \[BDA\]](#) - they sanction sites, house plans la [Registrar of Companies \[RoC\]](#) et la Regional Transport Office [RTO]. Dans le cas de cette dernière cela pourrait être un obstacle de plus à une coopération dans le secteur des transports même s'il y a beaucoup de choses qui pourraient être faites.

- **Risque d'incompréhensions culturelles ?**

Le terme clé est « *adjust* » pour pouvoir entamer des relations avec l'Inde. Et pour pouvoir travailler avec l'Inde Jean-Charles Demarquis, Consul général à Bombay donne une série de recommandations : « *Les indiens aiment bien vous connaître, et ce passage par la connaissance de l'autre est indispensable et passionnant. La curiosité intellectuelle pour l'autre est un trait de caractère fort chez les partenaires indiens. Il faut bien cibler son projet et trouver le bon partenaire* »

Mais il nous donne aussi des éléments de rapprochement qui laisse à penser qu'une coopération est possible car les français et les indiens conjuguent traditions et modernité et cultivent « **l'exception culturelle** ».

- **Concurrence**

Sur des secteurs comme l'aéronautique et la défense (ex: Boeing) de nombreuses entreprises étrangères sont déjà présentes sur les marchés. L'engouement pour Bangalore dans le monde n'est pas nouveau, de nombreux pays et entreprises se sont déjà penchés sur la question.

4^{EME} PARTIE – PROPOSITIONS D’ACTIONS POUR CREER DES LIENS ENTRE TOULOUSE/MIDI PYRENEES ET L’INDE DU SUD

POURQUOI CREER DE TELS LIENS ?

A la question « *Pourquoi faut-il être présent en Inde ?* », l’édition 2010 du rapport d’UBIFRANCE « *S’implanter en Inde* » répond parce que c’est ...

- ... un important foyer de peuplement.
- ... une réserve de consommateurs encore largement sous-exploitée
- ... un cadre politique stable
- ... un risque sécuritaire maîtrisé
- ... un système juridique indépendant
- ... un cadre réglementaire favorable à l’exercice d’une activité commerciale

A ces arguments objectifs, on peut ajouter un argument géopolitique: en participant au développement de l’Inde, on associe développement économique et soutien à la démocratie, on contribue à affermir un Etat laïc, ce qui est de plus en plus rare, qui pourra devenir un allié de poids dans le monde en devenir.

Pour le dire simplement, en aidant l’Inde, on s’aide, on prépare aussi notre avenir. Cela paraître une vue de l’esprit ou un horizon temporel lointain, mais dans les vingt années qui viennent, le monde va changer de la même manière qu’il avait changé entre 1900 et 1920.

Parier sur l’Inde, c’est faire le pari que les forces démocratiques l’emporteront sur les forces obscures qui peuvent (re)naître en situation de crise majeure. Car la démocratie en Inde n’est pas une importation anglaise ou une transplantation coloniale. Si l’on en croit Amartya Sen (in *Inde : histoire, culture et identité*, Odile Jacob, 2007), déjà dans les *Védas*, les germes de la démocratie sont à l’œuvre : respect d’autrui, dialogue, rôle modérateur de la raison. L’Inde n’est-elle pas l’un des rares pays à concilier enracinement dans la tradition et évolution, diversité et unité ?

Là où la Chine peut paraître comme une locomotive chauffée à blanc, cherchant à se venger des humiliations passées, affichant de plus en plus arrogance et volonté hégémonique, l’Inde peut être considérée comme un allié qui ne cherche pas à imposer une vue monolithique, dogmatique de la société.

A un horizon historique (30 à 50 ans), la question d'une alliance internationale se posera dans les termes suivants : l'Europe accepte-t-elle d'être inféodée à la Chine ou n'est-il pas préférable d'être le partenaire d'une Inde puissance ?

C'est pour *anticiper* sur cette situation, qu'il est proposé de nouer des liens intimes entre l'Inde du Sud et l'Europe du Sud. Ces liens doivent être les doux liens du Commerce, vantés par Montesquieu, et s'enraciner dans le riche terreau de régions à la culture colorée. Ne prétend on pas que Peyre Vidal, le célèbre troubadour, est allé chercher son inspiration jusqu'aux Indes... ?

De même, l'histoire nous apprend que l'Indigo a détrôné, en son temps, le pastel, plongeant l'économie toulousaine dans un état de léthargie dont elle ne s'est éveillée qu'au moment de la Première guerre mondiale avec l'installation des premiers équipements aéronautiques.

Pour *éviter une répétition dramatique de cette situation*, il est indispensable d'investir dans les champs d'indigo du XXIème siècle, à savoir la connaissance.

La prochaine vague du capitalisme ne sera plus ni l'agriculture, ni l'industrialisation mais le **capitalisme cognitif**. Cela suppose de travailler en réseau et de démultiplier les connaissances.

Toulouse seule peut se faire renverser par cette vague puissante qui vient. Elle doit **devenir la ville de l'intelligence, la capitale des cultures et des savoirs**. Pour cela, elle doit nouer des partenariats d'un troisième type avec des villes qui aspirent au même devenir.

Investir en Inde, découvrir ses potentialités, nouer des partenariats, c'est prendre un train d'avance dans le monde qui vient.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS

Coopération universitaire autour de l'axe cancer-bio-santé

Proposition 1 – avec le Tamil Nadu et Chennai

- **Contexte :**

Considérée comme la « Health Capital » de l'Inde, Chennai regroupe un secteur de la médecine dynamique qui repose sur un large tissu hospitalier performant, un réseau universitaire à renommée internationale, et sur des acteurs privés innovants et compétitifs.

Dans le domaine des biotechnologies, l'Etat du Tamil Nadu veut poursuivre ses efforts dans quatre grands domaines liés aux biotechnologies: les services de santé pour la population; l'agriculture et l'aquaculture dans le cadre des politiques de production alimentaire; la protection de l'environnement; et les produits industriels.

- **Objectifs :**

Rapprocher les acteurs universitaires, scientifiques et économiques de Midi-Pyrénées et du Tamil Nadu concernés par la thématique cancer-bio-santé.

Trouver des partenaires académiques et scientifiques locaux pour une coopération avec l'Université Paul Sabatier et le pôle de compétitivité Cancéropôle.

- **Propositions :**

- 1) Créer un partenariat entre l'Université Paul Sabatier et des établissements universitaires du Tamil Nadu ouvrant des possibilités d'échanges d'étudiants, de chercheurs, l'organisation conjointe de colloques, séminaires.
- 2) Créer une coopération entre le Cancéropôle de Toulouse et la TICEL Bio Park (biocluster) sur la base de projets communs entre entreprises pour stimuler les projets de recherche et entre universités.

Proposition 2 – Avec le Karnataka et Bangalore

Il serait intéressant d'envisager une coopération universitaire autour des biotechnologies et du management du vivant. En effet, l'enseignement et la formation de la gestion des structures travaillant dans le domaine de la biotechnologie pourrait intéresser les deux villes aussi bien Toulouse que Bangalore.

- **Contexte**

Le Karnataka a été le **premier état** indien à lancer une politique pour développer le secteur des biotechnologies. Le projet d'une zone industrielle dédiée aux biotechnologies - **Bangalore Helix** - est en cours de réalisation. 183 entreprises, soit 53 % des entreprises du secteur, sont présentes dans l'État avec notamment la présence d'entreprises spécialisées dans la production et la R&D des produits issus des biotechnologies (Biocon, Avesthagen avec les participations de Mérieux, Limagrain et Danone, Gangagen...). L'État concentre ses entreprises de biotechnologie autour de ses instituts de recherche prestigieux comme l'Indian Institut of Science ou l'Institute of Bioinformatics and Applied Biotechnology dans le parc technologique international de Bangalore. A Toulouse on a aussi décidé de donner une importance considérable aux bios technologies avec la construction du cancéropôle et de tout ce qui viendra se greffer au projet.

- **Propositions**

Il existe un **master en biotechnologie spécialisé à l'ESC**, ce programme forme les étudiants des filières scientifiques (Bac+5 universitaires, ingénieurs, doctorants) au management international et au « bio business » dans des industries extrêmement différentes (entreprises de biotechnologie, pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires, des bioénergies, etc.). Les participants deviendront des femmes et hommes d'affaires capables d'appréhender les dynamiques techniques mondiales et d'opérer dans des environnements business globaux ultra compétitifs aux frontières de plus en plus floues. Cette formation est donc une étape clef de leur carrière. La formation se fait en français et en anglais et est encadrée par des « coachs » et experts internationaux au Royaume-Uni et en Asie. Il nous semble qu'une coopération avec l'Indian Institute of Management de Bangalore pourrait être intéressante pour les deux institutions.

L'INSA est aussi très impliqué dans les **biotechnologies** et une coopération laboratoire Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés, situé sur le [campus de l'INSA de Toulouse](#). On pourrait envisager un rapprochement avec la Davanyanda Sagar Institution a un département des bio technologies et propose tous les niveaux d'enseignement en partenariat avec les institutions et entreprises les plus importantes et pointues de Bangalore dans ce domaine : BIOCON India, Indian Institute of Science (IISc), University of Agricultural Sciences (UAS), Indian Institute of Horticultural Research (IIHR), Central Food

and Technology, Research Institute (CFTRI), DFRL, Astrazeneca, Accenture, Bangalore Genei, Avastagen, ITPL Park, Natural Centre for Biological Sciences (NCBS) , Jawaharlal Nehru Centre for Advanced Scientific Research, Bangalore, Molecular Connections, G.K.V.K Biosciences, Indian Veterinary Research Institute (IVRI), Raghavendra Biotechnologies.

GENOPOLE Toulouse réseau régional de plateformes de recherche en sciences du vivant labellisées IBiSA [coordination des infrastructures en sciences du vivant, www.ibisa.net], ouvertes à toutes équipes publiques et privées, et impliquées dans le développement technologique et dans l'innovation. Plateformes qui pourraient être l'interface majeure de l'Inde pour travailler avec les entreprises.

• **Acteurs :**

- ESC de Toulouse et Indian Institute of Management of Bangalore
- INSA et Davanyanda Sagar Institution

MASTERE SPECIALISE EN MANAGEMENT DU VIVANT A L'ESC TOULOUSE

Contenu :

- Cours fondamentaux de management
- Propriété Intellectuelle et Aspects Ethiques des Bio-Industries
- Evaluation Financière des Entreprises de Biotechnologie
- Management International des Entreprises de Biotechnologie
- Stratégie et réseaux complexes d'alliances
- Négociation Internationale et Communication interculturelle
- Marketing et Business Développement

**Projets
BIOBUSINESS:**

- **MARKT-R(BIO)** : a case application of effective marketing research
- **B-GLOBECOM** : a case application of a high tech licensing training simulation in an Asian-Western business environment
- **K2R or Knowledge 2 Research** : a technical and business audit of a major sector of the biopharmaceutical industry
- **BIOBUSINESS2CORPORATE** : an international cross functional case application
- **BIOCOM** : a case application of global cooperation in the biotechnology industry

Faire du tourisme un enjeu de coopération

La région Midi-Pyrénées et l'Etat du Tamil Nadu ont en commun d'avoir un fort potentiel touristique qui repose sur leurs spécificités géographiques et culturelles. En effet, les deux régions jouissent d'un profil montagneux abritant des **parcs nationaux** qui ne cessent d'attirer les touristes nationaux et internationaux. Et leurs cultures différenciées qui proposent un patrimoine architectural et culturel exceptionnel font de ces deux régions des destinations privilégiées pour le tourisme culturel.

- **Contexte :**

Deuxième destination touristique d'Inde, l'Etat du Tamil Nadu possède un riche patrimoine apprécié des touristes. Sa végétation, ses montagnes, ses plages, mais aussi ses temples, son architecture et ses villages offrent aux touristes un panel diversifié d'activités. Avec un si fort potentiel de croissance, le secteur touristique est devenu un secteur clé de l'économie de la région et les autorités s'attachent à le soutenir. Le Gouvernement du Tamil Nadu, à travers son Département du Tourisme et de la Culture, a élaboré un plan d'action en septembre 2010¹³ dont l'objectif révélé est d'améliorer les infrastructures touristiques par la promotion d'un tourisme durable.

- **Objectifs :**

Partager des méthodes et pratiques d'un développement durable et accompagner la mise en œuvre adaptée de la démarche des parcs nationaux et de leur valeur. Apporter le savoir-faire midi pyrénéen en matière de tourisme durable aux autorités du Tamil Nadu afin de les aider à mettre en place leur plan d'action (valorisation et protection du patrimoine) et afin d'exploiter au maximum le potentiel du Tamil Nadu.

Développer les échanges, les synergies, les visions communes, les appuis mutuels entre les différents parcs nationaux existants sur le territoire des deux acteurs.

- **Propositions :**

- Envoi d'une délégation midi-pyrénéenne composée d'élus, de personnes de la Commission Tourisme, de la Direction de l'Aménagement du territoire, du Développement durable et du Tourisme, et d'experts des parcs naturels nationaux ou régionaux pour étudier les possibilités d'intervention.
- Accueil d'une délégation indienne regroupant les acteurs locaux du secteur du tourisme.

¹³ http://www.tn.gov.in/policynotes/archives/policy2009_10/pdf/tourism.pdf

- Coopération décentralisée entre les parcs naturels nationaux ou régionaux sous forme d'assistance/appui technique à la définition d'un projet de développement territorial et basée sur les thèmes de l'écotourisme, éducation sur l'environnement, protection de l'environnement.
 - Rapprocher les parcs nationaux midi-pyrénéens et indiens à travers des échanges techniques, des missions d'expertise.
 - Ouvrir le(s) lycée(s) hôtelier(s) de Midi-Pyrénées sur l'Inde du Sud, proposer des échanges et des formations sur place
 - Proposer un programme de formation en muséographie pour rendre attractif les musées indiens souvent poussiéreux et présentant des œuvres de grandes qualités dans des conditions déplorables (partenariat Beaux-Arts/Mirail/IAE) > création de débouchés sur la restauration du patrimoine de l'Inde du Sud
 - Rénovation des principaux musées avec création de partenariat pour échanges œuvres et collections afin de faire découvrir à chaque pays la culture de l'autre.
- **Acteurs du Tourisme dans le Tamil Nadu :**
 - **Department of Tourism and Culture** : à travers le *Secretariat Department*, il s'occupe de la définition des politiques, de la planification, de la régulation, des infrastructures et des produits touristiques
 - **Directorate of Tourism** : assistance à la formulation des politiques du tourisme dans l'Etat du Tamil Nadu.
 - **Tamil Nadu Development corporation** : organisme public chargé de réfléchir sur les politiques du tourisme, interface avec le secteur privé.
 - **Les parcs nationaux** : Madumalai National Park ; Guindy National Park ; Indira Gandhi National Park ; Mukhuri National Park.

Projet de coopération : la formation des élites Institut d'Etudes Politiques de Toulouse

Baptiste Icard et Bérengère Marais, étudiants à l'IEP de Toulouse, proposent une formation spécifique offrant de nouveaux débouchés. Ce projet est présenté à titre d'illustration de ce qui pourrait être envisagé dans d'autres matières.

Cela ne sera possible que si un professeur ou un établissement supérieur s'approprie un projet de rapprochement et l'intègre dans sa politique de valorisation.

*Cela suppose également une **coordination des actions par le PRES** pour éviter l'éparpillement et les pertes d'énergie et de moyens.*

A travers son nouveau Directeur, l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse envisage de porter ses attentions sur de nouveaux partenariats académiques avec des établissements indiens ou chinois.

L'Etat du Tamil Nadu dispose d'établissements susceptibles de devenir les partenaires que recherche l'IEP de Toulouse. Pour le moment, il n'existe qu'un seul accord avec une université indienne : l'Université de Banasthali dans le Nord de l'Inde.

L'IEP propose une approche culturelle pluridisciplinaire et une spécialisation professionnelle en fin de cycle. Les quatre premiers semestres sont dédiés aux savoirs fondamentaux en droit, économie, sociologie, sciences politiques, histoire. La troisième année est dédiée à la mobilité : académique ou professionnelle. Pendant l'année de mobilité académique, les étudiants ont l'opportunité de partir dans une université étrangère pour recevoir une formation en sciences politiques, sciences sociales, relations internationales, commerce, et en droit principalement. Durant la quatrième et cinquième année, les étudiants se spécialisent dans un des quatre domaines existants : **métiers de l'action publique** ; économie, développement et relations internationales ; gestion des risques et lutte contre les discriminations ; médias, communication, culture et société de la connaissance).

On peut constater que très peu d'étudiants indiens sont inscrits dans une formation à l'Institut d'Etudes politiques. A l'inverse, on observe également que très peu d'étudiants de sciences po Toulouse choisissent l'Inde comme destination pour leur mobilité académique. Par ailleurs, il n'existe pas à l'IEP de spécialistes français sur la zone géographique indienne.

C'est pourquoi les accords de coopération auraient pour objectifs de favoriser les échanges intellectuels et culturels grâce à la mobilité d'**étudiants** mais aussi de **chercheurs**.

Plusieurs établissements peuvent intéresser l'Institut de Sciences Politiques pour une coopération :

- **Madras Christian College¹⁴ :**

- Department of Political Science¹⁵ : ce Département propose des formations tournées vers les relations internationales, la sociologie politique, l'économie politique, les droits de l'Homme ou les politiques de sécurité. Head of Department : Dr. J. Ramesh Sundar.

- Department of Public Administration¹⁶ : ce Département forme les étudiants qui souhaitent exercer des fonctions de management dans des entreprises publiques ou occuper des postes exécutifs au sein d'Organisations Non Gouvernementales. Head of Department : Dr. William Gnanasekaran.

- Department of Economics¹⁷

- Department of Commerce¹⁸

- Department of Social Work¹⁹

- Department of Business Administration²⁰

- Department of Geography, Tourism and Travel Management²¹

- Departments of Communication²² and Journalism²³

- **Presidency College²⁴ :**

- Department of Political Science : formation en sociologie politique, organisation politique indienne, administration et politiques publiques.

- Department of Economics : formation autour de l'économie environnementale, des politiques monétaires, de l'économie du tourisme.

- Department of Public Administration : formation en management des ressources humaines, management des ONG, sociologie administrative.

- **University of Madras²⁵ :**

De nombreux départements sont susceptibles d'intéresser Sciences po Toulouse pour des accords de partenariats :

- Department of Politics and Public Administration²⁶

- Department of Commerce²⁷

- Department of Economics²⁸

- Department of Journalism and Communication²⁹

- Department of management Studies³⁰

- Department of Sociology³¹.

¹⁴ http://www.mcc.edu.in/index.php?option=com_content&task=view&id=29&Itemid=54

¹⁵ <http://www.mcc.edu.in/mcc2010/index.php/departments/humanities-a-social-sciences/political-science>

¹⁶ <http://www.mcc.edu.in/mcc2010/index.php/departments/humanities-a-social-sciences/public-administration>

¹⁷ http://www.mcc.edu.in/index.php?option=com_content&task=view&id=156&Itemid=313

¹⁸ <http://www.mcc.edu.in/mcc2010/index.php/departments/commerce>

¹⁹ <http://www.mcc.edu.in/mcc2010/index.php/departments/humanities-a-social-sciences/social-work/aided-stream>

²⁰ http://www.mcc.edu.in/index.php?option=com_content&task=view&id=146&Itemid=223

²¹ http://www.mcc.edu.in/index.php?option=com_content&task=view&id=138&Itemid=215

²² <http://www.mcc.edu.in/mcc2010/index.php/departments/media-studies/communication>

²³ http://www.mcc.edu.in/index.php?option=com_content&task=view&id=179&Itemid=264

²⁴ <http://www.presidencychennai.com/>

²⁵ <http://www.unom.ac.in/index.html>

²⁶ http://www.unom.ac.in/departments/politics_public/politics_public.html

²⁷ <http://www.unom.ac.in/departments/commerce/commerce.html>

²⁸ <http://www.unom.ac.in/departments/economics/economics.html>

²⁹ <http://www.unom.ac.in/departments/journalism/journalism.html>

³⁰ http://www.unom.ac.in/departments/mgmt_studies/about.html

³¹ <http://www.unom.ac.in/departments/sociology/sociology.html>

- **The Loyola College³² :**

Plusieurs fois classé parmi les dix meilleurs établissements indiens, le Loyola College propose des formations de qualité dans les domaines des sciences, des lettres et sciences humaines et du commerce. Trois départements sont susceptibles d'intéresser l'IEP de Toulouse (et plus généralement l'Université Toulouse Capitole ou l'ESC, voire Toulouse le Mirail):

- Department of Sociology³³,
- Department of Economics,
- Department of Commerce³⁴.

« La langue est la pire et la meilleure des choses possibles » - Esope

Trop souvent, une langue étrangère pour un français ou le Français pour un étranger est vécu comme un obstacle pour aller à la découverte d'un autre pays, d'une autre culture. Parfois à cette difficulté originaire, s'ajoutent des clivages sociaux, les catégories socio-professionnelles aisées permettant à leurs enfants de mieux appréhender ce passeport indispensable dans le monde d'aujourd'hui.

On ne peut pas commencer des études supérieures, surtout dans des matières techniques comme le droit, l'économie, la médecine, les sciences de gestion, les sciences dures ou les sciences humaines, sans connaître la langue et la culture du pays d'accueil.

C'est pourquoi, il est proposé de mettre en place des classes post-bac de **propédeutique en langue étrangère**.

Les modalités d'application, de sélection et de formation restent à définir dans le cadre d'un partenariat entre le PRES et le lycée français de Pondichéry. Cela devrait être facilité par le fait que le Lycée français de Pondichéry dépend administrativement de l'académie de Toulouse.

De plus, depuis plusieurs, le Lycée français de Pondichéry l'a compris puisqu'il a mis en place une nouvelle filière scientifique d'excellence qu'il présente ainsi :

« Le public indien est à la recherche de formation à l'international. Les entreprises françaises en Inde recherchent des cadres ayant une double culture. Le Lycée Français souhaite ouvrir davantage ses portes à l'Inde et au monde. Il dispose d'une équipe administrative et enseignante de qualité. Un projet innovant et ambitieux vise à la création d'une filière scientifique d'excellence de type bilingue de la 3ème à la terminale pour des élèves anglophones indiens ou d'autres nationalités sélectionnés sur la base de leurs résultats scientifiques et désireux de compléter leur formation indienne par une formation scientifique française pour avoir accès aux meilleures écoles ou universités en France, en Inde ou dans d'autres pays. Cette double formation leur permettra par la suite d'accéder à des postes de responsabilité de haut niveau dans des entreprises françaises ou indiennes où leur connaissance de 2 cultures sera assurément recherchée et valorisée »

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyc-francais-pondichery/scientifique/scientifiques.html>

Il s'agirait de poursuivre et d'approfondir cette politique d'excellence dans l'enseignement supérieur tant en destination d'étudiants français désirant poursuivre une partie de leurs études dans une université anglophone, que des étudiants anglophones désirant poursuivre leurs études dans une université française.

³² <http://www.loyolacollege.edu/>

³³ <http://www.loyolacollege.edu/sociology.html>

³⁴ <http://www.loyolacollege.edu/commerce.html>

Coopération universitaire et scientifique autour des NTIC : trouver des partenaires académiques et scientifiques locaux portés sur l'ingénierie informatique.

Toulouse est un des centres névralgiques du domaine de l'aéronautique et l'aérospatial en Europe et dans le monde, il nous paraît donc important d'envisager une coopération dans ce secteur. Toulouse peut apporter une vraie expertise et autour de cette expertise, se sont greffés de multiples acteurs : entreprises, universités. La région du Karnataka avec Bangalore offre elle aussi une grande diversité d'acteurs autour des NTIC.

- **Contexte**

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Midi-Pyrénées représente autour de 40 000 salariés dans notre région, ce qui en fait un acteur reconnu du développement des TIC au plan national. Ces activités (informatique, électronique, télécommunication) connaissent depuis plusieurs années un essor important, renforcé par la hausse d'activité de l'aéronautique et du spatial et un degré de qualification des emplois très important. **Moteur de l'emploi régional de façon structurelle**, le secteur des TIC, qui développe ses compétences dans environ 3 400 établissements, occupe une place croissante dans l'économie de Midi-Pyrénées. A Bangalore, il existe un Cluster de Bangalore³⁵ surnommé la « silicon valley of India », il réalise 50% des exportations de softwares indiens. La croissance est très importante dans les MNC Centres car la croissance alliée à une grande expérience dans la gestion de projet autour des softwares et services lui offre une vraie valeur ajoutée dans ce secteur et incite les investissements.

- **Objectif**

La région est par exemple devenue le **1^{er} pôle français pour les systèmes électroniques embarqués**, domaine d'activité et de compétences intégré dans Aerospace Valley. En 2005 a été créé et labellisé le "**Pôle de Compétitivité « Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués**", pôle baptisé « **Aerospace Valley** » et établi sur les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. L'objectif de cette entité, fruit de la nouvelle politique industrielle mise en place par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires), est **de renforcer la position de ce pôle de compétences sur la scène internationale**. Une coopération avec les institutions de Bangalore et une ouverture vers le Karnataka pourrait donc être envisagée.

- **Propositions**

Des échanges avec des universités spécialisées comme l'INDIAN SPACE RESEARCH ORGANIZATION (ISRO), située à Bangalore et l'Aerospace Valley. Venue de professeurs et d'entreprises indiennes impliquées dans ce secteur à Bangalore.

Un appui à la construction de l'AIR UNIVERSITY à Bangalore pourrait être envisagé. SUPAERO pourrait avoir une structure d'accueil pour les étudiants indiens, échanges de professeurs.

³⁵ Voir site internet : www.bangaloreit.com

Achévé d'imprimer en décembre 2010

Imprimerie spéciale

Dépôt légal – Janvier 2011

ISBN 978-2-9529557-1-3

EAN 9782952955713



Christophe Lèguevaques, 2010 – Copyleft : Liberté d'accès ; Liberté de copier ; Liberté de diffuser ; Liberté de transformer.
Obligation de conserver ces quatre libertés, à condition que, (i) il n'en soit pas fait une utilisation commerciale, (ii) l'œuvre dérivée soit publiée selon les mêmes termes et que (iii) l'auteur original soit cité.

VADE MECUM

INDIA

L'avenir de TOULOUSE-MIDI-PYRENEES passe-t-il par l'INDE DU SUD ?

Après avoir consacré un précédent ouvrage à la question « *Toulouse a-t-elle un avenir ?* » (Act Editeur, 2007), Christophe Lèguevaques apporte une réponse inattendue.

L'avenir de Toulouse, comme celui de l'Europe, pourrait s'écrire dans un partenariat d'un nouveau type avec l'Inde, pays méconnu, mais aux réserves étonnantes.

A lire, pour réfléchir, discuter voire anticiper le monde qui vient et dont le centre de gravité sera quelque part dans la zone Asie-Pacifique.

Ce petit livre se veut un stimulant pour les décideurs économiques et politiques de Toulouse/Midi-Pyrénées et les invite à sortir des sentiers battus de l'investissement en Chine pour envisager de nouvelles alliances entre l'Europe du sud et l'Inde du Sud.

ACTEditeur

ISBN 978-2-9529557-1-3- EAN 9782952955713 – Dépôt Légal, Janvier 2011 – Imprimerie spéciale – Prix 17,89 €

